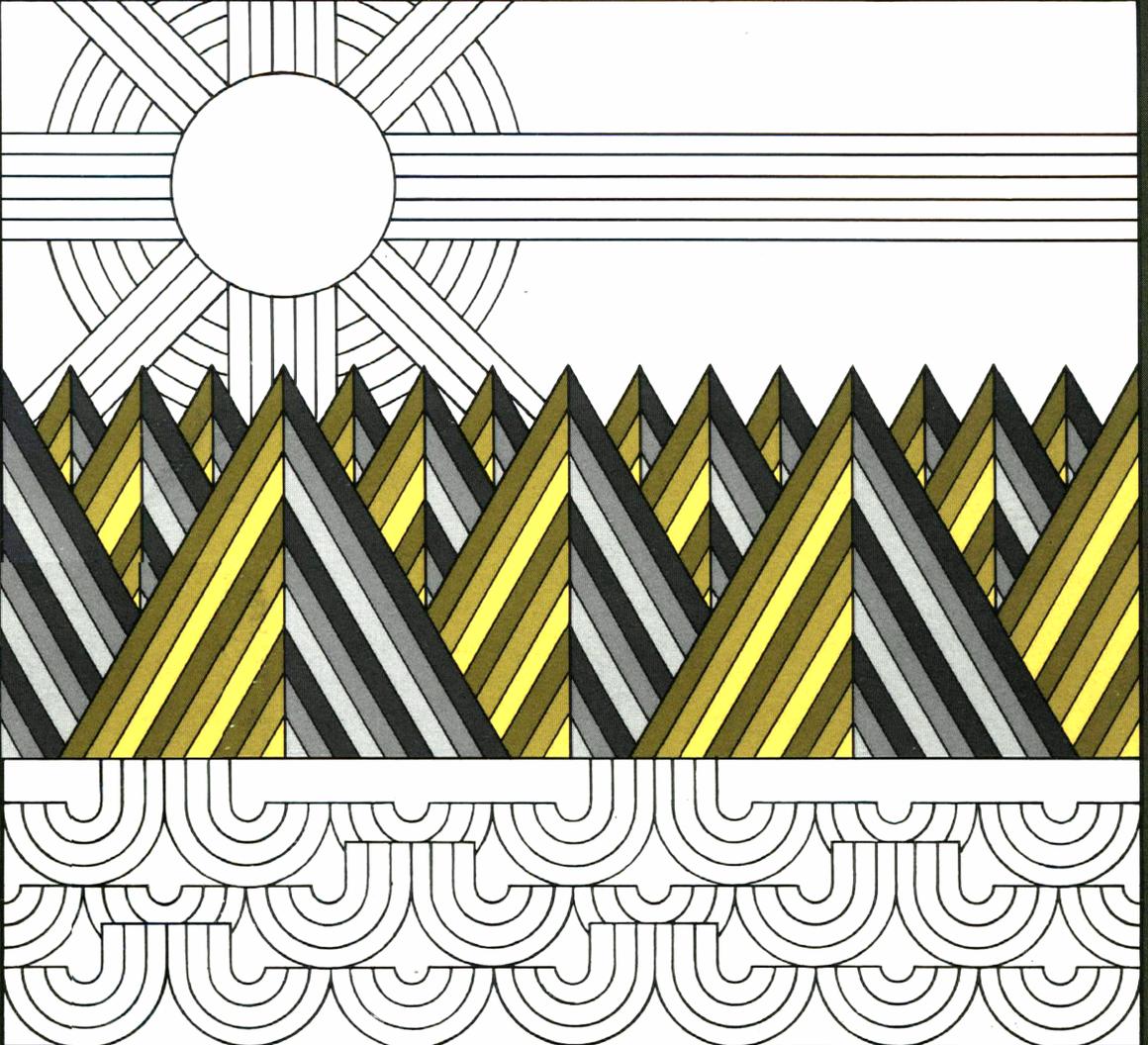


**Rapport annuel
1969/70**

**Ministère
des Terres
et Forêts**



**Ministère
des Terres et Forêts**

**Rapport annuel
1969/70**

À son Honneur le Lieutenant-gouverneur

l'Honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

**J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du
ministère des Terres et Forêts pour l'exercice 1969/70.**

**Je vous prie de vouloir bien agréer, monsieur le Lieutenant-
gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.**

Kevin Drummond

Sommaire

Organisation administrative

Comité de coordination et d'administration
Comité des bourses et des études spécialisées

Les bureaux auxiliaires

Comptabilité
Contentieux
Information
Personnel
Procédés et méthodes mécanographiques

Direction générale de la Planification

Aménagement régional
Etudes économiques
Formation technique
Recherche

Direction générale du Domaine territorial

Arpentage et géodésie
Cadastre
Photogrammétrie et Cartographie
Terres

Direction générale des Bois et Forêts

Aménagement
Exploitation
Inventaire
Restauration
Forêt rurale
Forêts domaniales

Direction générale de la Conservation

Protection
Entomologie

Direction générale des Divisions Territoriales

Commission de Géographie

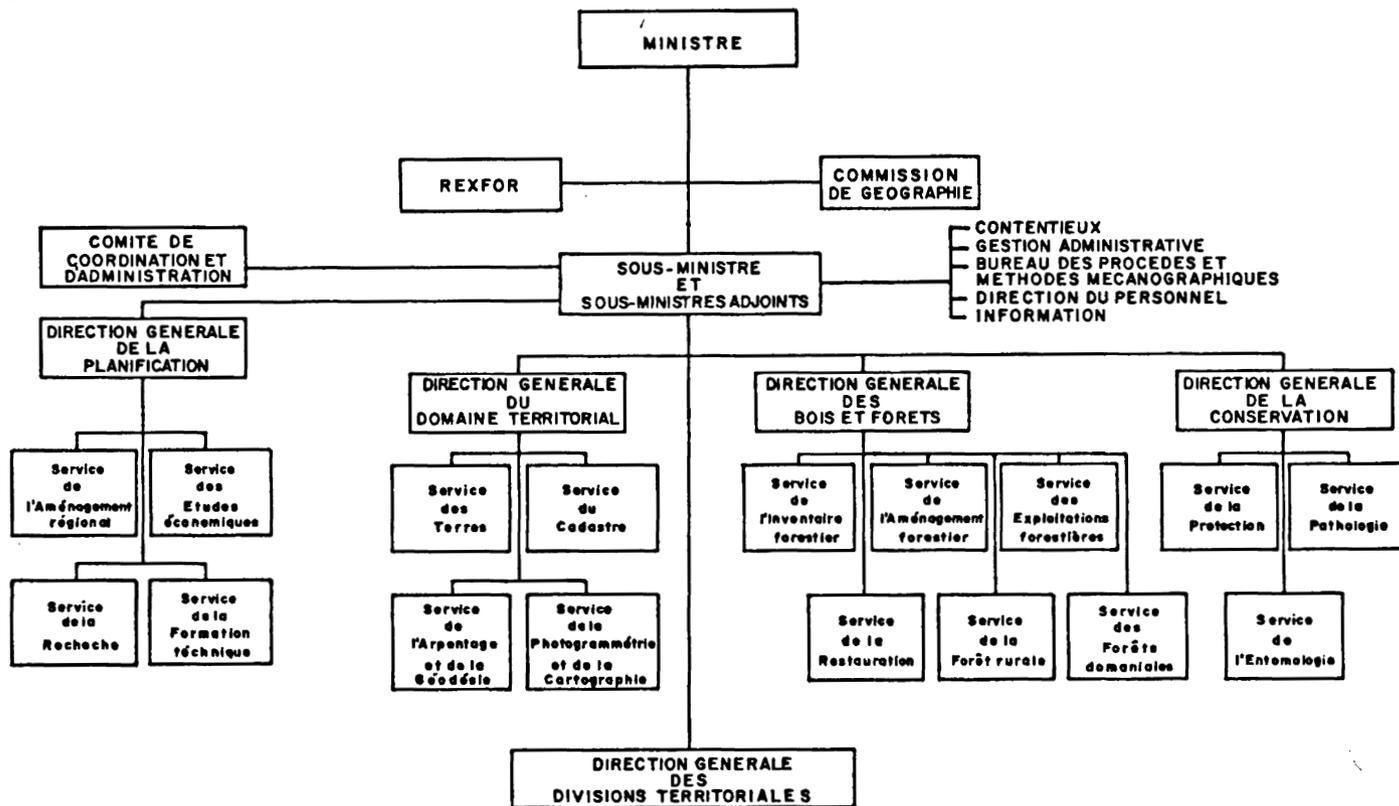
État des revenus et des dépenses

Annexes:

Statistiques concernant l'industrie forestière
Liste des concessionnaires forestiers

Structures du ministère des Terres et Forêts

**Organigramme
du Ministère
des Terres et Forêts**



Titulaires, en 1969/70, des fonctions indiquées dans l'organigramme

Administration générale du ministère

Ministre	Claude G. Gosselin	
Sous-ministre	Fernand Boutin, a.g., I.f., Roland Deschamps, I.f., Me J.-M. Bourbeau, Maurice Vézina, I.f.,	sous-ministre sous-ministre adjoint sous-ministre adjoint sous-ministre adjoint
Comité de Coordination et d'Administration	Antonio Gagnon, I.f.,	secrétaire exécutif
Contentieux	Fernand Côté, c.r.,	directeur
Bureau de l'Information	Roch Lessard,	directeur
Bureau du Personnel	Paul Lachance,	directeur
Bureau des Procédés et méthodes mécano- graphiques	Michel Giguère,	directeur
Gestion administrative	Raymond Casgrain,	directeur

Direction générale de la Planification

	Michel Duchesneau, I.f., m.f., Pierre-P. Légaré, I.f.,	directeur général adjoint
Service de l'Aménagement régional	Raymond Lord, I.f.,	directeur
Service des Etudes économiques		vacant
Service de la Recherche	Pierre Dorion, I.f.,	directeur adjoint
Service de la Formation technique (Duchesnay)	J. M. Pleau, a.g., I.f.,	directeur

Direction générale du Domaine territorial

	Me J.-M. Bourbeau, Jean-Noel Poulin, a.g., I.f.,	sous-ministre adjoint directeur général
Service des Terres	Maurice Descoteaux, I.f.,	directeur
Service du Cadastre	Clovis Labrecque, a.g.,	directeur
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	Maurice Duval, a.g.,	directeur
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	Léon Valois, Ing.,	directeur

Direction générale des Bois et Forêts

	Roland Deschamps, i.f.,	sous-ministre adjoint
	Yvon Dubé, i.f., a.g., m.f.,	directeur général
Service de l'Inventaire forestier	René Rinfret, i.f.,	directeur
Service de l'Aménagement forestier	G.-Roger Langlois, i.f.,	directeur
Service des Exploitations forestières	Paul LeMay, i.f.,	directeur
Service de la Restauration	Hervé Lizotte, i.f.,	directeur
Service de la Forêt rurale	Roch Delisle, i.f.,	directeur
Service des Forêts domaniales	Paul-M. Archambault, i.f.,	directeur

Direction générale de la Conservation

	Maurice Vézina, i.f.,	sous-ministre adjoint et directeur général
Service de la Protection forestière	Gérard Paquet, i.f.,	adjoint au directeur
Service d'Entomologie et de Pathologie	Vacant	

Direction générale des Divisions territoriales

	Oscar Blais, i.f.,	directeur général
	Louis-Philippe Samson, i.f.,	directeur adjoint

Commission de géographie

	Jean Poirier,	secrétaire
--	---------------	------------

Rexfor

	Albert Côté,	président
--	--------------	-----------

Société de Cartographie du Québec

	Jean-Marie Bourbeau,	président
--	----------------------	-----------

Comité de coordination et d'administration

Le Comité de coordination et d'administration, mis sur pied il y a quatre ans, s'est occupé surtout de réformes administratives au sein des différents services du ministère.

Composé du ministre, du sous-ministre, des sous-ministres adjoints, des directeurs généraux et d'un secrétaire exécutif, ce comité a pour fonction principale de coordonner les activités des directions générales et des autres organismes du ministère. Il tient compte des suggestions qui lui sont faites et formule des recommandations sur l'élaboration et la mise en exécution des politiques du ministère, sur l'administration générale et le contrôle des dépenses et des revenus. Par l'intermédiaire de son secrétaire qui doit constamment le tenir informé, le comité est en mesure de voir à l'observance de ses directives.

Comité des bourses et des études spécialisées

Ce comité a pour mission d'étudier les demandes de bourses ou de congés avec traitement de la part des fonctionnaires qui désirent poursuivre des études de perfectionnement. Il peut faire des recommandations se rapportant:

- 1) aux priorités à accorder selon les besoins du ministère;
- 2) aux choix des boursiers;
- 3) aux barèmes des bourses;
- 4) à la réglementation régissant l'octroi de bourses ou de congés pour études de perfectionnement;
- 5) aux crédits requis à ces fins.

Le comité se compose:

- du secrétaire exécutif du comité de coordination et d'administration qui agit comme président;
- du directeur général des Bois et Forêts, qui agit comme vice-président;
- du directeur général de la Planification;
- du directeur général du Domaine territorial;
- d'un secrétaire désigné par le ministre.

En 1969/70, le ministère disposait d'une somme de \$50,000.00 pour l'attribution de bourses d'études et de perfectionnement.

Après étude de trente-six demandes, de la part de diplômés et de professeurs de la faculté de foresterie et de géodésie, le comité a recommandé l'octroi de seize bourses formant un montant global de \$33,060.00.

Il a également approuvé le paiement de frais de scolarité s'élevant à \$6,880.00 en faveur de fonctionnaires autorisés à poursuivre des études de perfectionnement à plein temps ou à temps partiel dans des spécialités déterminées en fonction des besoins les plus pressants du ministère.

Le solde a servi à payer les frais d'inscription de quatre-vingt-un fonctionnaires autorisés à suivre des cours spéciaux ou de recyclage.

Bureaux auxiliaires

Comptabilité

Contentieux

Information

Personnel

**Procédés et méthodes
mécanographiques**

La Comptabilité

Le service comptable relève du ministère des Finances. Le comptable en chef est le représentant officiel du Contrôleur de la Trésorie et il agit en son nom auprès du ministère en matière de crédits budgétaires ou autres.

Il a pour fonction de percevoir les revenus et de contrôler la dépense des crédits mis à la disposition du ministère par l'Assemblée Nationale. Il lui incombe également d'assurer la liaison entre le ministère et les différents organismes relevant du secteur public dans les matières connexes aux attributions qui lui sont dévolues de plein droit ou par les autorités du ministère.

Bureau du Contentieux

Au cours de la dernière session, deux lois importantes ont été adoptées par l'Assemblée Nationale, dans le secteur des Terres et Forêts. Il s'agit de la loi de la Société de récupération et d'exploitation forestière (chapitre 38 des lois de 1969) et de celle créant la Société de Cartographie du Québec (chapitre 39 des lois de 1969). Le Contentieux du ministère a collaboré à la rédaction de ces lois.

En collaboration avec les hauts fonctionnaires du ministère, le contentieux a préparé la refonte de la loi du ministère des Terres et Forêts, et certains amendements à la loi des terres et forêts. Cette refonte et ces amendements ont été transmis au Comité de législation du Conseil Exécutif.

Au cours de l'exercice 1969/70, le ministère des Terres et Forêts a procédé à l'expropriation de la Seigneurie de Madawaska qui appartenait à Fraser Companies Limited. L'indemnité offerte n'a cependant pas encore été acceptée. Les arrêtés en conseil et les documents légaux requis pour parfaire cette expropriation, de même que ceux nécessités pour un échange de concessions et de propriétés avec Domtar Limitée, ont requis l'attention du Contentieux.

Les forêts domaniales ont continué à prendre de l'expansion en 1969/70 et plusieurs arrêtés en conseil ont dû être rédigés pour intégrer de nouveaux territoires forestiers à ces forêts domaniales. Par la suite, plusieurs garanties d'approvisionnement ont été consenties et les contrats notariés nécessaires ont été rédigés.

Avec le concours du Service de la Comptabilité, le Contentieux a perçu la somme de \$964 055.44 en arrérages de comptes. Il a par contre recommandé la radiation de comptes irrécouvrables pour un montant de \$113 780.76. Ces radiations, ont été autorisées par le Conseil Exécutif, à la suite de représentations spéciales de la part du contrôleur de la Trésorerie et de l'assistant-auditeur de la Province.

Bureau de l'Information

Le bureau de l'Information a juridiction sur deux secteurs: l'information proprement dite et la bibliothèque.

Le bureau de l'Information a intensifié son travail de mise à jour des principales publications du ministère. Ce travail se poursuit grâce à la collaboration des directeurs généraux et des chefs de service.

Le classement des coupures de journaux et des périodiques permet de mettre une documentation importante à la disposition des chefs de service et autres personnes du ministère et de l'extérieur qui veulent la consulter. Plusieurs centaines de photographies et de diapositives touchant l'activité générale du ministère ont pu être classées et elles sont maintenant à la disposition des intéressés.

Au cours de l'année, quelques 80 communiqués ont été distribués aux média d'information dans le but de faire connaître les réalisations du ministère.

Ce n'est là que l'une des formules utilisées par le bureau d'Information pour atteindre son objectif de renseigner le public sur les services rendus par le ministère et sur ses politiques.

L'une des initiatives auxquelles le bureau a été appelé à collaborer, a été le colloque de la cartographie tenu à Québec. On peut également citer la série d'émissions « Forêt-météo » à la télévision et à la radio, réalisées avec le concours de la direction générale de la Conservation.

Bibliothèque

Au cours de l'année 1969/70, la réorganisation de la bibliothèque s'est continuée et ce service est de plus en plus en mesure de répondre aux besoins des chercheurs.

La collection de volumes est spécialisée surtout en sciences forestières, sylviculture, géodésie et arpentage mais comprend aussi plusieurs volumes d'économie, de sociologie, de sciences politiques, de droit et un embryon de collection de références (encyclopédies, dictionnaires généraux et spécialisés, répertoires, etc.).

Statistiques

La bibliothèque, qui a commencé avec une bien piètre collection, a réussi en un an à peine à se procurer plusieurs centaines d'ouvrages.

Voici quelques statistiques en date du 31 mars 1970:

a) Nombre de volumes	4,500
b) Nombre de brochures et documents	2,650

c) Périodiques:

I) Abonnements courants à la bibliothèque dont environ 50 à titre gratuit	152
II) Nombre de cotisations de membres payés par la bibliothèque	16

Acquisitions

Depuis octobre 1969, l'achat des volumes et les abonnements aux périodiques sont centralisés à la bibliothèque.

A l'occasion des réabonnements de périodiques en novembre, la responsable de la bibliothèque a rencontré les chefs de chaque service en vue d'uniformiser les entrées pour la mécanisation et de planifier le système des abonnements. Le premier objectif a été atteint; quant au deuxième, malgré l'annulation de plusieurs abonnements inutiles dans les services, il n'a pas complètement été atteint en raison de l'éparpillement des locaux qui rend difficile la centralisation des collections.

Toutefois certaines solutions ont été adoptées: l'achat de tout périodique est contrôlé par le responsable de la bibliothèque et aucun abonnement en dehors de ceux pris en novembre n'est accepté au cours de l'année.

Inventaire des périodiques

Les deux étudiants qui ont été embauchés à la bibliothèque pour la période des vacances ont dressé un inventaire complet des périodiques en bibliothèque, ce qui a permis la publication d'un premier répertoire qui a été distribué aux intéressés. Une copie de ce répertoire a été expédiée en septembre dernier à la Bibliothèque scientifique nationale à Ottawa. L'édition courante du « Catalogue collectif des publications scientifiques dans les bibliothèques canadiennes » en fera mention.

Référence et circulation

Le tableau statistique de la page 18 illustre l'utilisation croissante des ressources de la bibliothèque. Plusieurs bibliographies ont été préparées et des travaux de recherche (souvent à l'extérieur) ont été réalisés.

Voici une liste sommaire de quelques bibliographies ou travaux de recherches fournis aux chercheurs par la bibliothèque au cours de 1969/70.

Série générale

No 1: Inventaire des périodiques de la bibliothèque du ministère des Terres et Forêts du Québec.

Série bibliographique

No 1: Le Compte Henry de Puyjalon, inspecteur général des pêcheries et chasse de la province de Québec (1896-1902) — bibliographie et documentation.

No 2: Bibliographie sur le Saguenay, Lac St-Jean et Chicoutimi.

No 3: Bibliographie sur les huiles tirées des feuilles de quelques conifères du Québec.

No 4: Courte documentation sur le ministère des Terres et Forêts du Québec.

No 5: Bibliographie sélective sur le Nord du Nouveau-Québec.

No 6: Flore forestière laurentienne — bibliographie.

No 7: Forêts laurentiennes — bibliographie.

Prêts entre bibliothèques

Un service de prêts entre bibliothèques a été inauguré dès le 3 octobre 1968. Ce service gratuit (sauf exception) entre bibliothèques permet d'emprunter thèses, volumes, périodiques ou brochures, pièces souvent uniques, qui mettent rapidement à la disposition des chercheurs la référence requise et qui souvent permet de substantielles économies sur l'achat de volumes.

Pour ce service, on a eu recours particulièrement aux bibliothèques suivantes: celles de l'Université Laval, du ministère des Pêches et Forêts d'Ottawa, du Laboratoire de recherches forestières à Québec, de l'Université de Toronto, de la British Columbia University et à beaucoup d'autres à travers le Canada, les Etats-Unis et même à travers le Japon.

Ouvrages en circulation

En janvier 1969, le service de la bibliothèque a commencé à dresser un inventaire des volumes achetés par le ministère, qui se trouvent présentement dans les bureaux des services. Un premier effort de centralisation de ces collections a été entrepris et déjà a donné quelques résultats.

Catalogue et classification

Environ mille ouvrages, brochures et livres nouveaux et anciens, ont été classifiés et catalogués. Une fiche-auteur et une fiche-titre ont été

établies pour le fonds de la collection. Depuis, le catalogue et la classification des volumes, selon le système de la Bibliothèque du Congrès de Washington ont été amorcés et se continuent. Environ 15% de la collection est maintenant classifiée.

Autres réalisations

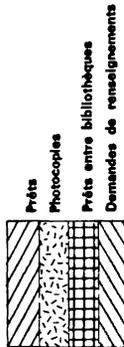
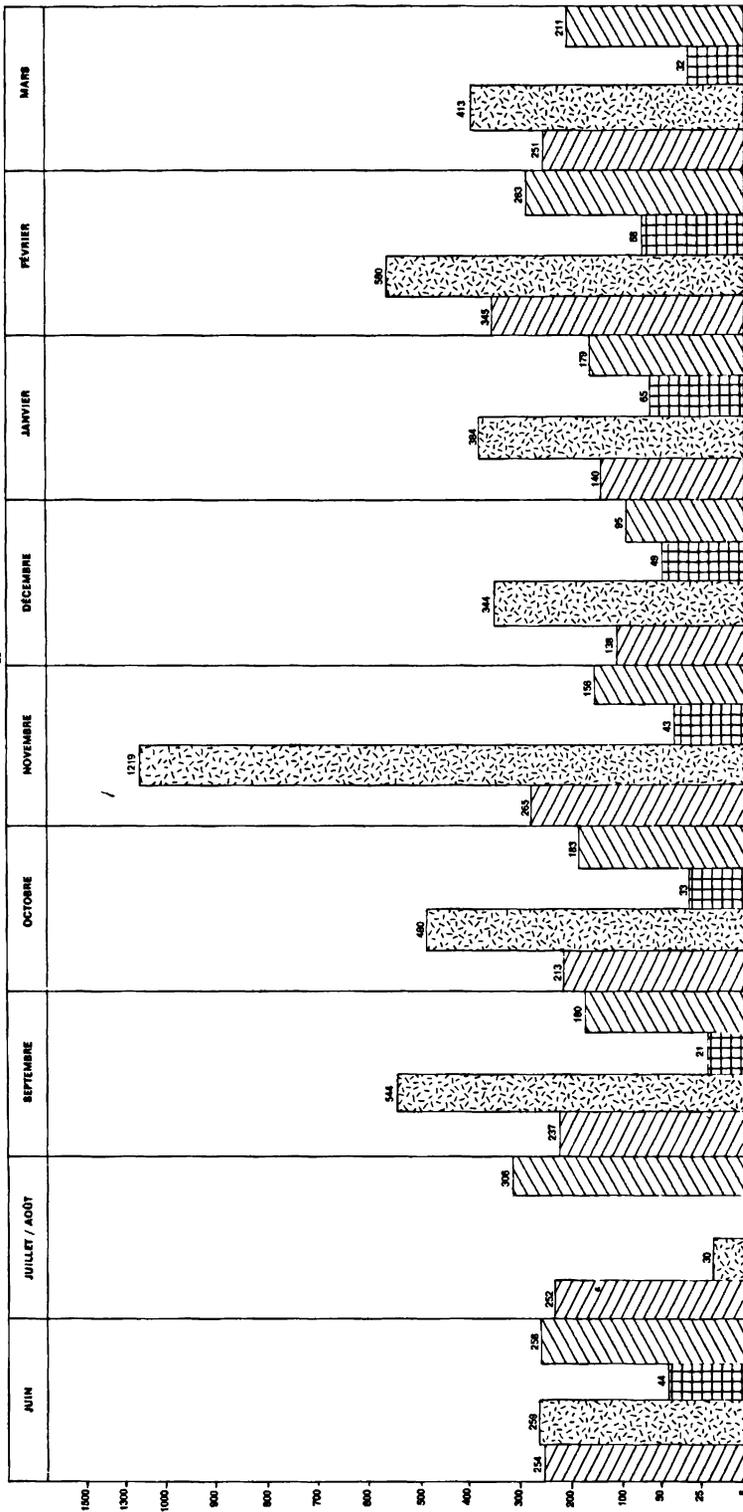
Canadiana et catalogue collectif

Les publications du ministère seront dorénavant mentionnées régulièrement dans « Canadiana » publié par la Bibliothèque nationale du Canada. De plus, les notices bibliographiques des volumes catalogués de la bibliothèque ont été ajoutées au fichier collectif national maintenu par le même organisme.

Dépouillement de revues

Le service a commencé la compilation des articles de revues forestières du Québec écrits par les ingénieurs du ministère. Tous les fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts qui ont déjà publié des travaux de recherche, ont été priés d'en déposer un exemplaire à la bibliothèque. Plusieurs ont déjà répondu. Ces travaux pourront être classifiés et mis à la disposition des autres chercheurs. Un fichier complet des écrits des ingénieurs forestiers du ministère sera éventuellement dressé.

STATISTIQUES 1969 1970



La Bibliothèque
ministère des Terres et Forêts
Québec, P.Q.

31 mars 1970

Bureau du Personnel

Les effectifs du ministère s'établissaient comme suit, au 31 mars 1970:

— fonctionnaires	1 164
— ouvriers saisonniers	532
— fonctionnaires occasionnels	80
	<hr/>
Total	1 776

Les employés-fonctionnaires se répartissent selon les catégories suivantes:

Fonctionnaires

Agents d'administration	14
Agents de bureau	178
Agents forestiers	457
Aide technique	15
Auxiliaires en recherche et information	2
Commis de bureau	20
Dactylographes	27
Employées de secrétariat	102
Infirmier	1
Magasiniers	3
Opérateurs de machine à polycopier	4
Auxiliaires en informatique	3
Techniciens en arts appliqués et graphiques	3
Techniciens de l'équipement électrique et mécanique	4
Techniciens de laboratoire	2
Techniciens en photographie	3
Techniciens en topographie	47
Opérateur de perforatrices	1
Chauffeur de ministre	1
Gardien-constable	1

Professionnels

Agents de gestion du personnel	2
Professeurs	13
Agents de gestion financière	2
Agents de recherche et planification socio-économique	5
Analystes de l'informatique et procédés administratifs	3

Arpenteurs-géomètres	34
Attachés d'administration	7
Ingénieurs forestiers	166

Cadres supérieurs

Sous-ministre	1
Sous-ministres adjoints	3
Directeurs généraux	4
Adjoint au directeur général	1
Directeurs de service	14
Adjoints au directeur de service	9
Président de l'Office de récupération forestière	1
Secrétaires particuliers adjoints	3
Conseiller	1
Adjoints aux cadres supérieurs	3

Divers

Commissaire des frontières	1
Scientifique	1
Aumônier	1
Agent des terres	1

Liste des engagements et départs (fonctionnaires occasionnels) entre le 1er avril 1969 et le 31 mars 1970.

Fonction	Engagement	Licenciement
Agents de bureau	17	13
Agents forestiers	159	156
Aides techniques	14	11
Commis de bureau	42	37
Sténo-dactylographes	4	4
Dactylographes	4	6
Agents de recherche et de planification socio-économique	4	2
Professeurs	5	7
Attachés d'administration	1	2
Techniciens en photographie	4	2
Arpenteur-géomètre	1	1
Opérateur de perforatrices	1	
Auxiliaire en informatique et procédés administratifs	1	
Agronome	1	1
Coopérants français	4	

Nombre de fonctionnaires occasionnels en fonction au 31 mars 1970: 80 employés.

Ouvriers saisonniers

Pendant l'année fiscale 1969/1970, le ministère a approuvé 856 engagements et réengagements d'ouvriers saisonniers dont:

328 journaliers
4 gardiens
1 aide général de cuisine
20 conducteurs de véhicules légers
145 aides-forestiers
220 gardes-feux
23 gardiens de territoire
9 bûcherons
1 conducteur de véhicules lourds cl. II
7 cuisiniers de camp cl. II
1 conducteur d'équipement mobile cl. II
3 menuisiers cl. II
2 mécaniciens cl. II
18 contremaîtres en foresterie
63 chefs d'équipe
1 concierge
1 peintre cl. II
1 femme de chambre
1 préposé au service
1 soudeur
2 aides-menuisiers d'ateliers
1 veilleur de nuit
1 manutentionnaire
1 nettoyeur-laveur
1 chef d'équipe de voirie

Grand total: 856 nominations

**Ouvriers
surnuméraires**

Durant la même période, le ministère a engagé 9,344 ouvriers surnuméraires soit:

8 180 journaliers
1 gardien
5 aides de cuisine
21 conducteurs de véhicules
183 aides-forestiers
75 gardes-feux
27 gardiens de territoire
22 cuisiniers de camp cl. II
20 menuisiers
1 aspirant-cuisinier
14 cuisiniers de camp cl. I
88 contremaîtres
677 chefs d'équipe
8 mécaniciens
14 dynamiteurs
1 peintre
1 maçon
1 aide-menuisier
5 bûcherons

Total: 9,344 ouvriers surnuméraires

Ouvriers en fonction le 1er avril 1970

413 ouvriers permanents
47 ouvriers réguliers
44 ouvriers saisonniers
28 ouvriers surnuméraires

532 ouvriers au travail

**Liste des engagements et départs (Fonctionnaires)
entre le 1er avril 1969 et le 31 mars 1970**

	Engagement	Départ Mutation	Démission	Retraite	Décès
Administration	9	4	2	4	
Direction générale de la Planification					
Service de l'Aménagement Régional					
Service des Etudes Economiques	1				
Service de la Recherche	7		1		
Service de la Formation Technique					
Service de l'Inventaire Canadien des Terres	2				
Direction générale du Domaine Territorial					
Service des Terres	2				
Service du Cadastre	1		1		
Service de l'Arpentage et de la Géodésie	12	2	3	1	
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	4				
Direction générale des Bois et Forêts					
Service de l'Aménagement Forestier	5				
Service des Exploitations Forestières	2				1
Service de la Restauration Forestière	5				1
Service de la Forêt Rurale	3		3	1	
Service de l'Inventaire Forestier	8				
Service de la Protection	3		1		
Forêt Domaniale de Matane	1		1		
Autres Forêts Domaniales	15				
Divisions Territoriales	59	3	13	10	4
Commission de Géographie		1			
TOTAUX	139	10	25	16	6

Bureau des Procédés et méthodes mécanographiques

Le bureau des Procédés et méthodes mécanographiques est un des bureaux auxiliaires du ministère sous l'autorité directe du sous-ministre.

Ce bureau a pour tâche principale de diriger et de vérifier les phases mécanographiques des données forestières et territoriales compilées par ordinateur. Dans cette perspective, il conseille les divers services du ministère pour le traitement de l'information par ordinateur. Il fournit également les services requis dans le domaine des analyses organique et fonctionnelle, de la programmation des ordinateurs ainsi que de la production sur ces derniers.

La phase de production mécanographique est menée en coopération avec le Centre de traitement électronique des données du ministère des Finances, ainsi que d'autres centres gouvernementaux d'informatique.

De plus, le bureau des Procédés et méthodes mécanographiques voit à assurer la bonne marche de réseau de télécommunication desservant les différentes entités administratives du ministère réparties dans la province.

Au domaine forestier et sous l'aspect « **Connaissance de la Ressource** », le personnel du bureau des Procédés et méthodes mécanographiques a mis au point et contrôle les procédures de compilation des données mécanographiques de l'inventaire forestier. Ce système « **Compilation des inventaires forestiers** », est entièrement opérationnel depuis deux (2) ans et, a permis la présentation de plusieurs centaines de rapports d'inventaire forestier.

A l'heure présente, les données originales d'environ 100,000 milles carrés, (relevés de superficies), et 39 000 parcelles-échantillons, sont enregistrées sur rubans magnétiques. Ces données sont prêtes au traitement électronique et, en quelques jours, on peut maintenant présenter les séries de tableaux chiffrés (statistiques forestières) pertinents à un inventaire forestier.

Parallèlement et de façon complémentaire au système de compilation de l'inventaire forestier, le travail intitulé « **Code mécanographique du territoire** » permet la validation et l'épuration des données pertinentes au territoire, tant du côté des parcelles-échantillons que des relevés de superficies.

Le travail mécanographique « Tarif de cubage » est essentiel à celui des inventaires forestiers; ceux-ci doivent être connus avant de procéder à la compilation des statistiques du volume ligneux d'un territoire donné.

Des travaux d'analyse et de programmation ont été effectués relativement au calcul de superficie, à partir d'un appareil du type « DIGITIZER ». Les résultats de l'intégration des superficies (tant forestières que territoriales) sont une des données de base (INPUT) aux compilations de l'inventaire forestier.

Sous l'aspect de la « **Conservation des Forêts** », le bureau effectue la compilation des statistiques mensuelles et annuelles sur les causes de feux, les superficies brûlées, l'évaluation des pertes et autres, selon les modalités propres au service requérant.

Dans les cadres de « **L'aménagement des Forêts** » et selon les modalités définies par le service de l'Aménagement forestier, des statistiques forestières ont été produites, des tables de peuplement théoriques, permettant ainsi de définir au niveau de la strate forestière, les tiges et le volume susceptibles d'être coupés (possibilité de coupe).

A partir des études d'arbres abattus et, appliquant les règlements de mesurage en vigueur au Québec, les billes échantillonnées sont cubées et les calculs par ordinateur permettent de définir le ou les facteurs d'utilisation des billes; facteurs qui sont très importants dans la détermination des possibilités de coupe des bois.

Des études préliminaires ont été entreprises afin d'établir la comptabilité forestière provinciale.

Dans les cadres de l'« **Exploitation des Forêts** », les travaux réguliers de facturation des droits de coupe et la présentation des statistiques des expéditions et exportations du bois, ont été continués.

Ainsi, des données forestières enregistrées sur quelque 21,500 permis d'expédition des bois et 78,634 permis d'exportation des bois ont été compilées par l'ordinateur électronique.

D'autre part, 10,304 facteurs de droits de coupe ont été préparées par l'ordinateur. Ces facteurs supportaient l'émission de 4,299 permis de coupe totalisant 285,500 imprimés dits « spécifications ».

Au chapitre de l'« **Amélioration des Forêts** », répondant aux besoins du service de la Restauration forestière, le bureau a mis sur pied:

- 1) un inventaire mécanographique des stocks en pépinières;
- 2) le contrôle et la comptabilité (par ordinateur) des demandes de plants.

Ce système sert à la gestion et au contrôle de quelque 50 millions de plants.

Plusieurs travaux de calcul de régressions (modèles mathématiques) ont été effectués pour le service de la Recherche forestière.

Au domaine territorial et sous l'aspect de la « **Connaissance du Territoire** », le bureau a participé aux études entreprises par la Direction générale du Domaine territorial, en vue d'automatiser les données contenues aux différents terriers de la province. Cette étude s'effectue dans les cadres d'un Comité spécial de l'enregistrement de l'Office de révision du code civil, auprès duquel le BPMM est représenté.

En fonction de la révision cadastrale et de l'établissement de réseaux géodésiques, le bureau a mis en marche, en coopération avec le service de l'Arpentage et de la Géodésie, un système mécanographique qui permet:

- 1) la réduction des notes d'arpentage et de géodésie;
- 2) la compensation des réseaux géodésiques par rapport au niveau de la mer.

Au cours des quatre (4) derniers mois de l'année 1969/70, il a été résolu, par ordinateur, l'équivalent de 159 réseaux géodésiques, totalisant quelques 3,610 points géodésiques, d'ordre primaire, secondaire et tertiaire.

Au domaine de la « **Gestion Administrative** », les études préliminaires à un inventaire et à la gestion des immeubles du ministère, par ordinateur, ont été entreprises. Il en est ainsi de l'inventaire et de la gestion des véhicules motorisés et non motorisés et, du stock en entrepôts.

Plusieurs études administratives ont été exécutées par les analystes du BPMM. Telles sont:

- 1) étude de rentabilité du réseau de téléscripateurs;
- 2) étude de regroupement des communications dans les nouveaux locaux du ministère;
- 3) étude et implantation du réseau de téléreproduction (télécopieur);
- 4) étude d'utilisation du réseau téléphonique pertinent au ministère;
- 5) étude d'implantation d'un « terminal » pour le traitement électronique des données.

Le tableau qui suit montre la répartition des heures de travail purement mécanographique, effectuées pour différents services.

Tableau 1.**Répartition des heures de travail mécanographique**

Service	Contrôle et* Production		Ordinateurs	
	Heures	%	Heures	%
Aménagement forestier	718.49	5.66	103.48	5.72
Exploitation forestière	5,523.35	43.52	612.37	33.86
Inventaire forestier	5,218.04	40.28	820.94	45.28
Restauration forestière	15.63	0.12	80.24	4.44
Protection forestière	86.61	0.68	8.56	0.47
Procédés et méthodes mécanographiques	3.58	0.03	38.86	2.15
Recherche forestière	210.00	2.47	22.00	1.22
Arpentage et Géodésie	919.26	7.24	124.01	6.86
Total	12,694.96	100.00	1,808.46	100.00

* Contrôle des documents, enregistrement de l'information, vérification de l'enregistrement, tri, etc...

Depuis son adhésion au réseau gouvernemental, le réseau de télécommunication du ministère a permis de véhiculer rapidement des informations d'ordres technique et administratif entre les divisions territoriales et les différents services localisés à Québec, les Associations de protection des forêts et autres organismes.

Les tableaux qui suivent montrent l'utilisation du réseau de télécommunication.

Tableau 2.**Utilisation des télescripteurs
(avril 69-mars 70)**

Endroits	Messages	
	Envoyés	Reçus
Postes de Québec	5,677	5,102
Postes à l'extérieur de Québec	8,417	6,393
Total	14,094	11,495

Tableau 3.**Fréquence mensuelle d'utilisation des télescripteurs**

Endroits	Messages	
	Envoyés	Reçus
Postes à Québec (1968-69)	220	210
Postes à Québec (1969-70)	473	425
Augmentation	115%	102%

Tableau 3.**Fréquence mensuelle d'utilisation des télescripteurs (suite)**

Endroits	Messages	
	Envoyés	Reçus
Postes à l'extérieur (1968-69)	229	231
Postes à l'extérieur (1969-70)	701	533
Augmentation	206%	131%

12

Direction générale de la Planification

Services

**Aménagement régional
Etudes économiques
Formation technique
Recherche**

Service de l'Aménagement régional

Le rôle du service de l'Aménagement régional consiste, en partant des objectifs de développement élaborés au niveau de la direction générale de la Planification, à préciser les moyens d'y parvenir en proposant des programmes et des projets aptes à favoriser une meilleure utilisation des richesses territoriales et forestières de la province.

De par son rôle, les activités de ce service ont porté principalement sur des travaux concernant l'utilisation de la matière ligneuse et l'étude des besoins en terres publiques pour fins de récréation et de villégiature. Cependant, la répartition de ces travaux et études entre les diverses régions du Québec a été fonction des priorités établies par le Gouvernement compte tenu des demandes du public.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne le secteur forestier, la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, celle du Saguenay-Lac St-Jean et celle du Nord-Ouest québécois ont été l'objet de travaux spéciaux. Dans la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, la préparation de plans de zone a été mise de l'avant et les travaux de base sont complétés pour les zones de Gaspé-Nord, de Gaspé-Sud, de Nouvelle et de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

Au Saguenay-Lac St-Jean, dans le cadre de la Mission de planification régionale, les études commencées l'an dernier se sont poursuivies au cours de l'année et un document faisant ressortir les perspectives de développement a été complété. Dans le Nord-Ouest québécois, l'Office de Planification et de Développement du Québec a mis sur pied une autre mission à laquelle le ministère participe dans les domaines de sa juridiction. Un chargé de projet, nommé à cet effet, a déjà commencé son travail pour le poursuivre plus intensément au cours de la prochaine année.

En plus des activités mentionnées ci-dessus, le service a donné son avis sur de nombreux cas particuliers concernant l'allocation de matière première et l'implantation d'industries.

Dans le secteur des Terres, le travail entrepris l'an dernier pour l'établissement de normes quant à l'aménagement des terrains riverains pour fins de récréation en plein air, s'est continué. Par ailleurs, des études préliminaires de lacs et de rivières ont été entreprises dans le but d'évaluer le bien-fondé de demandes précises et de les situer dans le contexte des besoins et des conditions du milieu.

Ces études, au nombre de 39, ont été réalisées dans diverses régions du Québec, mais la région de Montréal et celle de l'Ouest québécois où la demande de terres publiques, pour fins de récréation collective et de villégiature est la plus intense, ont fait l'objet de plus de 70% du nombre de ces travaux.

Service des Études économiques

Les activités du service des Etudes économiques peuvent être groupées en trois grandes divisions. Ce sont les activités ayant trait au développement industriel, celles se rapportant aux travaux d'évaluation des terrains forestiers et celles concernant son rôle de conception fonctionnelle.

Dans le domaine du développement industriel, les travaux ont été conduits, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, en vue de favoriser l'implantation d'industries forestières dans diverses régions du Québec, tant dans la région du Nord-Ouest québécois que dans celle du Saguenay-Lac St-Jean, celle de la Côte-Nord, du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Le service a de plus exécuté des études sur la rentabilité d'industries existantes afin de mieux orienter les décisions susceptibles d'assurer le développement de ces entreprises.

Le tableau ci-dessous illustre le travail exécuté par le service dans le domaine des évaluations forestières. Ces travaux permettent d'acquérir par voie d'échange, de rétrocession ou d'achat selon le cas, divers territoires forestiers afin de poursuivre le programme de réaménagement commencé depuis quelques années en vue de mieux répartir entre les divers utilisateurs les bois dont ils ont besoin. En plus des travaux dénombrés dans ce tableau, le service a également procédé à une évaluation qui a permis à une société forestière de consolider ses concessions et ainsi de réaliser une importante expansion de son usine.

Travaux d'évaluation forestière effectués en 1969/70

État des travaux	Concessions forestières				Terrains privés			
	Échanges		rétrocessions		échanges		achats	
	Nombre mi ²		Nombre mi ²		Nombre mi ²		Nombre mi ²	
Transactions complétées	4	2,939	5	332	1	230	2	92
Négociations terminées	1	181	1	5	—	—	1	6
Négociations en cours	1	390	6	1890	—	—	3	345
Calculs d'évaluation terminés	—	—	3	123	—	—	2	27
Calculs d'évaluation en cours	3	289	1	125	—	—	3	53

Le groupe de conception fonctionnelle, mis sur pied au Service des études économiques, a pour rôle de:

- 1 — déterminer des objectifs pour le ministère et de les formuler en termes de politiques;
- 2 — concevoir des moyens, des mécanismes, des structures nouvelles dans le cadre de ces politiques;
- 3 — conseiller les autorités du ministère quant aux priorités d'action;
- 4 — fournir des services de conception sur le plan méthodologique aux autres services du ministère;
- 5 — assurer la liaison entre le ministère et les autres organismes de planification.

Au cours de 1969/1970, les projets confiés à ce groupe se sont poursuivis tel que prévu. Il convient de signaler que l'étude systématique du secteur cartographique a été complétée et qu'un colloque a été organisé pour réunir tous les intéressés qui ont convenu de former un Comité permanent de la Cartographie.

Le projet concernant la protection des forêts est également terminé et les recommandations qui se dégagent de cette étude sont en voie d'être réalisées par la direction générale de la Conservation.

En plus de ce qui précède, les études concernant les budgets-programmes et un système de gestion du territoire se sont poursuivies et c'est ainsi qu'à compter de 1971/72, il sera possible de commencer à appliquer au ministère un système P.P.B.

Depuis le début de l'année fiscale 1969/70, une publication de statistiques usuelles et pertinentes au secteur forestier a été préparée et déjà six numéros ont été tirés à plus de cinq cents exemplaires chacun.

Deux nouveaux projets sont venus s'ajouter à ceux déjà en marche et concernant le Comité permanent de la Cartographie dont il est question précédemment et une étude sur le statut, la gestion et l'administration des forêts domaniales.

Service de la Formation technique

Le service de la Formation technique, en plus de dispenser l'enseignement forestier au niveau des métiers, administre la Station forestière de Duchesnay; c'est ainsi que ce service agit dans divers domaines en fournissant les équipes dont il dispose.

L'enseignement des métiers forestiers qui pour la dernière année s'est donné en 1969/70 sous l'égide du ministère des Terres et Forêts, comprend quatre cours différents. Ce sont: le cours de garde-forestier, celui de classeur-mesureur, celui d'affûteur et celui d'opérateur de scierie. Le tableau ci-dessous résume les activités scolaires.

Cours	Demandes d'admission	Inscriptions	Diplômés
Garde-forestier	300	82	77
Classeur-mesureur	75	32	18
Affûteur	25	16	10
Opérateur de scierie	8	8	5

Les activités au niveau de la Station forestière ont été nombreuses et concernent la recherche, l'éducation populaire, l'aménagement de la forêt adjacente et l'installation d'équipements divers. Plus de 1 000 enfants d'âge scolaire ont profité de classes vertes à la station forestière et les jeunes 4-H et les scouts ont pu séjourner en forêt sous la direction de moniteurs qualifiés.

Service de la Recherche

Recherches en sylviculture.

Deux projets de recherche, concernant les modalités d'application de l'éclaircie précommerciale par des moyens chimique et mécanique, ont été réalisés au cours de l'année dans la région de l'est du Québec. Pour les fins de ces projets, 56 places d'étude de 1/10 acre ont été établies. A l'automne, on a commencé la compilation des données. Il est encore trop tôt pour dégager des résultats de cette expérience.

Les études sur le terrain concernant les variations de la croissance du sapin baumier et sur les implications sylvicoles de ces variations dans la forêt domaniale de Matane sont terminées. Quarante-six peuplements à prédominance de sapin baumier ont fait l'objet de cette étude. Un total de 513 arbres y ont été étudiés sur le terrain.

Le Service a aussi entrepris une étude sur la productivité primaire de quelques peuplements de pin gris.

L'agrandissement de la forêt de Duchesnay par l'acquisition des territoires appartenant auparavant à Murdock Lumber Co. a occasionné divers travaux relatifs à l'identification des nouvelles limites du territoire, à l'entretien des chemins existants, à la surveillance et au contrôle des incendies, etc.

Divers équipements requis par le service de la Recherche du ministère ont été installés, notamment deux serres et un bâtiment de service, un arboretum, un étang d'une capacité de 450 000 gallons devant servir à irriguer la pépinière et l'aménagement d'un terrain devant recevoir une station météorologique de premier ordre. De plus, la forêt a été arpentée, inventoriée et divisée en compartiments.

Recherches sur la fertilité des sols et le reboisement

Les projets de recherche sur le reboisement expérimental continu et le reboisement d'automne avec essai de fertilisation ont été réalisés dans le canton Tourelle, comté de Gaspé-Nord. Ces études permettront de connaître les taux de survie des semis, d'expérimenter des méthodes de conservation des semis en chambre froide et d'établir si la fertilisation peut augmenter les chances de survie et améliorer la résistance des plants aux gelées hâtives pendant la période automnale.

Pour ce qui est de l'étude sur les conditions de fertilité des sols des peuplements de pin gris, 30 places d'étude de 1/2 acre ont été

étudiées dans la région du Saint-Maurice afin de connaître les relations existant entre le contenu en éléments du feuillage et la croissance des arbres.

Le ministère a participé avec les provinces de l'Est du Canada, les universités et l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers, à un vaste projet de recherche sur la fertilisation des forêts naturelles. Sept secteurs expérimentaux comprenant 92 places d'étude ont été étudiés dans les sapinières en Gaspésie.

Deux autres projets ont été poursuivis cette année; ils portent sur les sujets suivants:

- 1.— les effets d'un brûlage contrôlé avant plantation sur les propriétés du sol et sur les chances de survie d'une plantation d'épinette noire;
- 2.— les effets de l'engrais de ferme dans des plantations d'épinette blanche sur dune de sable.

Le Service a aussi commencé une étude des plantations déjà effectuées au Québec, en vue de l'établissement de normes pour le choix des essences à reboiser.

Recherche en génétique

Un programme de recherche dans cette discipline a été préparé par un chercheur du Service. Il a pour objectif d'obtenir des plants de reboisement de qualité, à croissance rapide et qui pourront s'adapter aux conditions climatiques et pédologiques des différentes régions du Québec.

Un réseau de secteurs expérimentaux pour l'amélioration des arbres forestiers a été amorcé à différents endroits du Québec. Notons toutefois que la grande partie du réseau réalisé au cours de l'année est dans le territoire-pilote de l'est du Québec. On y trouve des secteurs expérimentaux à Parke, dans la seigneurie de Matapédia, à Lac-Saint-Ignace, à Gaspé, à Saint-Elzéar-de-Bonaventure et à Sainte-Paule. Un populetum a aussi été établi dans la forêt domaniale de Matane. Trois autres secteurs expérimentaux ont été créés: deux en Abitibi (Guigues et Trécesson) et un autre à la Station forestière de Duchesnay. Des essais de germination et la préparation de jeunes semis ont également été réalisés à la pépinière de Berthierville et à celle de Duchesnay.

Laboratoire de sols

Le tableau suivant résume les activités du laboratoire de sols et de tissus végétaux du Service de la recherche en 1969/70.

Analyses de sols

Analyses effectuées pour:	Analyses complétées	Analyses commencées
Le Service de la restauration forestière	132	39
L'Inventaire des terres du Canada	345	563
Divers projets de recherche du Service de la recherche	421	

Analyses de tissus végétaux

Analyses d'azote	1317
Analyses du calcium total	1317
Analyses du magnésium total	1317
Analyses du sodium total	1317
Analyses de fer	1317
Analyses de phosphore	1317
Analyses de zinc	1317
Analyses de potassium	1317
Analyses de manganèse	1317

— Présentation des résultats en nombre d'aiguilles par gramme pesées à la balance de précision 5 000 échantillons.

Recherches en écologie et en dendrométrie

Au cours de l'année 1969/70, vingt et un projets de recherche en écologie ou en dendrométrie étaient en voie de réalisation et, sur ce nombre, cinq ont été complétés. Ces derniers portent les titres suivants:

1. — *Etude des relations entre la végétation des stations de l'épinette noire et leur productivité.* Il s'agissait d'une collaboration d'un chargé de recherche du ministère à un projet de l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers. Une publication à ce sujet a été éditée par l'Institut en juillet 1969 (Woodlands reports no 16. Forest soil-site studies. The use of forest vegetation for evaluating site fertility of black spruce).

- 2.— *Description phytosociologique et cartographie phytodynamique des groupements végétaux du comté de Rivière-du-Loup.*
- 3.— *Etude sur la stratification forestière lors de l'inventaire d'aménagement dans la forêt boréale.*
- 4.— *Précision de l'estimation de la hauteur de l'avion à l'aide du radar.* Ce projet était effectué, à l'aide d'une subvention du ministère, par un professeur de l'université Laval.
- 5.— *Cartographie écologique préliminaire de la forêt de Duchesnay.*

Un projet concernant l'estimation des effets des fluctuations de l'échantillonnage sur six formules de cubage des arbres a été interrompu à cause de la maladie de celui auquel il avait été confié. Il devra être continué par un autre chercheur en dendrométrie.

Cinq autres projets en écologie ont pour but de fournir à l'inventaire des terres du Canada, les données de base nécessaires à la classification des possibilités d'utilisation des terres pour la production de matière ligneuse. Ils portent sur l'étude phytosociologique, pédologique et dendrométrique des séries de végétation rencontrées dans différentes sections forestières étudiées pour le programme de l'I.T.C. Les compilations dendrométriques se poursuivent afin de déterminer les classes de productivité pour différentes associations feuillues du Québec.

Trois autres projets intitulés: *Définition écologique des unités pouvant être cartographiées à l'aide de la photographie aérienne*, *Etude écodynamique des tremblaies de la section forestière Laurentienne* et *Etude écologique de la région du mont Mégantic* sont en bonne voie de réalisation.

Enfin au cours de cet exercice financier, les membres de la Division de l'écologie, en collaboration avec leurs homologues du gouvernement du Canada et de l'université Laval ainsi qu'un spécialiste français de Montpellier, ont élaboré un code pour la compilation des données écologiques du territoire. Une édition provisoire de ce code devrait être publiée au cours du prochain exercice financier.

Inventaire des terres du Canada

Le but de ce projet est de cartographier le territoire suivant la possibilité d'utilisation des terres pour la production de matière ligneuse. Le système de classement utilisé divise les forêts en sept classes de productivité. La classe est déterminée d'après le nombre de pieds cubes à l'acre que la station pourrait produire annuellement dans d'excellentes conditions naturelles.

À la fin de l'année 1968/69, 146 cartes au 50 000^e étaient terminées; au cours de l'année, 1969/70, ce nombre est passé à 282 sur

un total de 601. Les manuscrits sont terminés pour 111 autres cartes et les informations de terrain sont recueillies pour 63 cartes. Au cours de l'année 1970/71, les informations sur le terrain seront recueillies pour le reste du territoire c'est-à-dire pour 145 feuillets. En 1969/70, sept cartes au 250 000^e ont été préparées et la première à être publiée sera celle de la région d'Ottawa (31G).

Au cours de l'année, plus de 200 places-échantillons ont été prélevées; ce qui porte le total à plus de 700 depuis le début du projet. Ces places comprennent les relevés phyto-sociologiques, pédologiques et dendrométriques. La compilation et les analyses de ces relevés fournissent les renseignements nécessaires pour le classement des terres selon leur potentiel de production de matière ligneuse.

Subventions

Un montant de \$30 000 a encore été versé cette année à la faculté de Foresterie et de Géodésie de Laval pour la continuation de projets déjà commencés ou pour la mise en marche de nouveaux projets. Les projets poursuivis cette année sont les suivants:

- *Etude des méthodes de coupe et autres traitements sylvicoles dont on a fait l'essai au Québec;*
- *Etude d'une maladie s'attaquant aux plantations de pin rouge et causée par le chancre Scleroderris;*
- *Etude d'une nouvelle méthode pour l'imprégnation et l'injection de produits de préservation liquides dans le bois;*
- *Recherche sur l'établissement de cartes prototypes fondamentales au 20 000^e pour le Québec.*

Quant aux trois nouveaux projets, ils ont pour titres:

- *Recherche des périodes d'intervention favorables à la régénération et à la survie du bouleau jaune dans un système de coupe par bandes en forêt feuillue;*
- *Etude anatomique quantitative de quelques écorces économiquement importantes;*
- *Mise au point d'un monument approprié à chaque ordre géodésique.*

Grâce à un contrat du Service de la recherche et à l'aide du Service de la restauration forestière, le Fonds de recherches forestières de l'université Laval a pu poursuivre ses travaux dans le comté de Montmagny en vue d'expérimenter des méthodes de coupes sylvicoles appropriées aux petites forêts.

Nombre de projets de recherche

Au cours de l'année 1969/70, le nombre de projets de recherche effectués, subventionnés ou facilités par le Service a été porté de quarante à cinquante-huit.

Forêts expérimentales

Le Service de la recherche a produit au cours de l'année une cartographie écologique préliminaire de la forêt de Duchesnay. Le personnel du camp étudiant a été affecté au déblaiement des lignes subdivisant la forêt en blocs forestiers, lignes qui seront par la suite arpentées et jalonnées de repaires en bronze fournis par le Service de la recherche. On a aussi commencé à transformer la pépinière existante en pépinière de recherche par la construction d'un réservoir qui permettra de l'irriguer. Une nouvelle carte de base au 20 000^e, l'arpentage et l'inventaire forestiers ont aussi été complétés au cours de l'année par les services concernés. Le Service de la recherche y a aussi commencé l'aménagement d'un secteur expérimental pour l'amélioration des arbres forestiers.

Dans la seigneurie de Lotbinière, les écologistes du Service ont poursuivi les études nécessaires à la classification écologique. L'arpentage et l'inventaire forestiers sont aussi terminés. A la demande du Service de la recherche, le ministère a commencé à y construire un chemin forestier. Trois secteurs expérimentaux y ont aussi été obtenus et confiés à un professeur de la faculté de Foresterie et de Géodésie de Laval qui y effectue des recherches sur la génétique du noyer noir et de l'érable à sucre.

Dans la région de l'est du Québec, un premier complexe forestier est en voie de réalisation dans la réserve cantonale de Parke. Un contrat de photo-interprétation forestière y a été octroyé et un inventaire forestier exécuté. Un ingénieur forestier du district de Rivière-du-Loup y a été particulièrement attaché. La classification écologique a été commencée et un secteur expérimental pour l'amélioration des arbres forestiers y a été délimité.

Le site d'un deuxième complexe forestier a également été choisi aux environs de New Richmond.

Au cours de l'année, 44 secteurs expérimentaux ont été créés à travers le Québec afin de protéger les places d'étude du Service de la recherche et quelques autres effectués par d'autres organismes. La délimitation et l'affichage de ces secteurs est en voie de réalisation selon des normes bien établies.

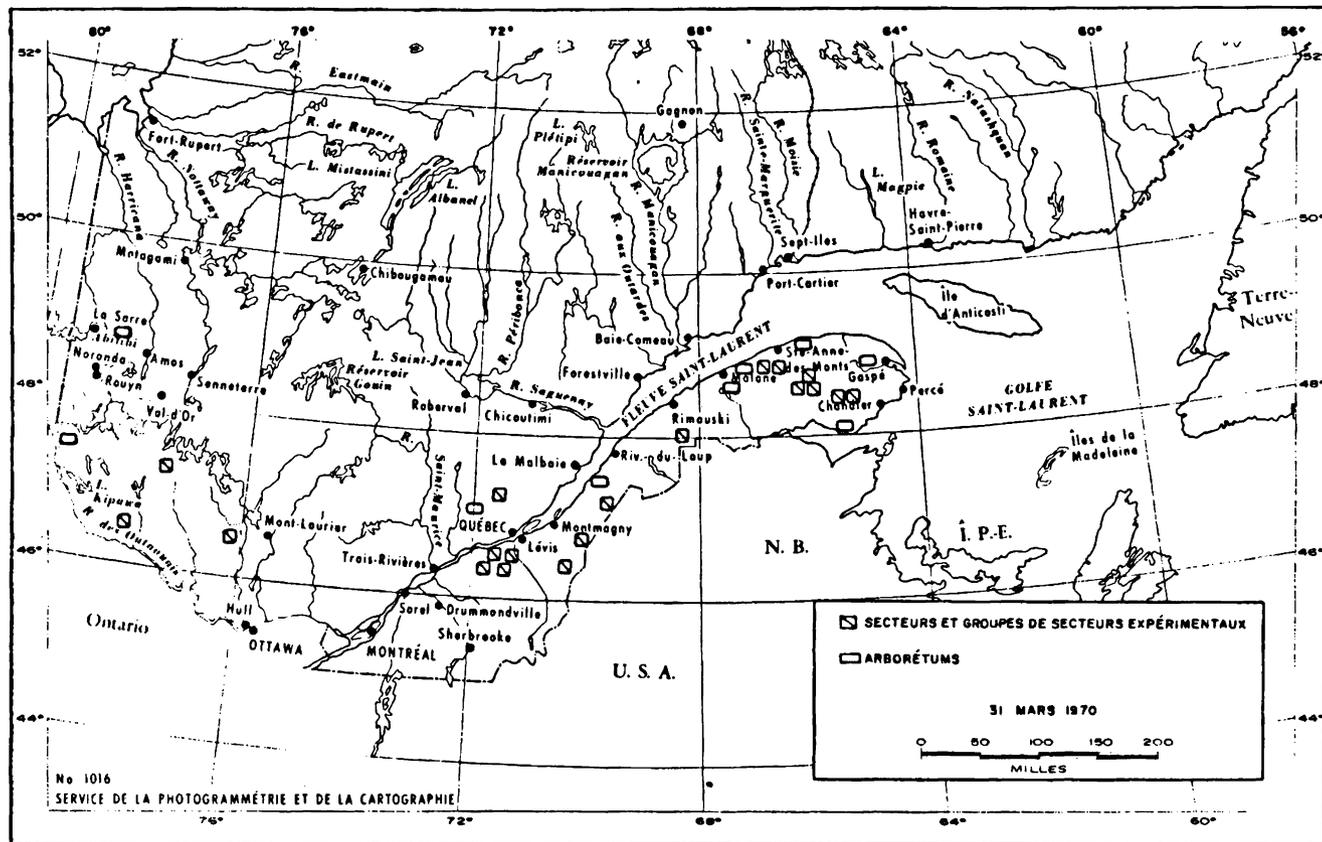
Le Service de la recherche a aussi obtenu des ministères de l'Education, de l'Agriculture et de la Colonisation ainsi que de la Voirie, le transfert de charrues, de herses, d'une lame dentelée et

d'un bélier mécanique. Cet équipement sera utilisé pour la préparation du terrain dans les recherches en reboisement, en fertilité des sols et en génétique forestière.

Conseil de la recherche et du développement forestiers

Le Service de la recherche a aussi participé à l'élaboration du projet de création du Conseil de la recherche et du développement forestiers du Québec. Tout le travail de secrétariat a aussi été effectué par le personnel du Service dans l'attente qu'un budget particulier puisse être alloué au Conseil. Le directeur du Service de la recherche a été nommé membre du Conseil.

DISTRIBUTION DES ARBORÈTUMS ET DES SECTEURS EXPÉRIMENTAUX



Direction générale du Domaine territorial

Services

Arpentage et Géodésie

Cadastre

Photogrammétrie et Cartographie

Terres

**Travaux d'arpentage
en 1969/1970**

District Electoral	Nombre de travaux	Nature du travail			
		Tracé de ligne (Milles)	Emplacement délimité (Nombre)	Relevé de chemin (Milles)	Relevé de cours d'eau (Milles)
Abitibi-Est	29	653	350	35	11
Argenteuil	1	1		2	
Arthabaska	1	4			2
Beauce	2	9	11	5	
Bellechasse	1	5	2		1
Berthier	2		5		
Bonaventure	9	6	6	1	
Champlain	1	6	1		
Dorchester	1	2			
Duplessis	3		108		
Dubuc	3	6	174	6	5
Frontenac	6	31	28		1
Gatineau	2	12		5	4
Gaspé-Nord	3		3		
Gaspé-Sud	13	26	8		
Joliette	1	5	2		
Jonquière	1	2	13	1	
Kamouraska	1		1		
Labelle	8	56	129	3	3
Lotbinière	1		22		

Travaux d'arpentage en 1969/1970 (suite)

District Electoral	Nombre de travaux	Nature du travail			
		Tracé de ligne (Milles)	Emplacement délimité (Nombre)	Relevé de chemin (Milles)	Relevé de cours d'eau (Milles)
Matane	3		2		
Maskinongé	2	21			
Matapédia	1	6			
Mégantic	1		55		1
Montcalm	8	142			
Montmagny	1	1	1		
Papineau	5	10	61	3	12
Pontiac	1	4		6	4
Portneuf	3	17	80	7	
Rimouski	9	26	2		
Rivière-du-Loup	3	1	57	1	8
Roberval	5	31	3	6	3
Rouyn-Noranda	3	52	13	4	
Saguenay	2		46		
St-Maurice	1	17			
Témiscamingue	2	13	2		
Témiscouata	4	22	2		
Terrebonne	3	63	4		
Territoire du Nouveau-Québec et Mistassini	1	40			
Total	144	1,290	1,191	85	55

Outre les études, les recherches, la préparation d'instruction et les consultations indispensables à la bonne marche de ces travaux, il a été nécessaire, encore cette année, d'élaborer certains projets d'aménagement du territoire pour des fins touristiques ou de villégiature ainsi que pour le développement des territoires du Nouveau-Québec.

De plus, on a procédé à la vérification et à l'inspection de plusieurs lignes d'arpentage, notamment de la partie de la ligne interprovinciale Québec-Ontario qui s'étend du lac Saint-François jusqu'à la rivière des Outaouais. L'examen de l'état de cette ligne, qui a été tracée originellement en 1860 et renouvelée en 1922, a permis de retrouver cinquante et un (51) des cinquante-huit (58) monuments qui ont été construits à l'une ou l'autre de ces occasions. Malheureusement plusieurs de ces monuments sont aujourd'hui plus ou moins détériorés. A la suite de ce travail, un nouvel arpentage de cette partie de ligne pourra être entrepris conjointement par les deux provinces.



Monument en pierre taillée datant de 1860 et indiquant la position de la ligne frontière Québec-Ontario.

(Photo prise en juillet 1969)



Monument en béton datant de 1922 et indiquant la position de la ligne frontière Québec-Ontario.

(Photo prise en juillet 1969)

Parmi les demandes provenant des différents organismes gouvernementaux, il y a lieu de souligner celles qui ont pour objet la désignation des lots. Le document technique qui fournit cette désignation s'appelle "spécification". Celle-ci établit la superficie de la parcelle de terre identifiée, et en mentionne les particularités.

Le tableau ci-dessous indique, d'après leur fin respective, le nombre et la superficie des terrains spécifiés en 1969/70.

Fin	Nombre	Superficie (acres)
Domiciliaire	898	31 089.23
Récréative	1 096	4 888.52
Industrielle	81	5 508.83
Unité publique	426	2 613.60
Minière (claims)	56	31 440.82
Forestière	211	11 170.38
Divers	286	8 544.22
Total	3 054	95 264.60

Géodésie

Les réalisations de cette division découlent du rôle confié au Service de l'arpentage et de la géodésie en ce qui a trait aux travaux géodésiques nécessaires à l'équipement du territoire. Cet équipement géodésique fournit les points d'appui nécessaires aux travaux de cadastre, de topographie et de cartographie.

Au cours de l'exercice, le personnel de la division a effectué, dans les régions de Sherbrooke, Montréal et Hull, des travaux de reconnaissance, d'inspection et de triangulation primaire-complémentaire auxquels ont directement participé quatre arpenteurs-géomètres et dix-sept étudiants et ouvriers.

Des études techniques ont été effectuées et des instructions rédigées pour l'exécution de travaux de reconnaissance, de triangulation primaire-complémentaire, de polygonation des deuxième et troisième ordres et d'établissement de bornes cadastrales. Aussi certains points géodésiques déjà établis ont dû faire l'objet de nouvelles localisation et détermination à la suite de travaux de voirie.

La division a préparé des instructions pour la matérialisation de points établis en vue du rattachement, au réseau géodésique, des limites de pêche aux embouchures de certaines rivières à saumons,

des travaux de révisions cadastrales ainsi que des lignes d'arpentage établies ou renouvelées.

La codification des notes originales et la compensation des réseaux géodésiques ont été assurées par la section des calculs.

Enfin, la division a proposé et surveillé les étapes d'un projet de recherche relativement à la construction et à la stabilité de nouveaux types de monuments géodésiques.

Le tableau suivant indique, par district électoral, le nombre de points reconnus (choisis à la suite d'une reconnaissance sur le terrain), matérialisés (concrétisés par des repères permanents) et déterminés (définis géographiquement par coordonnées) en 1969/70:

**Équipement géodésique
en 1969/1970**

District électoral	Lieu	Nombre de points								
		Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre
Argenteuil	Lachute		8	16		8	16		19	48
Argenteuil	Lachute (Région de)	2			2			2		
Bagot	Roxton-Drummondville	1	1		1	1		1	1	
Beauce	St-Georges et Beauceville			12			12			12
Bonaventure	Mun. du Canton de New-Richmond			10			10			10
Bonaventure	Paspébiac-New-Carlisle		13			13			13	
Bourassa	Ile-de-Montréal (ptie N.E.)		5							
Bourassa	Ile-de-Montréal (ptie N.E.)					5			5	
Chauveau	Châteauguay et Châteauguay-Centre		16	9		16	4		16	9
Châteauguay	St-Dunstan-du-Lac-Beauport			17		13	115		15	115
Drummond	Roxton-Drummondville				2			6	6	
Drummond	Sherbrooke (Région de)							1		
Fabre	Laval			66			66			66
Fabre	Laval		3			3			3	
Gaspé-Nord	Ste-Anne-des-Monts et Cap-Chat		4	14		4	14		4	14
Gaspé-Sud	Chandler, Newport		4	11		4	11		4	11
Gaspé-Sud	Rivière-au-Renard		8			8			8	
Hull	Hull			67			67			67
Jacques-Cartier	Hull			20			20			20
Hull	Ile-de-Montréal (ptie S.O.)		4							
Kamouraska	Kamouraska et St-Pascal		5	21		5	15		5	21
Kamouraska	Ste-Anne-de-la-Pocatière			11		11			11	
Labelle	Mont-Laurier	1	5	26	1	5	23	1	5	26

Équipement géodésique en 1969/1970 (suite)

District électoral	Lieu	Nombre de points								
		Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
		1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre	1er Ordre	2e Ordre	3e Ordre
Labelle	Mont-Laurier (Région de)	3	1		3	1		3	1	
Labelle	Mont-Laurier	1			1			1		
Lac St-Jean	Alma		26	88		26	88			
Lafontaine	Ile-de-Montréal (ptie N.E.)		28							
Lafontaine	Ile-de-Montréal (ptie N.E.)					28			28	
Laval	Laval			24			24			24
Laval	Laval		2							
Matapédia	Amqui		9			9			9	
Nicolet	Bécancour			7			8			8
Richelieu	Contrecoeur		21			21			21	
Richmond	Sherbrooke (Région de)				4	1		4	1	1
Rivière-du-Loup	Trois-Pistoles et Riv. Trois-Pistoles		7			7			7	
Robert-Baldwin	Ile-de-Montréal (ptie S.O.) et Ile Bizard		48							
Shefford	Sherbrooke (Région de)				1			1		
Sherbrooke	Sherbrooke (Région de)							2		2
Stanstead	Magog					6	61		6	
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe			29			29			29
Témiscouata	Cabano, Notre-Dame-du-Lac		19			19			19	
Témiscouata	Cabano, Notre-Dame-du-Lac	5			5			3		
Terrebonne	Mont-Tremblant		3	6		10	37		10	37
Trois-Rivières	Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine								2	82
Trois-Rivières	Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine								3	11
Total		13	251	443	20	224	620	27	224	613

Limites territoriales

L'activité principale de cette division découle de la responsabilité du service concernant la description des limites territoriales servant à des fins administratives ainsi que la préparation des documents qui s'y rapportent. Ce travail se rattache principalement aux territoires municipaux, aux grandes divisions administratives, aux projets de loi contenant des désignations territoriales et aux cantons.

Au cours de l'exercice, les travaux suivants ont été exécutés:

- Examen de trente-cinq (35) dossiers transmis par le ministère des Affaires municipales ayant pour objet le changement des limites ou du statut de certaines municipalités;
- Préparation de trente-deux (32) descriptions officielles des limites de territoires municipaux et de quatre (4) mémoires concernant les correctifs à apporter avant d'accepter les modifications demandées;
- Vérification et préparation de quatorze (14) descriptions territoriales devant faire partie de certains projets de loi;
- Préparation de deux (2) descriptions pour accompagner des projets d'arrêtés en conseil;
- Recherches sur la localisation et les limites des territoires à l'usage des Indiens du Québec;
- Préparation de cinquante-deux (52) cartes à l'échelle du 250,000^e indiquant le contour des municipalités, des districts électoraux et des municipalités de comtés. Ces cartes complètent une série entreprise au cours de l'exercice précédent couvrant ainsi tout le territoire du Québec situé au sud du parallèle 53° de latitude septentrionale;
- Mise à jour de six (6) cartes de municipalités de comtés à l'échelle de 1/2 mille au pouce: Chambly, Laprairie, Maskinongé, Montmorency No 1, Montmorency No 2 et Verchères.

Service du Cadastre

Le service du Cadastre est responsable de la confection, de la conservation et de la tenue à jour des documents cadastraux.

Les structures de ce service comprennent, en plus des archives et du secrétariat, quatre divisions: la division du contrôle, la division des amendements, la division de la révision (mise à jour) et la division de la compilation.

Contrôle

Le rôle de cette division consiste à examiner les projets de subdivision soumis par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée. Lorsque ces projets sont trouvés conformes aux normes du ministère et aux lois qui régissent le Cadastre, ils sont déposés officiellement aux archives du ministère.

Le personnel de cette division a préparé au cours de l'année des normes et procédures pour la préparation des documents cadastraux. Ces normes sont au stade de la rédaction finale et elles seront par après adressées à tous les arpenteurs-géomètres de la pratique privée.

Des normes ont été également préparées pour le cadastrage des immeubles érigés sous le régime de la copropriété. (Voir graphiques 1 et 2). Le Cadastre en trois dimensions a également fait l'objet de cette étude. Plusieurs projets de cette nature sont en voie de réalisation et les documents s'y rattachant seront incessamment déposés aux archives du ministère.

L'application éventuelle du système métrique dans les documents cadastraux a également fait l'objet d'une étude et une directive à ce sujet a été adressée à tous les arpenteurs-géomètres.

Le graphique numéro 3 (lots ajoutés) donne un aperçu des activités de cette division en regard des documents qui nous ont été soumis par examen et dépôt. Ce graphique fait état du nombre de lots qui ont été ajoutés par voie de subdivision.

Révision (mise à jour)

Cette division a pour mission de voir à l'application de la loi relative aux titres dans certains districts électoraux, chapitre 321, S.R.Q. 1964. Les districts électoraux visés par cette loi sont les suivants: Bonaventure, Duplessis, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Iles-de-la-Madeleine, Saguenay et une partie du district électoral de Rivière-du-Loup.

La révision cadastrale consiste à refaire le cadastre à la suite d'une étude de titres et de l'occupation dans un territoire donné; ce territoire coïncide généralement avec une municipalité. A la suite de cette révision cadastrale, un certificat de propriété est émis à chacun des propriétaires des lots ainsi révisés afin de lui permettre d'établir une chaîne de titres ininterrompue. Cette chaîne de titres établit légalement le droit de propriété.

Au cours du présent exercice financier, le Cadastre a été révisé soit en entier soit en partie dans les territoires suivants:

Localités	Districts électoraux
Seigneurie de Mingan (Longue Pointe de Mingan)	Duplessis
Canton de New-Richmond	Bonaventure
Canton Carleton	Bonaventure
Village de Godbout	Saguenay
Village de Sault-au-Mouton	Saguenay
Village de Percé	Gaspé-Sud

La mise à jour du cadastre consiste à décrire et à numéroter distinctement toutes les parties de lots qui résultent du morcellement des lots originaires quand ce morcellement n'a pas été accompagné d'une subdivision en vertu des dispositions de l'article 2175 du Code civil. Généralement ces travaux sont entièrement aux frais des corporations municipales qui les demandent par voie de résolution au ministre des Terres et Forêts. Toutefois, étant donné que ce dernier est responsable du cadastre et de son exactitude et que ces travaux sont faits suivant ses instructions, des subventions peuvent être consenties pour aider aux organismes municipaux qui assument des responsabilités en regard du Cadastre.

En 1969/70, les corporations municipales suivantes ont bénéficié de subventions.

Municipalités	Districts électoraux
Cité de Lachute	Argenteuil
Cité de Montmagny	Montmagny
Cité de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup
Ville de Gatineau	Papineau

Ville de Laval	Laval et Fabre
Ville de Saint-Georges-Ouest	Beauce
Village de Saint-Jacques-de-Leeds	Mégantic
Ville de Lévis	Lévis
Cité du Cap-de-la-Madeleine	Champlain

Amendements

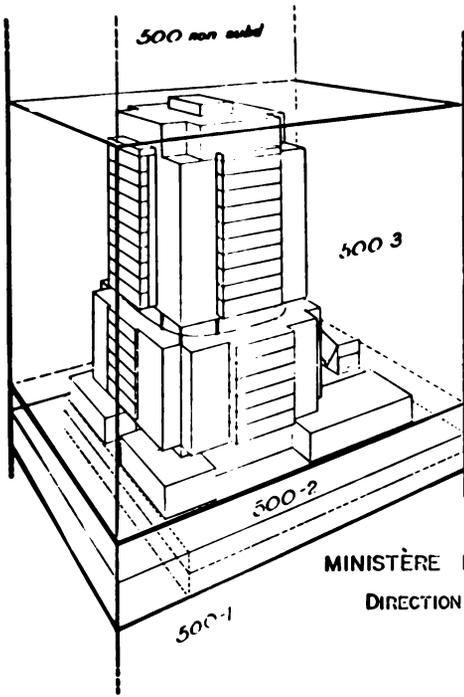
La division des amendements a pour mission d'apporter aux documents cadastraux déposés aux archives du ministère les corrections et annulations demandées par les propriétaires de ces lots. Ces demandes sont transmises par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée. Ces opérations cadastrales exigent une attention toute particulière en ce qui regarde les dispositions du Code civil à l'égard du droit de propriété. Ces droits ne doivent pas être affectés à la suite des modifications apportées aux documents du cadastre. Le graphique numéro 3 fait état des activités de cette division (lots corrigés et lots annulés).

Compilation

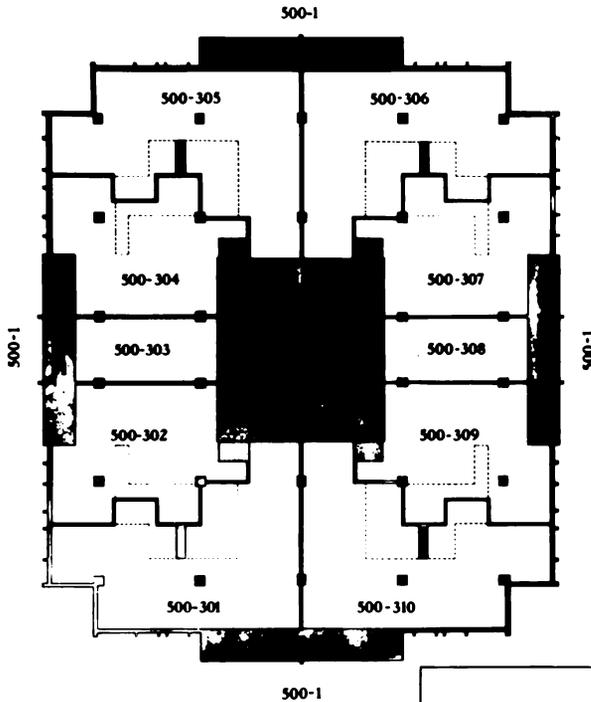
La division de la compilation n'a été établie que récemment. Elle a pour mandat de compiler sur une base cartographique, les informations cadastrales consignées dans les documents déposés aux archives du ministère et celles à venir. Le but de cette compilation est de maintenir les cartes cadastrales à jour et d'en faciliter la consultation.

Parallèlement à la compilation des plans, la rénovation du livre de renvoi a été confiée également à cette division. Il s'agit de refondre la description de chaque lot en tenant compte de sa description originale et des amendements qui ont pu y être apportés depuis la confection des documents cadastraux.

Ces opérations sont faites suivant les dispositions des articles 2176 et 2176C du Code civil et font partie d'un programme de rénovation globale du cadastre de la province de Québec. Les plans montrés au graphique numéro 4 donnent un aperçu de la nécessité de la compilation cadastrale.



MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC
 DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE TERRITORIAL
 SERVICE DU CADASTRE

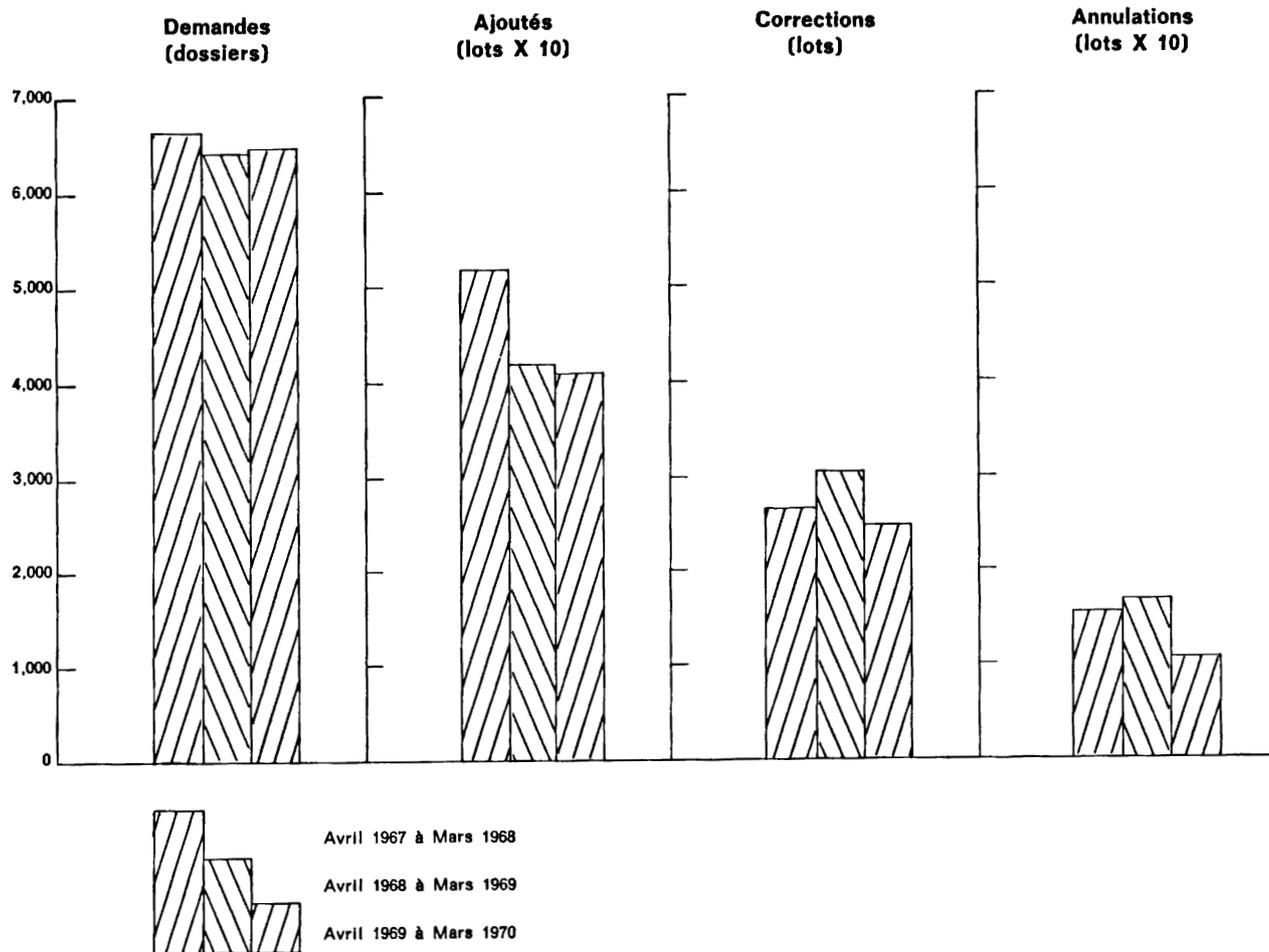


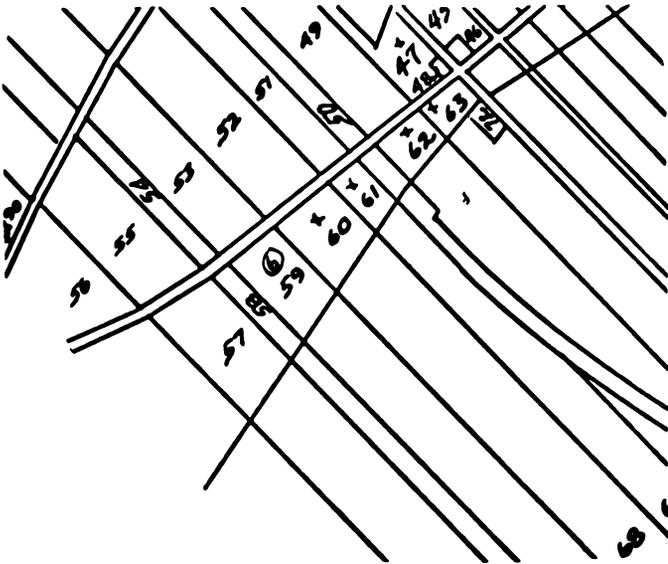
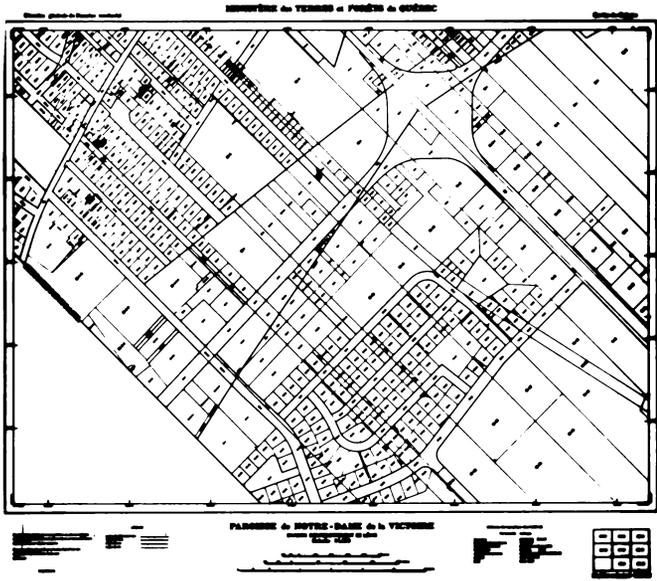
100-2
 H
 500-2

500-1
 TROISIÈME ÉTAGE

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC
 DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE TERRITORIAL
 SERVICE DU CADASTRE







La nécessité de la compilation cadastrale est illustrée par les cartes qui montrent l'état du morcellement pour le même territoire au moment de la confection du cadastre (1874) et aujourd'hui.

Photogrammétrie et Cartographie

Le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie est responsable de la confection, de la publication et de la distribution de toutes les cartes géographiques qui représentent le territoire du Québec et qui sont nécessaires aux différents secteurs de l'administration provinciale.

Cette responsabilité s'étend à tous les travaux de photographie aérienne, de photogrammétrie, de cartographie et d'impression nécessaires à la publication des cartes préparées selon un programme établi après consultation avec les autres ministères et organismes du gouvernement.

Certains de ces travaux sont exécutés par l'entreprise privée à la demande du service de la Photogrammétrie et de la Cartographie. Au cours de l'année 1969/1970, les projets exécutés par contrat à ces fins ont occasionné des déboursés de l'ordre de \$1,491,000.

Les modalités techniques et l'administration de ces opérations sont aussi la responsabilité du personnel du service qui, en plus du directeur, compte 33 employés: six (6) arpenteurs-géomètres, 1 agent d'administration, douze (12) techniciens en topographie, trois (3) techniciens en photographie, trois (3) opérateurs de machine à imprimer, cinq (5) agents de bureau, une (1) secrétaire et deux (2) sténodactylos.

Photographie aérienne:

Afin de continuer la cartographie au 20 000e le service a fait la photographie aérienne au 40 000e de 7 800 milles carrés dans les régions de l'Abitibi et du réservoir Gouin. La photographie à l'échelle de 1:15 840 (20 chaines au pouce) pour fin d'inventaire des richesses naturelles, a été exécutée sur 3 200 milles carrés dans les régions de la baie James, de la Gatineau, du parc des Laurentides, des lacs Mistassini et Chibougamau, et de la côte nord du Saint-Laurent, entre les latitudes Nord 50° et 52°, et entre les longitudes Ouest 59° et 65°. La photographie de 1 259 milles carrés au 10 000e et de 201 milles carrés au 5 000e a été prise pour fins de cartographie topographique et planimétrique à grande échelle.

Carte planimétrique:

Le programme de cartes de base au 20 000e pour fins d'inventaire des richesses naturelles, s'est continué par la cartographie de 5 675 milles carrés dans les régions d'Amos, du lac Abitibi, de Québec et du lac Saint-Jean.

Les territoires de cinq municipalités ont été cartographiés à l'échelle de 1:1 250 en vue d'une révision cadastrale. Cette cartographie couvre une superficie d'environ 14 milles carrés et comprend les municipalités suivantes: Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Kamouraska, St-Romuald Etchemin et Lachute.

Carte topographique:

Le ministère des Affaires municipales a demandé la cartographie, à l'échelle de 1:10 000 (intervalles de 10 pieds) d'une superficie de 328 milles carrés dans les régions de Rouyn-Noranda, d'Amos, de Mont Laurier, de Jonquière-Chicoutimi, d'Hébertville-Alma, de Baie-Comeau et de Sept-Iles.

Les ministères des Terres et Forêts (cadastre), des Richesses naturelles (directions générales des Eaux et des Mines), du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (service des Parcs) et des Affaires municipales (ODEQ) ont fait exécuter la carte de 38 municipalités et de 19 sites de rivières, lacs et montagnes, aux échelles de 1:5 000 (10 pi), 1:2 500 (5 pi), soit des superficies totales respectives de 127 milles carrés, au 20 000e (20 pi) ont été cartographiés dans la région du lac Quévillon pour le ministère des Richesses naturelles.

Le contrôle terrestre nécessaire à la préparation des cartes est aussi exécuté à la demande du service. Lorsque des stations géodésiques doivent être établies à ces fins, des instructions sont émises à cet effet par le service de l'Arpentage et de la Géodésie.

Des travaux divers, tels, l'agrandissement de cartes de fond du 50 000e au 20 000e pour fin d'inventaire forestier, les opérations de photo-dendrométrie, la photo aérienne en couleur et la confection d'orthophotoplans ont été exécutés pour un montant d'environ \$115,000.

Cartographie:

Le service a préparé pour publication et fait lithographier les documents suivants:

no 1010, Carte du Québec, feuille sud (1 250 000e)

no 1011, Carte du Québec, feuille nord (1 250 000e)

no 1014, Districts électoraux (4 400 000e)

no 1015, Album des districts électoraux, format 8½ po X 14 po, 110 pages

no 1022, Répertoire des cartes géographiques et des photographies aériennes, format 18½ X 11 po, 23 pages.

No 1025, Bassins hydrographiques (4 000 000e)

no 1040, Devis pour travaux de photographie aérienne, format 8½ po
X 11 po, 40 pages.

Cartes non lithographiées:

no 1017, Système de découpage cartographique.

no 1028, Circuits de motoneige, région de La Malbaie, 2 mi au po.

Travaux divers:

1 — Réfection de seize (16) toiles de cadastre.

2 — Partie du canton Baby, Témiscamingue (nord).

3 — Carte forestière synthèse pour la direction générale de la Planifi-
cation. (250 000e)

4 — Carte d'un parc national projeté.

5 — Travaux divers pour l'étude de l'emplacement du futur aéroport
international.

Cartes en préparation:

La série des cartes régionales à l'échelle de trois milles au pouce est
discontinué; elle est remplacée par des cartes au 200 000e selon le
découpage cartographique officiel du ministère. Voici la liste de ces
nouvelles cartes qui sont en préparation.

no 1018, Mingan	22 I
no 1019, Havre-Saint-Pierre	12 L
no 1020, Natashquan	12 K
no 1021, Mécatina	12 J
no 1023, Fort-Coulogne	31 F
no 1026, Hull	31 G

Autres cartes en préparation:

no 1027, Carte du Québec (1 500 000e)

no 1029 à 1036, Etude de la récréation en forêt dans la région de
Québec 500 000e

Région du bas Saint-Laurent et de la Gaspésie,

10 milles au pouce:

no 1037, Les forêts privées

no 1038, Etude de reboisement

Enfin, pour répondre au voeu du ministre des Terres et Forêts, le service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, en collaboration avec la direction générale de la Planification, a contribué à l'organisation et à la tenue d'un colloque sur la Cartographie, à Québec.

Photo-cartothèque:

La photo-cartothèque a distribué l'information suivante, tant aux organismes du gouvernement qu'au public en général:

Photographies aériennes, agrandissements et diapositives	414 475
Cartes d'arpentage et de cadastre	91 502
Cartes fédérales	72 542
Impression de documents venant de l'extérieur du service	50 104
Cartes photogrammétriques	41 471
Cartes géographiques lithographiées	11 993
Cartes index	11 787

Laboratoire de photographie:

Liste des travaux d'impression et de reproduction effectués sur films ou autres bases:

Photostats	5 830 pi ²	Polyesters	1 854 pi ²
Kodagraphes	4 388 pi ²	Papiers	755 pi ²
Films	2 228 pi ²		

Service des Terres

Ce service est responsable de la concession, selon la loi, par bail, vente ou échange, des emplacements requis par le public pour fins domiciliaires, industrielles, touristiques, de villégiature personnelle, ou autres. Il voit à déterminer la valeur des terrains, à percevoir les rentes d'occupation, les loyers, les versements relatifs aux ventes conditionnelles ainsi que certaines redevances seigneuriales encore payables au gouvernement comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon.

L'administration des baux en vigueur, l'étude des cas d'occupation sans titre des terres publiques, la confection et la tenue à jour du terrier du Québec et toute question relative à la tenure de chacune des parcelles constituant le domaine territorial relèvent de la compétence du service des terres.

Statistiques

Il y avait, en 1969/70, environ 9 200 baux en vigueur; plus de 90% de ces baux ont été émis pour fin de villégiature familiale et privée.

De plus, 337 emplacements ont été lotis aux frais du ministère au cours de cette année, afin de répondre à la demande toujours croissante d'emplacements de villégiature pour fins familiales.

Le tableau suivant reflète en partie le volume de travail accompli par ce service:

a) nouveaux baux émis	851
b) transferts de baux	382
c) certificats de vente:	
1) comportant des conditions qui doivent être remplies avant l'émission des lettres patentes	62
2) devant être suivis immédiatement de lettres patentes, les conditions imposées ayant été remplies antérieurement	698
d) révocation de baux ou de ventes	282
e) lettres patentes	851
f) arrêtés en conseil approuvés	70
g) renouvellements de baux	141

Rétrocession de lot

Au cours de l'année, 2 295 lots, représentant une superficie de 195 216 acres, ont été rétrocédés par le ministère de l'Agriculture et de la colonisation à celui des Terres et Forêts.

Revenus

Les revenus du Service des terres en 1969/70 s'établissent comme suit:

a) ventes de terrains	\$431 845
b) honoraires	30 231
c) locations	363 213
d) intérêts	3 164
e) bien des Jésuites et Seigneurie de Lauzon	943
Total	\$929 396

Le cueillette des données indispensables à l'administration des terres publiques, situées sur le littoral de la Baie James, s'est poursuivie et l'inventaire de toutes les occupations de terrains dans ces régions éloignées a été complété en ce qui concerne les villages suivants:

- a) Fort George
- b) Eastmain
- c) Fort Rupert

La délimitation des terrains occupés par différents organismes et par les résidents de ces postes et villages a été entreprise. Les lotissements exécutés au cours de l'année ont permis d'amorcer des négociations en vue de l'émission d'un titre approprié aux occupants de ces agglomérations.

Echanges

Au mois de mai 1969, le service des terres s'est vu confier l'administration de l'ancien territoire, des constructions et améliorations foncières pouvant s'y trouver, que la « Fraser Companies Limited » détenait dans les districts électoraux de Témiscouata, de Bonaventure et de Matapédia, soit à titre de seigneur, soit à titre de propriétaire de franc-alleu.

C'est ainsi qu'à la suite de cette acquisition, ce service gère plus de 100 bâtisses, résidences, entrepôts, barrages, dont 28 maisons unifamiliales situées à l'intérieur des limites de la ville de Cabano.

Direction générale des Bois et Forêts

Services

**Aménagement
Exploitation
Inventaire
Restauration
Forêt rurale
Forêts domaniales**

Service de l'Aménagement forestier

Ce service est responsable de l'aménagement rationnel des forêts publiques du Québec qui couvrent une superficie de plus de 350 000 milles carrés.

Au cours de l'année 1969/70, le service s'est notamment attaqué à trois problèmes de base:

- 1) études spéciales concernant l'aménagement des feuillus de la zone des forêts décidues du Québec.

Ces travaux visaient à déterminer les critères de base de l'aménagement de ces forêts, entre autres, les systèmes de coupe appropriés, le rendement actuel brut et net, la composition et la structure des peuplements, la rotation, la révolution et finalement l'accroissement en volume brut et net.

Deux publications sont déjà rédigées relativement à ces études.

- 2) élaboration de deux schémas de plan d'aménagement forestier: l'un devant servir à la préparation du plan d'aménagement forestier du bassin et sous-bassin tandis que l'autre, conçu pour les unités de toute tenure, servira à la préparation du plan d'aménagement et d'exploitation.

- 3) participation active à l'élaboration des nouvelles normes de sondage dans les peuplements en régénération ainsi que dans les dénudés secs ayant comme origine la coupe totale, le feu, etc... dans le cadre du programme décennal d'inventaire forestier. Le service a également participé à la détermination du niveau de précision de l'échantillonnage à l'échelle du bassin ou sous-bassin et conséquemment, à celui des unités d'aménagement de tenure comprises dans l'unité de compilation (bassin ou sous-bassin).

Aménagement des forêts publiques

Dans les forêts affermées, le concessionnaire est chargé d'aménager sa concession selon les règlements des bois et forêts; le contrôle et l'acceptation des plans d'aménagement de ces forêts restent cependant reliés à l'autorité du service de l'Aménagement forestier.

Plans d'aménagement forestier présentés par les concessionnaires

Concessionnaires	Unité d'aménagement	Superficie milles carrés
Canada Paper Company	Rivière Bell	716
Chantiers Conjointes Enr.	Lac Kénogami	26
Compagnie Gaspésia Limitée	Rivières Grande Rivière et Pabos	640
Compagnie Internationale de Papier du Canada	Rivière Opawika	1 545
Howard Smith Paper Mills Ltd.	Rivières Bell et Waswanipi	1 321
Murdock Lumber Co.	Rivière Ste-Marguerite	240
	TOTAL:	4 488

En forêt non affermée, le service s'est occupé de la préparation de plans d'aménagement et d'exploitation. Pour d'autres territoires où l'utilisation de toutes les ressources devient impérieuse, le service a élaboré des plans d'aménagement polyvalent.

Plans d'aménagement et d'exploitation

Unité d'aménagement	Superficie milles carrés
Forêt domaniale de Chibougamau	5 352
Forêt domaniale de Roberval	4 800
Réserves forestières cantonales dans les cantons de Alton, Chabot, Ixworth, Armand, Cabano et Estcourt	59
	TOTAL: 10 211

Plans d'aménagement polyvalent

Ces plans mettent en valeur l'ensemble des ressources forestières (matière ligneuse, eau, faune, récréation, éducation) et visent à la protection du milieu dans son ensemble dans le but d'en tirer les plus grands bénéfices au profit de la collectivité humaine.

Localisation	Superficie milles carrés
Bassin de la rivière Malbale (partie)	17
Bassin de la rivière Rouge	2 219
Réserve forestière cantonale Ixworth (partie)	2.4
	TOTAL: 2 238.4

La demande de plus en plus forte pour les produits de la forêt nécessite une utilisation optimale des essences forestières exploitées. A cet effet le service poursuit depuis quelques années, en diverses régions du Québec, des études d'utilisation des bois. Aux endroits où les bois sont utilisés pour les fins de sciage ou de déroulage, on procède aussi à l'étude du facteur de conversion, pied mesure de planche/pied cube.

Unités d'aménagement visitées pour études d'utilisation et/ou du facteur de conversion

Unités d'aménagement	Superficie milles carrés
Baie des Chaleurs, New-Brunswick International Paper Co.	1 164
Forêt domaniale de Grand-Portage	567
Forêt domaniale de La Sarre	3 232
Forêt domaniale de Matagami	4 445
Lac Kénogami, La Compagnie Price Limitée	1 266
Rivières Betsiamites et Shipshaw, La Compagnie Price Limitée	2 211
Rivière Batiscan et Ste-Anne, Consolidated-Bathurst Ltée	795
Rivières Grande Rivière et Pabos, La Compagnie Gaspésia Ltée	640
Rivières Métis et Rimouski, La Compagnie Price Ltée	617
Rivière des Outaouais sup., Consolidated-Bathurst Ltée	429
Rivière Ste-Anne, Ste-Anne Power Company	88
Rivières St-Jean, Malbaie, etc..., La Compagnie Donohue Limitée	956
Rivière Ste-Marguerite, Murdock Lumber Co.	240
	<hr/>
TOTAL:	16 650

Autres travaux

L'utilisation de plus en plus grande des essences feuillues a incité le service de l'Aménagement forestier à améliorer ses connaissances sur l'effet des traitements appliqués jusqu'à maintenant dans les peuplements feuillus et à explorer d'autres modes de traitements pour ces mêmes peuplements.

Aménagement des forêts privées

Le service de l'Aménagement forestier a complété le plan d'aménagement forestier des petites propriétés privées du Bas St-Laurent et de la Gaspésie et ce document est maintenant disponible sous forme de publication.

A partir des inventaires de reconnaissance, on a entrepris l'élaboration de plans d'aménagement forestier pour les régions du

Nord-Ouest québécois et du Saguenay-Lac St-Jean. Les rapports seront disponibles au cours de l'année 1970/71.

Le service a travaillé à la révision du cahier d'aménagement des petites forêts privées produit en 1968 pour le transformer en une publication sur les statistiques forestières des petites propriétés privées du Québec. Ce document sera disponible au cours de l'année financière 70/71.

A la demande du service de l'Aménagement régional, le service a procédé à des calculs de possibilité pour les régions suivantes:

- Possibilité en tremble dans les environs de Desbiens.
- Possibilité en essences feuillues dans le territoire adjacent à la ville de Québec.
- Possibilité en bois franc pour Mégantic Manufacturing.

En collaboration avec le district de Rimouski, le service a établi cinq fermes forestières-pilotes dans Sainte-Paula où des travaux d'aménagement et de restauration forestière ont été effectués au cours de l'année. Ce projet a pour but de déterminer les conditions de rentabilité des propriétés forestières. Dans le but de procéder à l'agrandissement des fermes forestières actuelles, on entreprendra dès le printemps 70, un inventaire forestier des lots vacants à la Colonisation, dans le but de choisir ceux qui pourraient le mieux aider à la consolidation et à la stabilisation du volume ligneux initial.

Enfin, le service participe activement aux différents comités suivants:

- Comité de travail responsable de l'élaboration de complexes forestiers pour la région pilote.
- Comité « Ad hoc » en vue d'étudier les problèmes actuels des forêts privées.
- Sous-comité de la recherche dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie.
- Comité tripartite de l'inventaire forestier.

Contrôle de l'aménagement forestier

Le but premier du contrôle de l'aménagement vise à l'exécution fidèle des prescriptions du plan général et du plan d'exploitation. Il consiste à comptabiliser les aires et les volumes coupés et à enregistrer les dommages causés à la forêt par les insectes, les chablis et les incendies en vue de procéder, s'il y a lieu, à la récupération des bois endommagés.

Le contrôle s'effectue en deux (2) phases: l'étude des programmes de coupe et l'étude des rapports après coupe.

Programmes de coupe

Les concessionnaires forestiers sont tenus de formuler, chaque année, une demande de permis de coupe en indiquant le volume de bois qu'ils se proposent de couper, l'endroit des coupes, etc... En ce qui a trait aux terres publiques non affermées, les détails pertinents aux demandes de permis de coupe sont fournis par les ingénieurs forestiers à l'emploi du ministère dans les divisions territoriales.

Le service de l'aménagement forestier, sur réception des demandes de permis de coupe, en fait une étude approfondie en fonction des prescriptions du plan d'aménagement.

C'est ainsi qu'au cours de cette année le nombre de permis étudiés s'établit comme suit:

Concessions forestières	814
Forêts domaniales	167
Terrains vacants	483
Réserves forestières spéciales	24

L'histogramme qui suit illustre le nombre de demandes de permis étudiées par rapport au volume des coupes accordées.

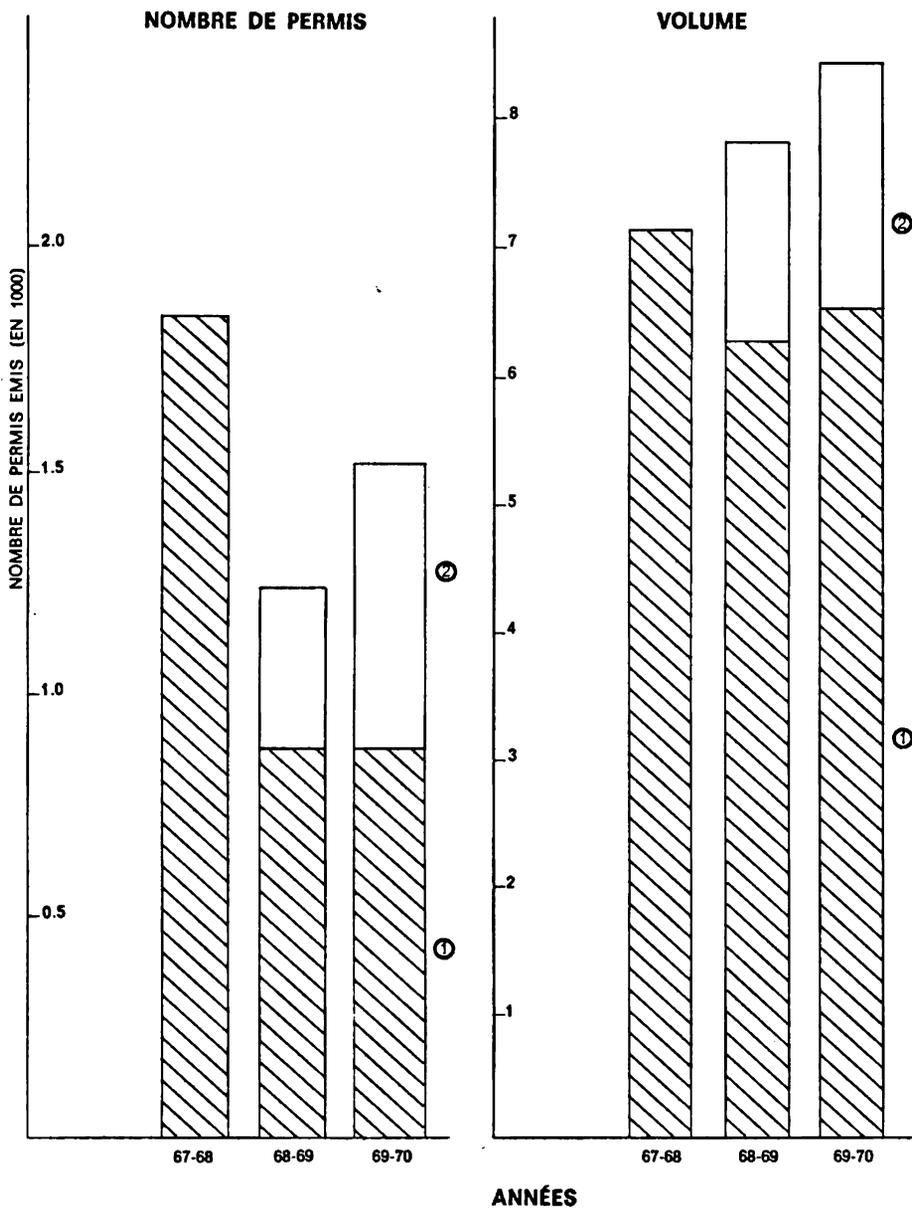
Rapports après-coupe

Les rapports après-coupe doivent fournir les renseignements relatifs à la localisation des aires exploitées, au volume récolté et à la superficie couverte par l'exploitation. Au cours de l'année, 87 concessionnaires ont soumis 133 rapports après-coupe.

Comptabilité des forêts

La division de la comptabilité des forêts a la responsabilité:

- de reviser et de tenir à jour la répartition des terres publiques ou privées, selon leur tenure.
- de contrôler la documentation relative aux rapports d'inventaire forestier, aux plans d'aménagement et aux études d'utilisation.



Histogramme montrant le volume ligneux dont la coupe a été autorisée au cours des trois dernières années en regard du nombre de permis émis.

(1 — Concessions forestières

2 — Autres terres publiques)

- de délimiter les unités d'aménagement.
- de déterminer le volume des unités d'aménagement modifiées ou regroupées.
- de compiler les statistiques forestières pour tout le Québec et de préparer les données des unités d'aménagement, des bassins hydrographiques (unités de compilation), des régions économiques, des zones d'aménagement afin de répondre aux différents services de la direction générale des Bois et Forêts et aux autres directions générales du ministère des Terres et Forêts.

Le service, dans ce domaine, a effectué les travaux suivants:

- 1° Préparation d'une nouvelle série de cartes au 500 000^e montrant la localisation des unités de toute tenure, en y ajoutant la délimitation des bassins ou sous-bassins (unités de compilation) ainsi que l'année d'inventaire du plan décennal.
- 2° Détermination de la superficie à être inventoriée pour chaque unité de tenure durant l'année de plan décennal d'inventaire.
- 3° Calcul de la possibilité annuelle par bassin ou sous-bassin (unités de compilation).
- 4° Préparation de la carte de fond des bassins hydrographiques du Québec au 4 000 000^e et la carte des tenures au 250 000^e pour publications.
- 5° Révision de la délimitation des réserves cantonales sur cartes à l'échelle de 3 milles au pouce.
- 6° Révision de nos cartes au 500 000^e montrant la délimitation des unités de toute tenure qui ont subi plusieurs modifications.
- 7° Préparation d'une carte thématique localisant les peuplements marchands, non marchands et les bûchés récents situés dans la zone du Lac St-Jean et une partie de la zone de Chibougamau, représentant une superficie approximative de 40 000 milles carrés.
- 8° Compilation des données de plans d'aménagement pour déterminer le pourcentage par groupe de diamètre des essences résineuses des forêts accessibles du Québec.
- 9° Production des cartes de base nécessaires pour exécuter les travaux contractuels de notre service.
- 10° Distribution aux concessionnaires et aux chefs de districts des cartes des unités de tenure, sous leur juridiction; ces cartes sont coloriées suivant leur localisation par rapport aux sous-bassins de drainage.

Service des Exploitations forestières

Division du mesurage

Le volume global des bois coupés à l'intérieur des forêts publiques au cours de l'année 1969/70 est de 6,745,650 unités de 100 pi³ dont 1,817,856 unités ont été mesurées avant tronçonnage suivant la méthode de mesurage s'appliquant aux bois non tronçonnés (arbres en longueur). Ce dernier volume représente 27% du volume global des bois coupés, soit une augmentation de 6% par rapport à celui établi en utilisant la même méthode en 1968/69.

Les histogrammes forestiers en pages 77 et 78 montrent le volume total des bois coupés dans les forêts publiques depuis 1960/61 et celui des bois mesurés en longueur d'arbre depuis 1965/66, période au cours de laquelle ce mode de mesurage fut mis en pratique, sur une base expérimentale. A noter que les volumes sont répartis suivant qu'il s'agit de bois à pâte ou de bois d'oeuvre.

Le tableau I montre le volume global des bois coupés dans les forêts publiques au cours de l'année, pour chacune des divisions territoriales et suivant la tenure des terrains, alors que le tableau II donne la répartition du volume global des bois coupés suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés. Au tableau I on constate que 78% des bois coupés au cours de l'année proviennent des concessions forestières.

Le service des Exploitations forestières a utilisé les services de 566 chefs-mesureurs, vérificateurs, mesureurs et aides pour le contrôle et la surveillance des exploitations, ainsi que pour le mesurage et la vérification du mesurage. L'industrie a pour sa part employé 1,159 techniciens en mesurage aux mêmes fins.

Le tableau III montre le volume des bois vérifiés par les vérificateurs du ministère des Terres et Forêts: Il faut noter que ces vérifications ne portent que sur le mesurage des bois tronçonnés. Quant à la vérification du mesurage des bois non tronçonnés, elle s'effectue en deux phases.

La première phase consiste à vérifier le nombre de tiges par catégorie de diamètres (table de fréquence) de l'ensemble des tiges exploitées. Cette phase de la vérification est effectuée en faisant la somme des diamètres carrés des gros bouts des tiges vérifiées. La seconde phase consiste à vérifier l'exactitude du tarif de cubage donnant le volume en pi³, par catégorie de diamètres obtenus en prélevant des tiges-échantillons. A cette fin, on vérifie la somme des diamètres carrés du gros bout de quelques tiges-échantillons, ainsi

que la somme des volumes de ces mêmes tiges. Les résultats des deux phases de la vérification du mesurage des bois non tronçonnés sont montrés au tableau IV.

Le ministère exerce un contrôle rigoureux sur le mouvement des bois à l'extérieur du Québec. En vertu d'ententes avec les compagnies de chemin de fer et les autorités douanières, les expéditeurs doivent se munir d'un permis émis par le ministère à défaut de quoi, leurs bois sont retenus aux points de sortie.

Le ministère a ainsi, en 1969/70, délivré 90,877 permis pour un volume global de 1,459,739 unités de 100 pi³. Le tableau V indique la répartition de ce volume de bois selon la nature des produits. Ce contrôle s'applique tout aussi bien aux bois provenant des terrains privés qu'à ceux provenant des forêts publiques.

La division de mesurage, consciente des problèmes occasionnés par la mécanisation en forêt, a développé quelques nouvelles méthodes de mesurage qui ont été utilisées, à titre d'expérience, par certains exploitants forestiers. La plus importante est celle qui consiste à établir le volume des bois à partir d'un échantillon. Le volume global de bois établi de cette façon en 1969/70 représente 100,000 unités de 100 pi³.

En outre de ces méthodes de mesurage par échantillonnage, le ministère a recueilli les données nécessaires pour l'application d'un système de cubage des copeaux en utilisant le volume-poids. Ce mode de mesurage a été étudié au cours de la saison 1969/70, en collaboration avec l'industrie forestière.

FIGURE I

Volume total des bois
mesurés dans les forêts publiques
depuis 1960

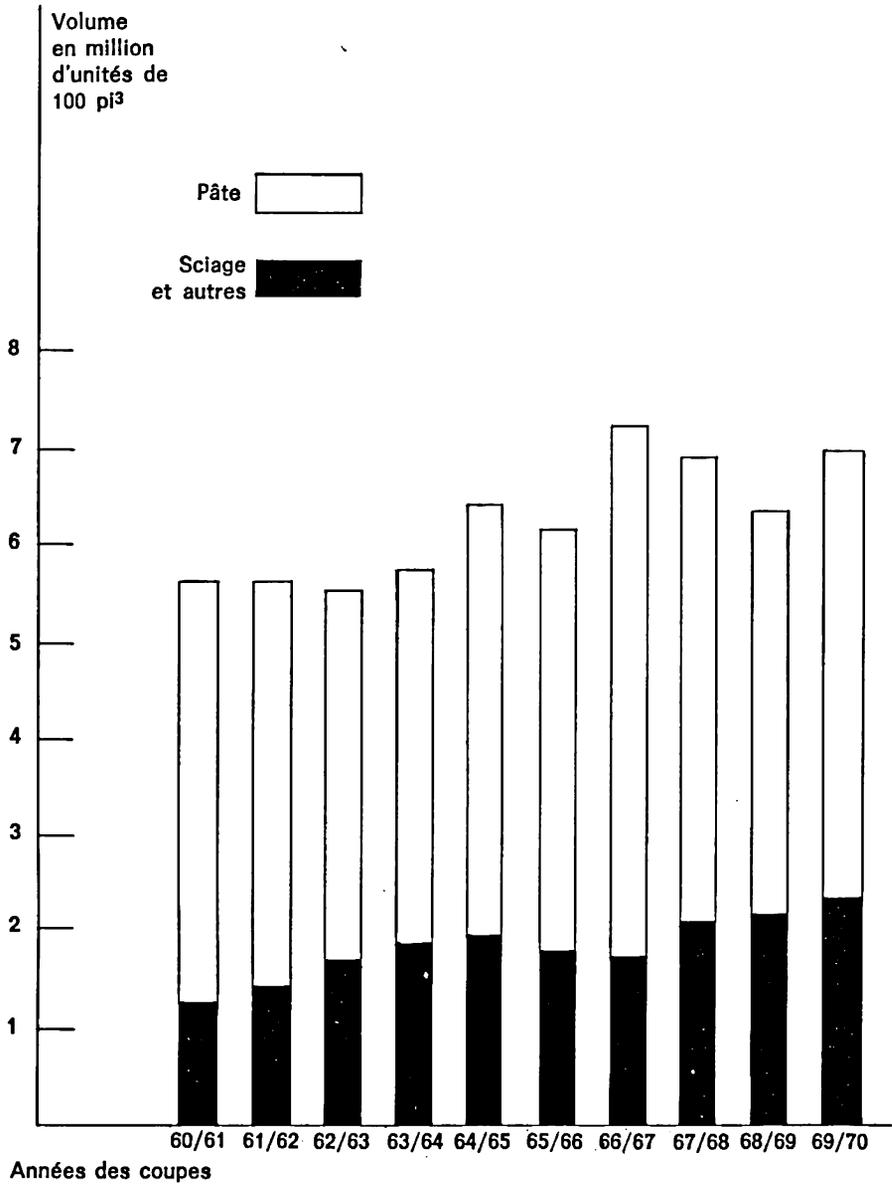
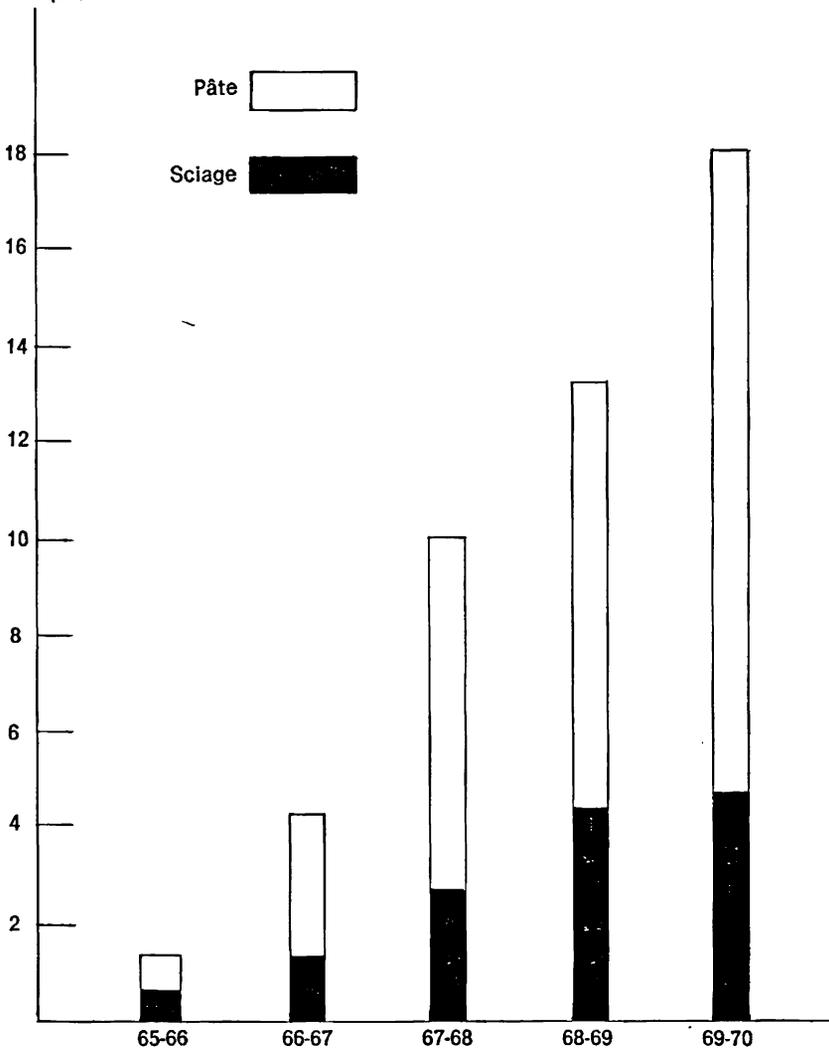


FIGURE II

Volume des bois mesurés
avant tronçonnage depuis 1965-66.

Volume en
cent mille
unités de
100 pi³.



Années des coupes

Québec, le 24 août 1970.

TABLEAU I

**Volume des bois coupés dans les forêts publiques,
par division territoriale et suivant la tenure**

1969 / 1970

(En pieds cubes)										
Division territoriale	Concessions forestières			Terrains vacants			Réserves spéciales		Réserves cantonales	Total
	Bois coupés par les concessionnaires	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés pour fins domestiques	
Amos	11,448,855	4,701,124	—	33,841,901	30,524	23,085	—	—	137,833	50,183,322
Rouyn	7,088,479	1,896,820	—	5,210,183	45,930	28,121	—	—	102,834	14,372,367
Hull	80,348,485	7,959,917	10,284	565,800	4,760	7,355	—	—	3,768	88,900,369
Montréal	30,606,657	6,275,406	9,682	845,133	7,565	1,050	—	—	—	37,745,493
Shawinigan	55,711,877	4,721,012	18,313	374,093	30,345	2,025	—	—	16,567	60,874,232
Chicoutimi	65,293,258	5,459,526	11,464	12,902,232	44,608	45,346	—	—	182,427	83,938,861
Roberval	37,526,739	6,872,597	359	18,158,965	28,660	20,516	—	—	243,307	62,851,143
Ouébec	30,048,166	3,519,377	13,892	1,279,311	45,913	6,263	—	—	93,641	35,006,563
Rivière-du-Loup	943,190	3,728,610	—	6,744,555	61,273	15,750	—	—	538,680	12,032,058
Rimouski	8,801,572	201,288	4,915	12,620,590	14,848	27,554	—	—	144,088	21,814,855
Hauterive	72,220,035	41,439	377	12,715,798	15,787	10,402	—	—	41,931	85,045,769
Chibougamau	19,112,764	2,599,596	4,366	5,818,600	702	—	—	—	—	27,536,028
Sept-Îles	1,306,534	653	—	17,577	77,028	—	—	—	7,587	1,409,379
New-Carlisle	34,498,742	4,651,688	8,120	824,933	—	680	—	—	510	39,984,673
Val D'Or	14,596,618	3,960,915	—	6,118,100	31,875	14,079	—	—	935	24,722,522
La Sarre	1,361,143	—	—	13,404,519	17,243	16,242	—	—	55,640	14,854,787
Gaspé	—	—	—	9,909,194	127	4,897	3,331,418	46,889	—	13,292,525
Total =	470,913,114	56,589,968	81,772	141,351,484	457,188	223,365	3,331,418	46,889	1,569,748	674,564,946
Pourcentage =	69.81%	8.33%	0.02%	20.95%	0.07%	0.03%	0.49%	0.01%	0.23%	100.00%

TABLEAU II

Volume des bois coupés, en 1969/70, à l'intérieur des forêts publiques, suivant la nature des produits auxquels ils sont destinés.

Utilisation des produits	Volume mesuré en			Total (en p ³)
	p ³	p.m.p.	cordes	
Bois à pâte	288,218,067	—	1,885,707	448,503,162
Bois de sciage	62,697,474	797,702,868	444	222,275,788
Bois de feu	853	—	12,074	1,027,143
Grand bois	1,016,367	—	—	1,016,367
Bois à fuseaux	5,003	—	11,361	970,688
Bois de clôture (piquets ou perches)	14,188	—	—	14,188
Bois de mines	52,609	—	97	60,854
Pilots	224,137	—	—	224,137
Bois de bardeau (à la corde)	—	—	2	170
Autres	82,538	187,932	4,145	472,449
Total =	352,311,236	797,890,800	1,913,830	674,564,946

TABEAU III

Volumes des bois vérifiés après tronçonnage dans chacune des divisions territoriales en 1969/70

Divisions territoriales	Nombre de vérifications	Volume des bois dont le mesurage a été vérifié			Pourcentage du volume global
		cordes	p.m.p.	pi ³	
Amos	291	274	3,240,587	415,473	2.17
Rouyn	90	715	583,771	139,473	2.21
Hull	627	3,105	7,459,819	2,085,708	4.32
Montréal	338	869	5,045,721	768,763	4.91
Shawinigan	472	7,258	3,951,697	838,387	3.69
Chicoutimi	1,136	22,736	8,466,912	44,951	4.37
Roberval	940	23,699	8,342,848	372,174	6.45
Québec	525	22,661	1,665,469	497,216	7.87
Riv. du Loup	1,111	3,050	3,939,791	16,708	8.84
Rimouski	328	1,250	4,067,437	22,289	4.32
Hauterive	681	69,194	24,568	1,393,168	8.56
Chibougamau	188	5,676	1,226,804	170,055	3.26
Sept-Iles	71	4,849	—	—	29.24
New-Carlisle	625	11,437	3,430,591	1,322,273	7.45
Val D'Or	96	762	878,880	198,873	1.78
La Sarre	58	136	1,249,696	—	1.76
Gaspé	177	13,591	1,069,210	—	10.30
Total =	7,754	191,262	54,643,801	8,285,511	5.26

TABLEAU IV

Vérification du mesurage des bois non tronçonnés par division territoriale, année 1969/70

Division territoriale	Vérification des tiges exploitées				Vérification de l'échantillon			
	Nombre	Volume	Volume %	Précision %	Nombre	Volume	Volume %	Précision %
Amos	380,258	2,497,535.-	7.39	99.73	1,970	16,451.470	20.03	100.04
Rouyn	19,593	91,264.-	4.10	99.92	—	—	—	—
Hull	149,927	811,855.-	7.49	99.52	323	2,274.566	10.15	100.12
Montréal	183,892	1,286,508.-	8.30	100.52	476	3,328.668	14.90	99.88
Shawinigan	236,183	1,405,997.-	5.13	100.34	682	4,644.420	9.79	99.42
Chicoutimi	198,315	1,004,069.-	5.49	99.64	725	5,650.650	36.47	99.40
Roberval	308,446	1,810,270.-	8.88	100.21	557	3,345.899	11.17	100.06
Québec	36,007	237,322.-	7.47	99.82	108	815.832	7.21	99.95
Rimouski	20,986	198,821.-	6.35	100.26	113	1,165.934	6.82	99.70
Hauterive	684,970	3,989,265.-	14.73	99.86	1,312	8,741.856	35.82	100.02
Chibougamau	105,009	578,285.-	6.50	100.08	198	1,169.784	7.37	100.39
New-Carlisle	76,344	418,485.-	100.00	100.00	3,462	16,250.911	100.00	100.00
Val D'Or	14,832	90,950.-	3.42	100.02	42	253.260	2.42	102.11
La Sarre	144,861	919,578.-	11.45	100.19	398	2,466.406	6.25	99.58
TOTAL =	2,559,623	15,340,204.-	8.43	100.01	10,366	66,559.656	18.06	100.05

TABLEAU V

Répartition des bois et produits forestiers dont l'expédition hors du Québec a fait l'objet d'un permis en 1969/70

Utilisation des produits	Unités de mesure	Destination		Total	Volume total (en unités de 100 pi³)
		Canada	autres pays		
Billes de sciage	1,000 p.m.p.	14,050	1,657	15,707	31,400
Billes de déroulage	1,000 p.m.p.	5	395	400	800
Billes de bois de fuseaux	corde	20	300	320	90
Billes de bois à pâte	corde	229,185	319,697	548,882	466,550
Arbres de Noël	unité	11,825	1,459,059	1,470,884	1,470
Branches de sapin	tonne	—	7,175	7,175	—
Bois de chauffage	corde	500	425	925	693
Pôteaux	unité	1,000	—	1,000	170
Pilotis, pôteaux	unité	300	—	300	33
Piquets de clôtures	unité	130,500	2,514,491	2,644,991	26,450
Traverses	unité	400,800	80,000	480,800	28,848
Bois d'oeuvre (sciage)	1,000 p.m.p.	186,700	561,882	748,582	623,818
Bardeaux (cèdre)	1,000 unités	29,040	132,642	161,682	13,473
Lattes	1,000 unités	4,500	44,620	49,120	6,822
Barreaux	wagon	—	1	1	17
Barreaux	camion	—	225	225	1,125
Bois à fuseaux et autres carrelets	1,000 p.m.p.	135	3,995	4,130	3,442
Goujons	camion	—	12	12	60
Fonds de paniers	wagon	30	—	30	510
Contreplaqués	1,000 pi²	119,676	144,108	263,784	18,318
Bois équarris	wagon	—	7	7	119
Bois équarris	camion	—	460	460	2,300
Coussinets	wagon	40	5	45	765
Bois de planchers	1,000 p.m.p.	—	410	410	342
Bobines	camion	—	40	40	200
Rabotures (shavings)	tonne	11,750	11,000	22,750	10,237
Dosses	corde	—	5,000	5,000	3,250
Copeaux	tonne	83,750	132,875	216,625	151,637
TOTAL =					1,459,739

Scieries

Au cours de l'exercice 1969-70, 1,566 permis d'usine ont été délivrés; \$2,630.00 ont été recueillis en loyers annuels pour les usines installées sur les terres publiques et 16 dépôts de \$100.00 ont été reçus en garantie et placés en fidéicommiss.

Érablières

Au cours de l'année 1970, 512 permis d'exploitation d'érablières situées sur les terres publiques ont été délivrés. Ces érablières qui couvrent une superficie de 11,516 acres, ont rapporté en loyer la somme de \$7,124.00 à raison de un cent (\$0.01) pour chaque érable, et un minimum de \$5.00 pour chaque permis.

Service de l'Inventaire forestier

Plusieurs réalisations d'importance ont marqué cette quatrième année d'existence du service de l'Inventaire forestier. Les principales sont;—

- la mise en oeuvre d'un programme décennal d'inventaire forestier provincial;
- l'élaboration de nouvelles normes d'inventaire forestier;
- la réalisation de multiples projets dont certains très considérables;
- la production de résultats d'inventaire forestier, pour 62 unités de compilation.

L'effectif du service s'est maintenu à 48 postes dont 43 étaient occupés au 1er avril 1969 et 48 au 31 mars 1970, soit l'effectif complet. Toutefois, durant cette période, 8 nouveaux employés sont entrés en fonction tandis que 3 quittaient le service. Le personnel comprend 11 ingénieurs forestiers, 8 techniciens en topographie, 17 agents forestiers, 7 aides techniques, 2 agents de bureau, 3 secrétaires, sténodactylo et dactylo.

Le comité de l'inventaire forestier

Ce comité, créé à l'instigation de la direction générale des Bois et Forêts, était formé de représentants de l'Etat, de l'Industrie et de l'Université. Il avait pour mandat d'étudier le bien-fondé de l'implantation d'un plan décennal d'inventaire forestier et de ses modalités d'application, de même que de formuler des recommandations relativement à la confection de nouvelles normes d'inventaire forestier.

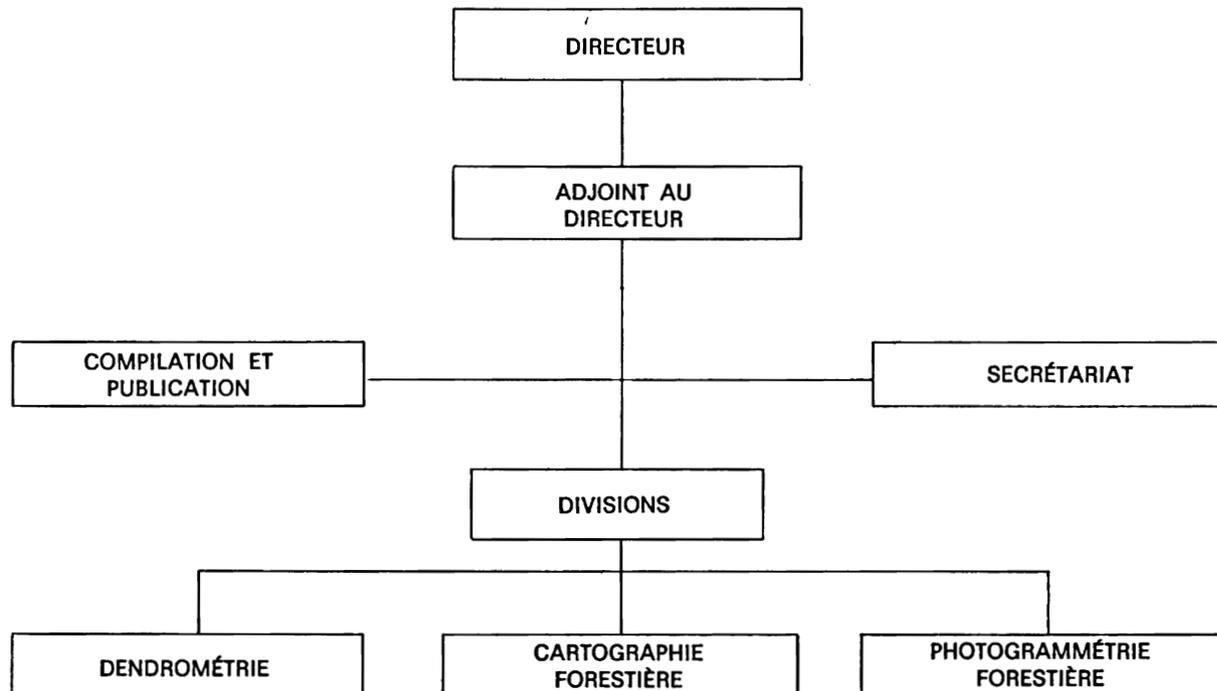
Après plusieurs séances du comité et selon ses recommandations, un plan décennal d'inventaire forestier fut élaboré par le service; conjointement, des normes de cartographie forestière et de sondage furent rédigées.

Plan décennal d'inventaire forestier

Suivant ce plan, le Québec est divisé en 30 zones dont 10 couvrent la partie septentrionale du Québec. L'inventaire forestier de 3 zones est entrepris chaque année, selon la séquence suivante: —

- première année, prise de photographie aérienne à l'échelle appropriée
- deuxième année, cartographie forestière
- troisième année, sondage en forêt
- quatrième année, compilations

La structure interne du service a subi quelques modifications. L'organigramme se présente maintenant comme suit: —



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
 MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
 DIRECTION GÉNÉRALE
 DES BOIS ET FORÊTS
 SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER



No. 306 Mai 1969
 SERVICE DE LA PHOTOGRAMMÉTRIE ET DE LA CARTOGRAPHIE

Une des principales modalités du plan décennal est que chaque tenant — concessionnaire, grand propriétaire et Etat — collabore à l'inventaire forestier selon une même séquence d'exécution du plan, par l'application de normes et techniques identiques sous l'autorité du service de l'Inventaire forestier.

Le service conçoit et répartit, entre les divers occupants, les travaux de sondage requis pour atteindre la précision désirée dans l'unité de compilation et il procède aux compilations de ces unités; celles-ci sont définies par les lignes de faite des bassins de drainage. Le concessionnaire, après avoir amplifié le sondage de façon à obtenir la précision désirée dans ses concessions, procède à une compilation de ses unités.

Les normes de cartographie forestière

Les normes ont été rédigées au service de l'Inventaire forestier, à la suite des recommandations du Comité tripartite, en conservant comme objectif l'obtention d'une carte forestière représentant aussi fidèlement que possible les caractères physiques des massifs boisés, compte tenu des possibilités de la photo-interprétation, à partir de photographies aériennes en noir et blanc, au 16 000^e. C'est pourquoi les normes prescrivent que la carte ne montrera, pour chaque peuplement, que les critères suivants: les groupements d'essences, la hauteur et la densité, le stade de développement. Des normes techniques identiques, quoique moins élaborées, s'appliquent aussi à la forêt septentrionale. En forêt commerciale, la carte forestière est au 20 000^e et montre tous les peuplements de 15 acres et plus, tandis qu'en forêt septentrionale, la carte est au 50 000^e et montre les peuplements de 40 acres et plus.

Les normes de sondage

Les inventaires forestiers exécutés au Québec sont des inventaires statistiques. Seule une minime fraction du territoire est échantillonnée. Les échantillons sont répartis selon un mode d'allocation optimale. Ce mode de répartition nécessite l'estimation préliminaire de quelques paramètres statistiques de différentes strates, entre autres: leur superficie, leur volume moyen et leur variabilité.

Le nombre d'échantillons nécessaires à l'obtention de résultats d'une précision désirée étant fixée et leur répartition géographique planifiée, il appartient à chaque tenant — concessionnaire, grand propriétaire forestier, Etat — de procéder à l'échantillonnage de son territoire.

L'échantillonnage consiste à établir et à mesurer le nombre fixé de parcelles-échantillons d'un dixième d'acre. Ces parcelles peuvent être carrées ou circulaires, temporaires ou permanentes.

Les responsables du service s'assurent que la qualité des travaux est adéquate en exerçant les contrôles nécessaires au cours des travaux.

Travaux d'inventaire forestier

La majeure partie des travaux d'inventaire forestier ont été, comme par les années passées, confiés à des ingénieurs forestiers-conseils; 46 conventions de travail furent signées entre le ministère et les différents bureaux. Chacune des étapes de ces travaux — photo-interprétation, dessin, planimétrie, sondage — a été vérifiée par les responsables du service. Des vérifications exécutées, on peut conclure qu'un palier est atteint et que les travaux dendrométriques présentement produits sont assez précis pour servir de base à un aménagement intensif de nos massifs boisés.

Le service de l'Inventaire forestier disposait en 1969/70 de \$1 022 000 pour l'exécution de travaux contractuels. De ce montant, \$122 000 furent payés par l'ARDA. Ces argents furent dépensés en travaux de cartographie forestière et d'inventaire forestier de diverses natures, dans les zones des Cantons de l'Est, région de la Basse Côte Nord, Charlevoix et autres parties du Québec.

Zone des Cantons de l'Est

Cette zone, comprise entre la frontière Québec-Etats-Unis d'Amérique et le fleuve St-Laurent, s'étend jusqu'au comté de l'Islet. Elle couvre environ 15 600 milles carrés. La cartographie forestière de quelque 8 800 milles carrés de la partie sud de la zone fut exécutée par les officiers du service, celle de la partie nord, couvrant environ 6 800 milles carrés, fut adjugée à différents bureaux d'ingénieurs forestiers conseils. La superficie forestière totale de cette zone est d'environ 5 900 milles carrés.

La cartographie forestière d'aménagement a coûté \$65 850, tandis que le sondage qui a consisté en l'établissement de 4 176 parcelles-échantillons a coûté \$199 900. Les résultats d'inventaire forestier seront compilés par bassin et sous-bassin, ainsi que par Plan conjoint de producteurs de bois; ils devraient être disponibles en août 1970.

Région de la Basse Côte Nord

Devant l'intérêt montré par un groupe de financiers vis-à-vis l'établissement d'une usine à papier dans l'axe Port-Cartier-Sept-Iles, le minis-

tère a entrepris, en 1968/69, l'inventaire forestier de quelque 13 000 milles carrés de cette région. Les travaux se sont poursuivis en 1969/70, sur une superficie légèrement accrue, soit 15 400 milles carrés. La cartographie forestière d'aménagement de cette superficie fut exécutée en 1969/70 et a coûté \$145 800. Quelque 3 500 milles carrés furent cartographiés par le personnel du service de l'inventaire forestier. Le sondage fut complété par l'établissement de 1 747 parcelles-échantillons durant la saison estivale, au coût de \$137 300. Pour terminer l'étude, une expertise portant sur la densité des bois, le taux de croissance, l'âge des différents types de forêt, fut menée et une cartographie synthèse fut faite au coût de \$33 300. Le projet total a nécessité une dépense de \$316 400.

Zone Charlevoix

La cartographie forestière d'aménagement des terrains autres que concédés fut adjugée au coût de \$30 500., pour une superficie de 2 660 milles carrés.

Autres travaux

Parmi les autres travaux adjugés en 1969/70, il faut mentionner: —

— l'inventaire pour fins d'exploitation de quelque 775 milles carrés de terrains forestiers limitrophes à la Baie James, par l'exécution d'une cartographie de détail au 50 000^e, l'établissement de 250 parcelles-échantillons et la production des rapports pertinents, le tout au coût de \$42,150;

— l'inventaire forestier en vue de l'expropriation d'un franc-alleu du comté de Témiscouata; cet inventaire comportait la cartographie forestière de quelque 160 milles carrés, l'établissement de 600 parcelles-échantillons et la production des rapports pertinents. Ces travaux coûtèrent \$35 300;

— pour terminer les travaux entrepris et permettre la compilation des zones de la région des feuillus, 2 200 milles carrés de cartographie forestière au 20 000^e et l'établissement de 360 parcelles-échantillons furent adjugés au coût de \$58 650;

— différents travaux d'inventaire de réserves cantonales comprenant la cartographie forestière d'aménagement et le sondage furent adjugés au coût de \$65 600;

— l'inventaire forestier d'un territoire de 736 milles carrés de terrains forestiers qui seront inondés, si les projets d'établissement hydro-électrique se concrétisent aux lacs Matagami et Quévillon, a été réalisé au coût de \$30 200;

— dans le Grand Nord, soit au-delà du 54°30' de latitude, la cartographie sommaire de reconnaissance au 125 000^e, d'une superficie de 29 400 milles carrés, fut exécutée au coût de \$16 400., tandis qu'en prévision du sondage qui sera fait en 1970, la cartographie forestière au 50 000^e de trois sections couvrant 8 150 milles carrés de la zone Eastmain fut faite au coût de \$24 000.

— une somme de \$65 500. fut affectée à différents travaux de dessin forestier, de reproduction de cartes et de planimétrie, étapes essentielles à la poursuite dû à la phase finale de certains projets.

— le service dépense \$11 500 pour les services d'experts qui furent consultés sur les questions suivantes:

- préparation de stéréogrammes descriptifs des principaux peuplements de la Basse Gatineau,
- description technique des principales strates forestières de la basse Côte Nord,
- élaboration de techniques photo-dendrométriques.

**Sommaire des travaux
d'inventaire forestier
exécutés en 1969/70**

Localisation	Divers	Cartographie (mi ²)			Coût \$	Sondage		Coût total (\$)
		20 000e	50 000e	125 000e		Nombre de P.E.	Coût (\$)	
Cantons de l'Est		15 600			65 850	4 176	199 900	265 750
Basse Côte Nord	{ {Expertises	15 400			145 800	1 747	137 300	283 100 33 300
Baie James	{ {Compilation		775		11 700	250	28 600	40 300 1 850
Grand Nord			8 150	29 400	40 400			40 400
Charlevoix		2 660			30 500			30 500
Témiscouata	{ {Compilation	160			5 200	600	26 300	31 500 3 800
Feuillus		2 200			36 550	360	22 100	58 750
Matagami	Projet hydro- électrique		735		10 200	250	20 000	30 200
Réserves cantonales, échanges		120			2 300	984	63 300	65 600
	Consultation, dessin planimétrie							77 000
	Virements							60 000
TOTAL:-		36 140	9 660	29 400	348 500	8 367	497 500	1 022 000

Compilation et publication

Au terme de chaque inventaire, le service procède, en collaboration avec le bureau des Procédés et méthodes mécanographiques, à la compilation des résultats. C'est ainsi que 62 projets différents furent compilés et leurs résultats communiqués pour analyse aux administrateurs du ministère. Les territoires ayant fait l'objet d'une compilation au cours de l'année, représentent une superficie totale de 62 947 milles carrés.

A la fin de l'année, une publication synthèse de la zone La Tabatière était prête pour l'impression. De nombreux autres projets étaient également en cours de compilation.

A la suite de l'adoption de nouvelles normes de cartographie forestière et de sondage, un nouveau système de compilation mécanographique des résultats d'inventaire a été élaboré, avec la collaboration du bureau des Procédés et méthodes mécanographiques.

Le service a acheté, au cours de l'année, un coordinatographe électronique. Cet appareil, de conception récente, permet au service de procéder lui-même à la réalisation des travaux de planimétrie et d'accumuler des données sur ruban magnétique, quadruplant ainsi la vitesse de compilation des superficies. Ce ruban magnétique pourra de plus servir à tracer les contours des peuplements, grâce au "traceur électronique" dont est équipé le Centre de traitement électronique des données.

Résultats d'inventaire forestier compilés en 1969/70

Unités de compilation	Superficies en milles carrés
Plan conjoint — Gaspésie (forêt privée)	1 245
Plan conjoint — Syndicat de la Gaspésie (forêt privée)	485
Plan conjoint — Rimouski - Rivière-du-Loup (forêt privée)	836
Plan conjoint — Rimouski - Témiscouata (forêt privée)	1 010
Plan conjoint — Rimouski - Matapédia (forêt privée)	1 226
Plan conjoint — Rimouski - Matane (forêt privée)	561
Comté de Gaspé-Sud (forêt privée)	513
Comté de Gaspé-Nord (forêt privée)	348
Comté de Bonaventure (forêt privée)	1 038
Comté de Témiscouata (forêt privée)	638
Comté de Rivière-du-Loup (forêt privée)	579
Comté de Rimouski (forêt privée)	792
Comté de Matapédia (forêt privée)	829
Comté de Matane (forêt privée)	666
Zone Cascapédia (forêt privée)	426
Zone Rimouski (forêt privée)	1 057
Zone Nouvelle (forêt privée)	407
Zone Rivière-du-Loup - Témiscouata (forêt privée)	1 218
Zone Gaspé (forêt privée)	667
Zone Gaspé-Nord (forêt privée)	346
Zone Matapédia (forêt privée)	619

Résultats d'inventaire forestier compilés en 1969/70 (suite)

Unités de compilation	Superficies en milles carrés
Zone Matane (forêt privée)	665
Municipalités du comté de Témiscouata (forêt privée)	637
Municipalités du comté de Rivière-du-Loup (forêt privée)	575
Municipalités du comté de Gaspé-Sud (forêt privée)	580
Municipalités du comté de Gaspé-Nord (forêt privée)	215
Municipalités du comté de Rimouski (forêt privée)	770
Municipalités du comté de Matapédia (forêt privée)	890
Municipalités du comté de Bonaventure (forêt privée)	910
Municipalités du comté de Matane (forêt privée)	690
Gaspésie (forêt privée)	5 404
Zone Matapédia	999
Zone Matane — Bloc « A »	738
Zone Nouvelle	961
Petit Saguenay	576
Sault-au-Cochon	239
Franc-alleu — Fraser Companies Ltd.	253
Seigneurie de Mont-Murray	83
Canton de Callières (06-000-71-03)	39
Forêt domaniale du Saguenay	563
Lac St-Jean (forêt privée)	1 926
Abitibi (forêt privée)	3 023
Cantons de l'Est (forêt privée)	7 596
Cantons de l'Est (08-000-69-03)	28
Réserve cantonale d'Alton	2
Matagami — terrains vacants — Unité: BARRAUTE	137
Matagami — terrains vacants — Unité: MATAGAMI-EST	132
Matagami — terrains vacants — Unité: HARRICANA	109
Matagami — terrains vacants — Unité: RAPIDE DES CEDRES	108
Forêt domaniale de Roberval — Unités: DU CHEF, NESTOCCANO, SAMAQUA	3 532
Forêt domaniale de Roberval — Unité: AIGREMONT INFÉRIEUR	216
Forêt domaniale de Roberval Unités: AIGREMONT SUPÉRIEUR, AUX-SAUMONS, CHIGOUBICHE, MARQUETTE	1 081
La compagnie Donohue Limitée	965
Albanel	546
Mistassini	457
Albanel-Mistassini	1 003
Assinica	228
Chibougamau	1 966
Obatogamau	442
Assinica - Chibougamau - Obatogamau	2 636
Nord de Montréal — Gatineau (forêt privée)	3 943
Projet Basse Côte Nord Unité: PENTECOTE	1 578
TOTAL:-	62 947

Service de la Restauration forestière

Pépinières

Le service a actuellement la responsabilité de cinq pépinières principales et de quatorze pépinières secondaires. L'inventaire de l'automne 1969 a révélé qu'elles contenaient un stock total de 186 millions de plants.

Les nouvelles méthodes de culture ont permis de réduire la durée de séjour des plants en pépinière de telle sorte que ceux-ci peuvent être transplantés à demeure au bout de deux à quatre ans. C'est ainsi qu'on a réussi à accroître les stocks annuels de plants disponibles pour le reboisement de 16.5 millions qu'ils étaient en 1967/68 à 29.9 millions en 1969/70.

En collaboration avec le bureau des procédés et méthodes mécanographiques, on a procédé à la mise au point de la mécanographie des compilations des inventaires des plants en pépinière et de la distribution des arbres pour le reboisement.

Le service a entrepris au cours de l'année un programme de récoltes de cônes de provenance contrôlée supervisé par les employés du ministère. L'expérience s'est avérée des plus heureuse puisque la récolte fut supérieure de 6 000 boisseaux à celle de 1968 (1 851 boisseaux), et ce, malgré une année de fructification moyenne.

Voir tableau no. 1

Tableau 1
Stocks de plants en pépinières
d'après les inventaires d'automne (en 1 000 plants)

Pépinières	Comtés	Exercice 1967-68		Exercice 1968-69		Exercice 1969-70	
		Disponible pour reboisement	Stock total	Disponible pour reboisement	Stock total	Disponible pour reboisement	Stock total
Berthierville	Berthier	2 847	37 797	4 391	27 312	2 536	12 141
Clermont	Abitibi-Ouest	563	1 023	687	1 231	847	847
Compton	Sherbrooke	298	738	633	1 440	754	1 202
Duchesnay	Portneuf	348	666	245	771	117	665
Grandes-Piles	Laviolette	2 994	35 045	4 433	28 962	6 533	22 001
New-Carlisle	Bonaventure	1 080	6 684	2 220	8 904	2 497	11 421
Normandin	Roberval	261	646	305	1 388	592	1 459
N.D. du Nord	Témiscamingue	155	282	191	527	469	770
Pont-Rouge	Portneuf	441	708	282	767	449	856
St-Ambroise	Chicoutimi	684	1 001	329	854	389	752
St-Louis du Hal Hal	Témiscouata	791	1 498	681	1 798	1 044	2 012
Ste-Luce	Rimouski	859	3 100	1 742	8 779	4 295	26 832
St-Modeste	Rivière-du-Loup	3 464	26 166	3 693	21 540	7 625	21 230
Scott	Dorchester	385	811	410	926	470	975
Sept-Îles	Duplessis	90	276	86	286	114	240
Trécesson	Abitibi-Est	670	1 829	1 329	2 170	638	1 211
Victoriaville	Arthabaska	320	750	419	930	510	994
Sous-Total		16 550	119 020	22 076	108 585	29 879	105 608
Ensemencement			11 000		68 000		80 000
	Total	16 550	130 020	22 076	176 585	29 879	185 608

Tableau II

**Nombre de boisseaux de cônes récoltés
au cours des années 1967, 1968, 1969
par division territoriale**

Division territoriale	ANNÉE		
	1967	1968	1969
	QUANTITÉ EN BOISSEAUX		
Amos	—	18.75	391.75
Rouyn	—	—	340.00
Hull	—	—	207.50
Montréal	—	2.00	1 186.25
Shawinigan	1 157.50	1 061.50	1 110.00
Chicoutimi	5.00	—	381.25
Roberval	26.00	76.00	1 031.75
Québec	6.75	—	113.75
Rivière-du-Loup	53.50	2.00	37.75
Rimouski	275.00	73.25	12.12
Hauterive	2.50	—	111.75
Parc des Laurentides	—	—	—
Chibougamau	—	—	—
Sept-Iles	1.50	—	—
New-Carlisle	—	252.00	112.00
Duchesnay	—	—	—
Berthierville*	3 357.50	148.00	1 769.00
Val d'Or	—	—	767.25
La Sarre	—	—	420.75
Gaspé	516.10	217.50	49.50
Total	5 694.80	1 851.00	8 042.50

*Comprend les achats des particuliers.

Reboisement

En 1969/70, un grand total de 25 787 300 plants ont été mis en terres en vue de revaloriser plus de 28 000 acres de terrains à vocation forestière.

Ce total se répartit comme suit:

- 1) 16 650 800 plants sur les terrains privés dont 935 000 par l'entremise de l'Association de la Vallée Rouge.
- 2) 9 136 500 plants sur les terrains vacants et les concessions forestières.

De plus, préalablement au reboisement, des travaux de scarification ont été effectués sur une superficie de 1 100 acres.

Reboisement sur les terres publiques (1969-1970)

Le total d'arbres plantés sur les terres publiques se répartit comme suit:

A) Selon la raison:

Printemps:	6 079 100 (66.6%)
Automne:	3 057 400 (33.4%)

ou B) Selon le mode de plantation:

Manuelle:	6 678 900 (73.2%)
Mécanique:	2 457 600 (26.8%)

ou C) Selon la tenure:

Terrains vacants:	6 454 700 (70.6%)
Concessions forestières:	2 681 800 (29.4%)

Les essences utilisées furent:

Pin gris:	2 655 650 (29.0%)
Pin rouge:	799 700 (8.6%)
Epinette blanche	2 911 900 (31.9%)
Epinette de Norvège:	2 649 250 (28.9%)
Epinette noire:	140 000 (1.6%)

**Reboisement
sur les terres publiques
(1969-1970)**

Division Territoriale	Cantons	Nombre de plants (en mille)	Superficie (en acres)
Amos	Chaste*	154.5	154
Chicoutimi	Chardon	237.0	265
Chicoutimi	Parc des Laurentides*	136.0	175
- Gaspé	Baillargeon	300.3	689
- Gaspé	Blanchet	200.0	452
- Gaspé	Galt	208.1	310
Hauterive	Manicouagan	667.0	801
La Sarre	Ligneris*	130.0	120
- New-Carlisle	Seigneurie de Pabos	485.5	576
- New-Carlisle	Raudin*	423.7	675
- New-Carlisle	Robidoux*	341.0	555
Québec	Seigneurie de la Côte* de Beaupré	71.6	70
- Rimouski	Bédard	145.0	135
- Rimouski	Cherbourg	705.9	1 220
- Rimouski	Cap-Chat	339.5	450
- Rimouski	Dalibaire	290.0	330
- Rimouski	Romieu	284.2	450
- Rimouski	Tourelle	498.5	650
Roberval	Antoine	190.5	215
Roberval	Condé et Dosquet*	274.0	501
Roberval	De Lamarre	395.0	510
Roberval	Parent	437.5	358
Roberval	Ross	351.0	412
Rouyn	Aiguebelle	148.8	250
Rouyn	Montreuil	151.1	211
Rouyn	Rouyn	172.0	180
Sept-Iles	Le Neuf	135.0	263
Shawinigan	Lortie*	126.0	343
Shawinigan	Pothier*	175.0	163
Shawinigan	Turcotte	190.0	196
Shawinigan	Route La Tuque — Chambord	35.0	35
Shawinigan	Non subdivisé*	309.0	318
Val d'Or	Louvicourt et Marrias	378.3	540
Val d'Or	Montgay	32.0	30
Val d'Or	Senneterre	18.5	18
		9 136.5	12 620

*Concession forestière.

**Reboisement
sur les terres privées
(1969-1970)**

Division territoriale	Nombre de plants (en mille)
Amos	62.0
Chicoutimi	215.0
— Gaspé	2.0
Hull	1 232.5
La Sarre	310.5
Montréal	1 284.2
— New-Carlisle	544.1
Québec	9 310.5
-- Rimouski	619.7
— Rivière-du-Loup	708.7
Roberval	229.6
Rouyn	128.4
Shawinigan	940.0
Val d'Or	56.6
	15 715.8

Les essences utilisées furent:

Pin rouge:	3 841 500
Pin gris:	1 759 800
Pin sylvestre:	1 281 300
Epinette blanche:	6 940 500
Epinette de Norvège:	1 808 300
Mélèze sp.:	46 400
Autres:	38 000

Ce total n'inclut pas les 935,000 arbres plantés dans la Vallée de la Rouge.

Travaux sylvicoles

Les activités de la division des travaux sylvicoles peuvent se subdiviser en deux (2) catégories: les coupes sylvicoles proprement dites et les travaux polyvalents.

A. — Les coupes sylvicoles proprement dites:

Elles ont pour but d'améliorer la qualité et le rendement en volume ligneux des différents peuplements forestiers par coupes d'éclaircies pratiquées à intervalles réguliers, durant la période de croissance d'un peuplement. Ces éclaircies peuvent aussi avoir pour but l'établissement de peuplements semenciers sélectionnés comme tels dans le but d'obtenir de la semence de choix qui donnera, après ensemencement en pépinière, des arbres de qualité et à caractères génétiques supérieurs.

- Les coupes d'éclaircie peuvent être de nature pré-commerciale ou commerciale.

1) **COUPE PRE-COMMERCIALE:** celle-ci est effectuée dans des peuplements au stade de gaulis, dont le diamètre moyen est supérieur à un (1) pouce et inférieur à quatre (4) pouces. Ce sont des peuplements non marchands. Ce type de coupe a couvert en 1969, une superficie de 12 614 acres.

2) La coupe commerciale est effectuée:

a) dans des jeunes forêts dont le diamètre moyen varie entre quatre (4) et cinq (5) pouces. C'est une coupe sélective. L'âge du peuplement est d'environ cinquante (50) ans.

b) dans des forêts qui supportent des peuplement étagés 30-70 et 30-90 où il faut récolter les tiges rendues à maturité et surannées. C'est une coupe à diamètre limite.

c) dans certains cas, dans des forêts dont les peuplements sont surannés et en dégradation. C'est une coupe à blanc par bande ou par trouée qui s'impose lorsque la régénération n'est pas adéquate.

1 004 acres ont ainsi été traités en 1969 dont 56 ayant pour but l'aménagement de peuplements semenciers.

B. — Travaux polyvalents:

Sous ce titre, sont compris divers travaux d'amélioration qui ne représentent que 20% des activités de la division des travaux sylvicoles. Ils se répartissent comme suit:

a) cueillette des cônes pour alimenter les pépinières:
146 boisseaux.

b) établissement de 3 haltes routières.
établissement d'un terrain de camping.
établissement de 2 parcs municipaux.

- c) déblaiement de lignes d'arpentage sur une distance de 77 milles.
- d) construction de chemins de pénétration pour la réalisation des coupes sylvicoles: 35 milles.
- e) certains travaux d'embellissement le long de grandes artères touristiques en milieu forestier. Superficie: 1 113 acres.

Résumé général:

Nombre total de projets:	85
Nombre total de districts forestiers:	15
Nombre total de comtés:	31
Nombre total d'étudiants:	2 486
Nombre total d'assistés sociaux, journaliers ou autres:	1 265

Chemins d'accès

Les réalisations de cette division sont indiquées dans le tableau qui suit:

Nature des travaux	Longueur depuis 1960	(en milles linéaires) en 1969-70
Essouchement	1 392.6	164.9
Mise en forme des routes	1 663.8	218.4
Gravelage des chemins	1 348.2	197.8
Amélioration de routes	—	178.4
Ponts	—	42.0
Ponceaux	—	666.0

Programme A.R.D.A. et O.D.E.Q.

Les administrations A.R.D.A. et O.D.E.Q. ont contribué, encore cette année, à la réalisation de plusieurs programmes du service de la Restauration forestière. Grâce à ce concours, il a été possible de donner une plus grande extension aux travaux de reboisement sur les terres publiques et les terrains privés, de procéder à des traitements sylvicoles dans certaines réserves cantonales et d'améliorer plusieurs pépinières dans le Québec.

Service de la Forêt rurale

Le service de la Forêt rurale est constitué de trois divisions, soit celles des coopératives et de la mise en marché, celle de la classification des terres, et celle de la vulgarisation. Chacune de ces divisions oeuvre en milieu rural et c'est surtout par cet aspect commun qu'elles se rattachent entre elles.

Division des coopératives et de la mise en marché

Dans ces deux domaines, la période d'exercice 1969/70 a été marquée de multiples rencontres et communications avec les représentants de la Régie des marchés agricoles, de l'U.C.C., des coopératives forestières, des offices et syndicats de producteurs de bois et divers services gouvernementaux appelés à oeuvrer dans la recherche de solutions positives aux principaux problèmes de l'heure dans ces sphères d'activités.

Dans le secteur des coopératives, le service a préparé des rapports en marge des requêtes présentées par ces sociétés. Ces requêtes portaient notamment sur des projets de création, de dissolution ou de fusion, sur des demandes de permis de coupe, d'octrois, de subventions et autres.

La mise en marché des bois à pâte provenant des terres privées, qui avait été plutôt encourageante au début de l'exercice, s'est grandement détériorée durant les derniers mois, au point qu'à la fin de l'année fiscale, on devait déplorer le fait que très peu d'ententes avaient été conclues, et ce, particulièrement entre les principaux acheteurs et les offices et syndicats de producteurs de bois. Une telle situation a nécessité de la part du service de la Forêt rurale, une surveillance constante des conditions du marché et a rendu nécessaire de nombreuses rencontres et de fréquents mémoires.

En décembre 1969, le service de la Forêt rurale a présenté, un cahier concernant ses activités dans le secteur de la mise en marché des bois à pâte procurant des terrains privés. Ce document fait une synthèse des pouvoirs et attributions des plans conjoints, indique les modifications apportées au cours de l'année dans le domaine de la mise en marché du bois et complète les données relatives aux coopératives forestières, questions qui avaient fait l'objet d'un premier cahier présenté l'année précédente. Un autre cahier est en préparation. Il renferme un résumé de transactions de bois entre les compagnies et usines d'une part, et les offices et syndicats de producteurs de bois d'une part. Les difficultés d'entente mentionnées plus haut expliquent le retard dans la présentation de ce document.

Enfin, on a confié à cette division du service le soin de colliger les renseignements se rapportant à tous les bois exploités sur les propriétés privées. La compilation des données obtenues des industriels du Québec est actuellement en cours et un rapport à ce sujet sera présenté bientôt.

Division de la classification des terres

Le programme de la classification des terres pour 1969/70 comportait l'examen de 2 050 lots et parties de lots; c'est le programme de classification le plus considérable qu'ait connu le service de la Forêt rurale, depuis sa création, il y a quelque cinq ans.

Ce programme, comme a l'accoutumée, répondait aux besoins de différents organismes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, de celui des Terres et Forêts, ainsi qu'à ceux du "Comité interministériel de l'utilisation des terres". Les demandes concernaient des terrains requis parfois pour fins d'établissement, mais surtout pour compléments d'établissement, lots de support, terres à bois, lots de villégiature, etc....

Plusieurs des lots examinés ont été groupés et classifiés dans le but d'améliorer la situation économique de certaines paroisses de colonisation. Quant aux autres, ils sont plus ou moins isolés. L'ensemble du travail, dont au-delà de la moitié s'est accompli dans le nord-ouest québécois, représente l'examen de 1 109 lots et a nécessité le levé sommaire de 92 milles de lignes d'arpentage. Le tout s'est effectué dans 95 cantons répartis dans 31 comtés provinciaux.

Un manque de personnel et des conditions climatiques adverses ont empêché que les 2 050 lots au programme de l'année soient examinés pendant cette période. Les lots qui n'ont pas été visités en 1969/70, le seront en 1970/71.

Par l'entremise de la division de classification des terres, le service a fourni au « Comité interministériel de l'utilisation des terres » des renseignements qui ont facilité l'étude de quelque 6 000 cas de rétrocession ou de transfert de lots.

Les recommandations du comité, à la suite de cette étude, ont fait l'objet d'arrêtés en conseil affectant 2 500 lots et parties de lots qui sont passés de la juridiction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à celle du ministère des Terres et Forêts ou vice versa.

Le comité a également fait aux autorités des recommandations touchant quelque 3 000 lots, les uns à concéder pour consolidation d'établissements agricoles ou la création de fermes forestières, les autres pouvant être affectés, soit à l'organisation de forêts de recher-

ches, de forêts de démonstrations à des fins de villégiature, soit être revalorisés par le reboisement ou des traitements sylvicoles, la très grande majorité de ces terrains étant évidemment impropres à constituer des établissements agricoles viables. Bref, l'ensemble de ces travaux peut-être considéré comme un apport important dans le domaine de l'utilisation rationnelle du territoire.

Vulgarisation et éducation

Les ingénieurs forestiers du ministère ont continué à visiter les propriétaires de terrains privés en vue de leur prodiguer les conseils techniques requis pour l'aménagement de leur terre et bois et les guider dans leurs travaux de reboisement, de sylviculture, etc.

Le travail d'éducation forestière accompli tant par des ingénieurs forestiers du service, que par ceux des divisions territoriales se résume comme suit:

	Unités territoriales	Service de la forêt rurale	Total
1 — Causeries présentées devant les organismes intéressés à la forêt	19	—	19
2 — Participation active aux assemblées annuelles de la Société des producteurs de sucre	—	10	10
3 — Conférences devant des propriétaires forestiers	3	1	4
4 — Journées forestières en forêt avec des jeunes	1	1	2
5 — Journées forestières en forêt avec 3 des propriétaires forestiers	3	4	7
6 — Leçons de choses forestières à des Clubs 4H ou autres jeunes	4	—	4
7 — Cours de foresterie à des propriétaires forestiers	71	109	180
8 — Cours de foresterie à de futurs agriculteurs	25	—	25
9 — Textes pour journaux ou revues	7	8	15
10 — Entrevues radiophoniques	3	—	3
11 — Entrevues télévisées	2	2	4

La division a apporté sa collaboration à des concours organisés par les associations forestières, à l'animation et au jugement de débats oratoires sur la forêt; elle a également participé aux Journées agricoles de Thetford par la préparation d'un questionnaire sur la forêt et par la présence d'un forestier au kiosque des Terres et Forêts pour répondre aux demandes de renseignements des visiteurs.

Forêt de démonstration dans le complexe forestier de Parke

Au cours de l'exercice, la division de la vulgarisation a procédé à l'établissement d'une forêt de démonstration dans la réserve de Parke, établissement qui sera complété en 1970/71. Les principaux travaux réalisés à ce jour peuvent se résumer comme suit: délimitation de quatre sections de 40 acres chacun, construction d'un mille et deux dixièmes (1.2) de chemin carrossable et défrichage de l'emprise sur un autre demi mille (0.5), dégagements, éclaircies et coupes d'amélioration dans des peuplements en croissance, coupes de régénération par diverses méthodes, compilation du coût des chemins et des divers traitements.

Publications

Cette année encore, la division a publié un tableau donnant le rendement en livres de sucre par entaille pour 175 érablières réparties dans toute la zone acéricole du Québec.

Elle a, également, mis en circulation un feuillet intitulé « Une échelle pour la classification des érablières d'après leur rendement ».

Autres travaux du service

Le service a eu des entrevues avec l'ingénieur en charge des projets de lignes de transport d'énergie électrique à l'Hydro-Québec et a réussi à faire modifier un tracé qui aurait passé dans les plus belles érablières d'un lieu dit « La Montagne » à Pont-Rouge, comté de Port-neuf.

Il a participé à des séances sur l'organisation d'une campagne d'embellissement dans le Bas du Fleuve et la Gaspésie par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Il a également participé à une réunion convoquée par le ministère de l'Industrie et du Commerce pour la préparation des normes de classification des arbres de Noël.

Comme par les années passées, il a vu à la tenue du concours de l'Ordre du Mérite forestier, au jugement des concurrents, à l'organisation du banquet et à la rédaction du rapport du concours.

Pour se renseigner sur la valeur actuellement assignée aux terres à bois et aux érablières, ainsi que sur le taux des taxes foncières, il a conduit quelques enquêtes auprès de secrétaires municipaux.

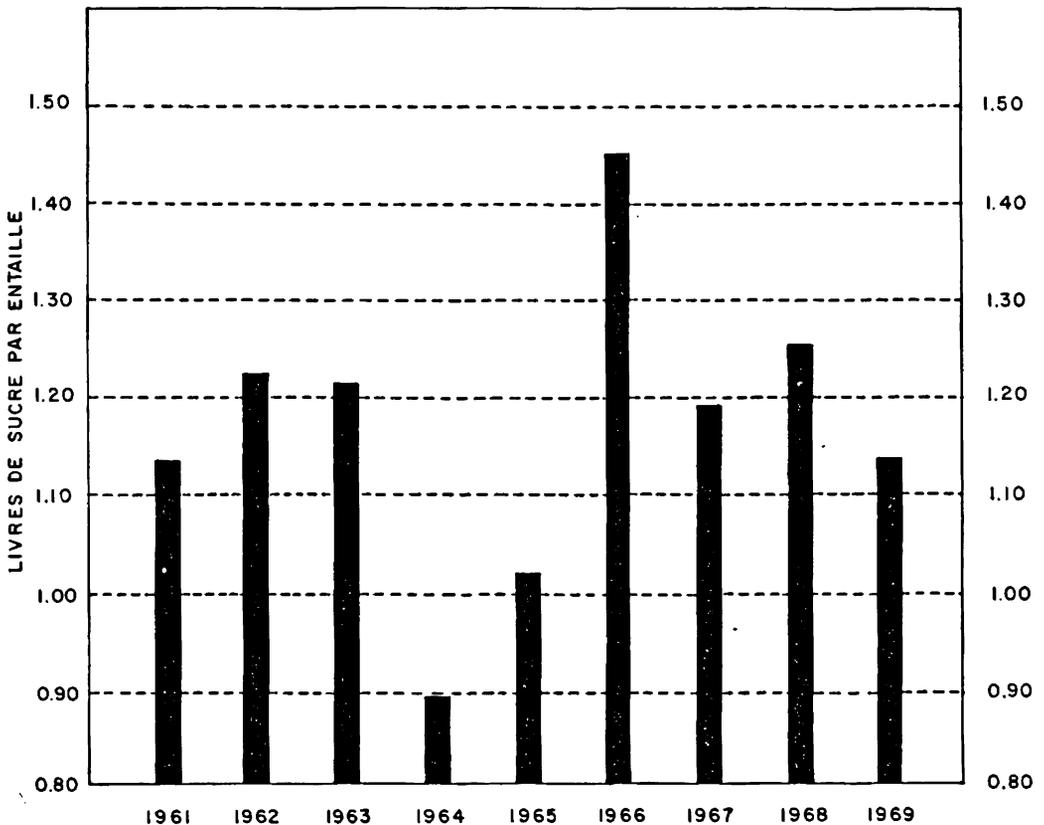
Le comité « ad hoc » pour étudier la situation actuelle des petites forêts privées a tenu quatre réunions au cours de l'année et les deux ingénieurs du service, membres du comité, ont assistés à ces réunions.

Deux ingénieurs du service ont participé au séminaire tenu à Kitchener, Ontario, sur la vulgarisation forestière.

Le service a collaboré, avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à la poursuite de recherches sur l'aménagement et la fertilisation d'une érablière en vertu d'un projet ARDA mis en route en 1963, au mont Orford. Il a coopéré à la cueillette des données sur l'accroissement ligneux et le rendement en sève.

Enfin, pour une cinquième année consécutive, le service de la forêt rurale a administré un projet de sylviculture affectant les boisés de ferme de la région-pilote. Ce projet quinquennal exécuté dans le cadre du programme ARDA a pris fin le 31 mars 1970.

PRODUCTION MOYENNE PAR ENTAILLE
DANS LES ÉRABLIÈRES DU QUÉBEC
DE 1961 A 1969



Service des Forêts domaniales

Le service des forêts domaniales a pour mission de veiller, en collaboration avec les chefs de district, à la préparation et à l'exécution des programmes d'exploitation forestière dans les forêts domaniales. Au cours de la dernière année, le personnel technique du Service a aussi été appelé à travailler à la préparation et à l'exécution de plans spéciaux en rapport avec des projets se situant à l'extérieur des forêts domaniales.

Superficie des forêts domaniales au 31 mars 1970

Forêts domaniales	Superficie (mi ²)
Chibougamau	5 350
Chic-Choc	560
Gaspésienne	1 272
Grand Portage	567
Kipawa	326
Lac Edouard	24
La Sarre	3 232
Matagami	4 445
Matane — Cap-Chat	646
Mégiscane	2 137
Outardes	7 485
Roberval	4 800
Saguenay	1 338
Total:	32 182

Le nombre des forêts domaniales a été porté à treize au cours de l'année, par la fusion des forêts de Matane et de Cap-Chat, et la création des forêts de Mégiscane et de Grand Portage. La superficie totale est de 32 182 milles carrés, soit un accroissement de 5 201 milles carrés ou 20% par rapport à 1968/69. L'accroissement annuel des superficies, depuis la création du service, est montré graphiquement au tableau III.

Comparativement à la possibilité de coupe annuelle, qui a été établie à près de 2 650 000 unités de 100 pi³, le volume total exploité

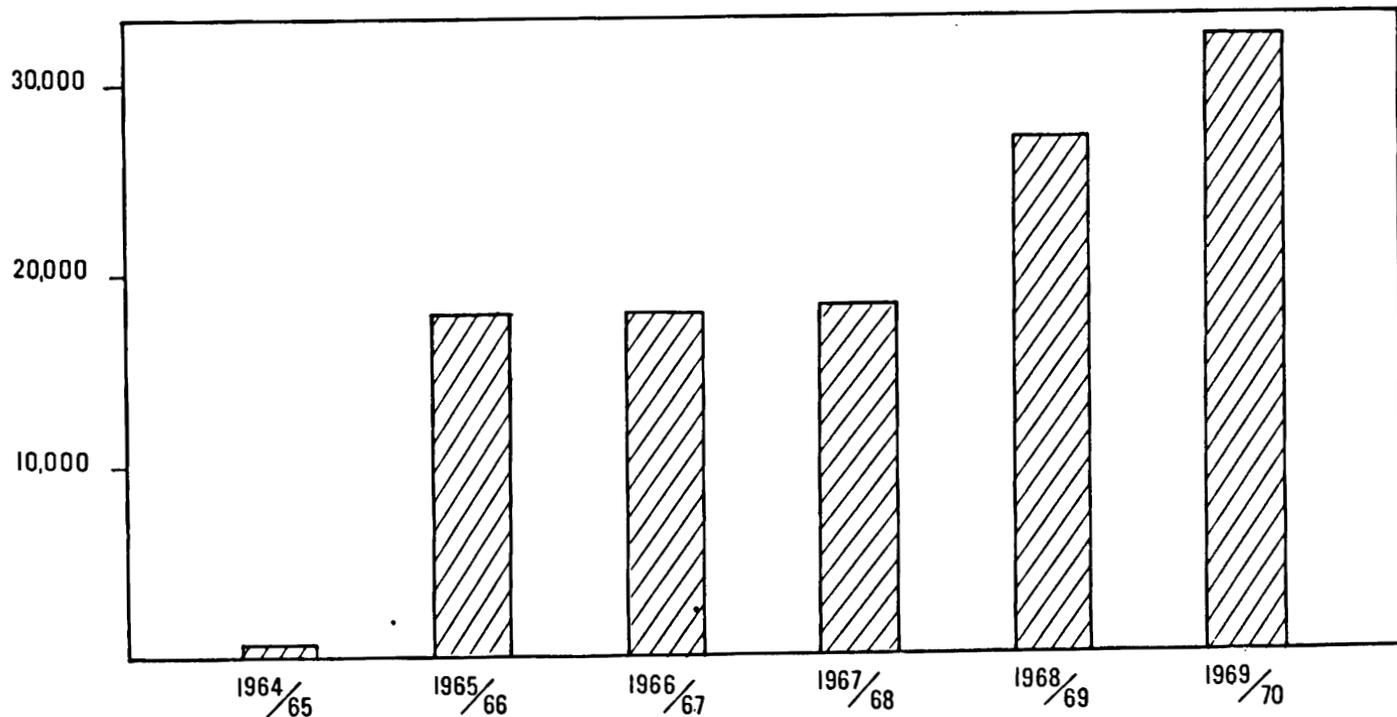
au cours de la saison a été de l'ordre de 1 123 000 unités de 100 pi³, (84% des prévisions) soit une augmentation de 37% sur les coupes de 1968/69 (voir tableaux I et II). Les difficultés de mise en marché qui ont prévalu dans l'industrie du sciage depuis le printemps 1969, expliquent en grande partie l'écart entre le volume global exploité et celui que l'on a prévu au début de la période d'exercice.

Du volume global des bois exploités en 1969/70, 74% a contribué à l'approvisionnement de 75 usines de bois de sciage et 26% à l'approvisionnement d'une quinzaine d'usines de bois à pâte. Près de trente garanties d'approvisionnement ont été accordées à des industriels, par le ministère des Terres et Forêts.

FORÊTS DOMANIALES

SUPERFICIES EN MILLES CARRÉS

1964 - 1970



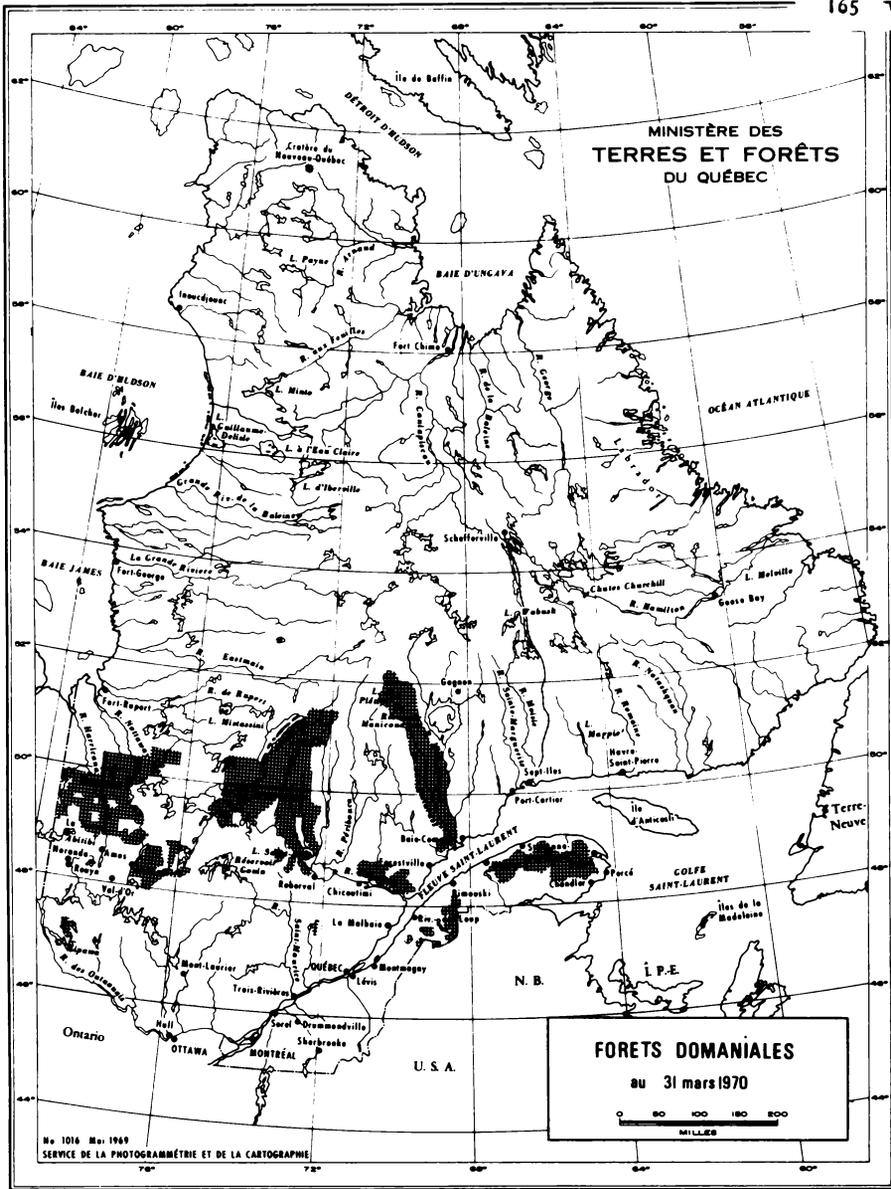


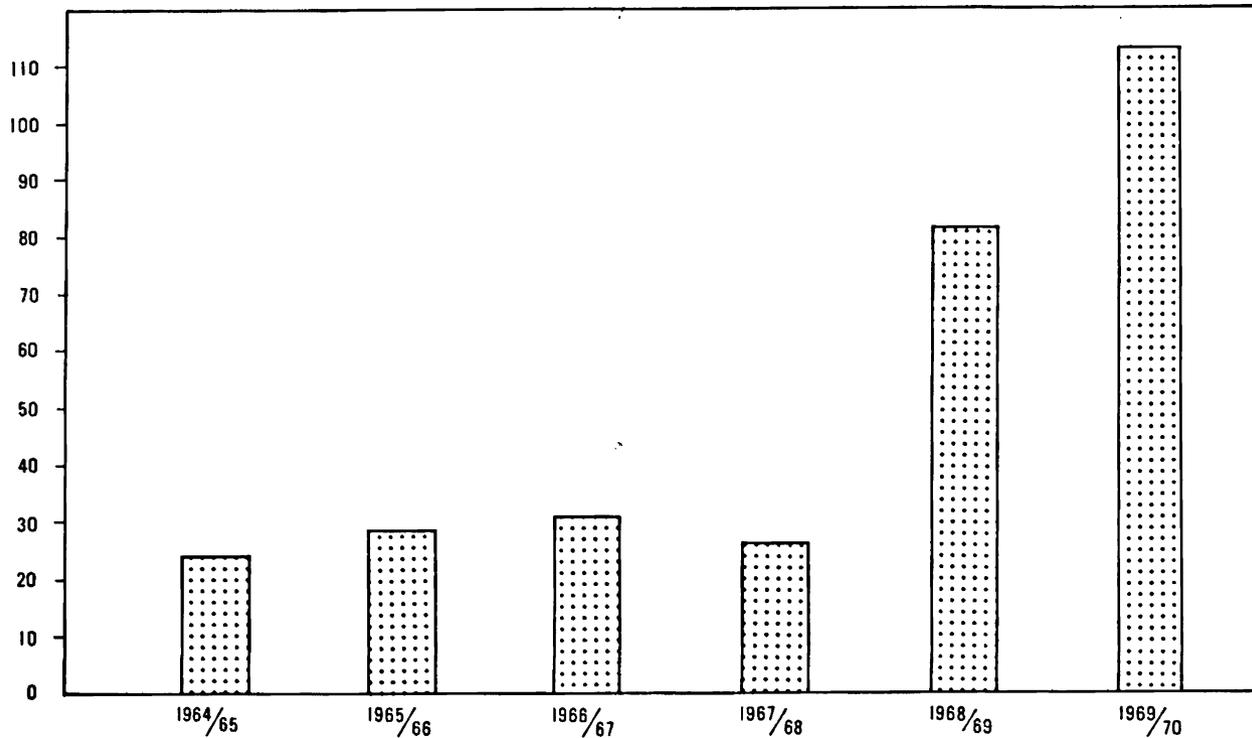
Tableau 1
Forêts domaniales
volumes exploités de 1964-1970
(100 pi³)

Forêts domaniales	1964-65	1965-66	1966-67	1967-68	1968-69	1969-70	Total
Chibougamau	26 030	23 275	24 493	10 032	70 280	56 953	211 063
Chic-Choc	—	—	—	—	55 622	59 623	115 245
Gaspésienne	59 868	84 039	76 124	66 563	97 596	99 605	483 795
Grand Portage	—	—	—	—	—	60 700	60 700
Kipawa	5 449	1 442	1 606	3 424	1 853	9 637	23 411
Lac Edouard	—	77	—	902	1 124	1 021	3 124
La Sarre	—	—	—	—	149 076	141 565	290 641
Matagami	—	—	—	—	243 631	354 636	598 267
Matane-Cap-Chat	28 358	31 172	30 077	34 156	24 535	40 659	188 957
Outardes	85 164	57 348	60 323	—	—	85 930	288 765
Roberval	—	69 675	99 312	137 741	138 404	142 783	587 915
Saguenay	34 203	20 093	25 439	2 338	38 836	70 334	210 243
Total:	239 072	287 121	317 374	274 156	820 957	1 123 446	3 062 026

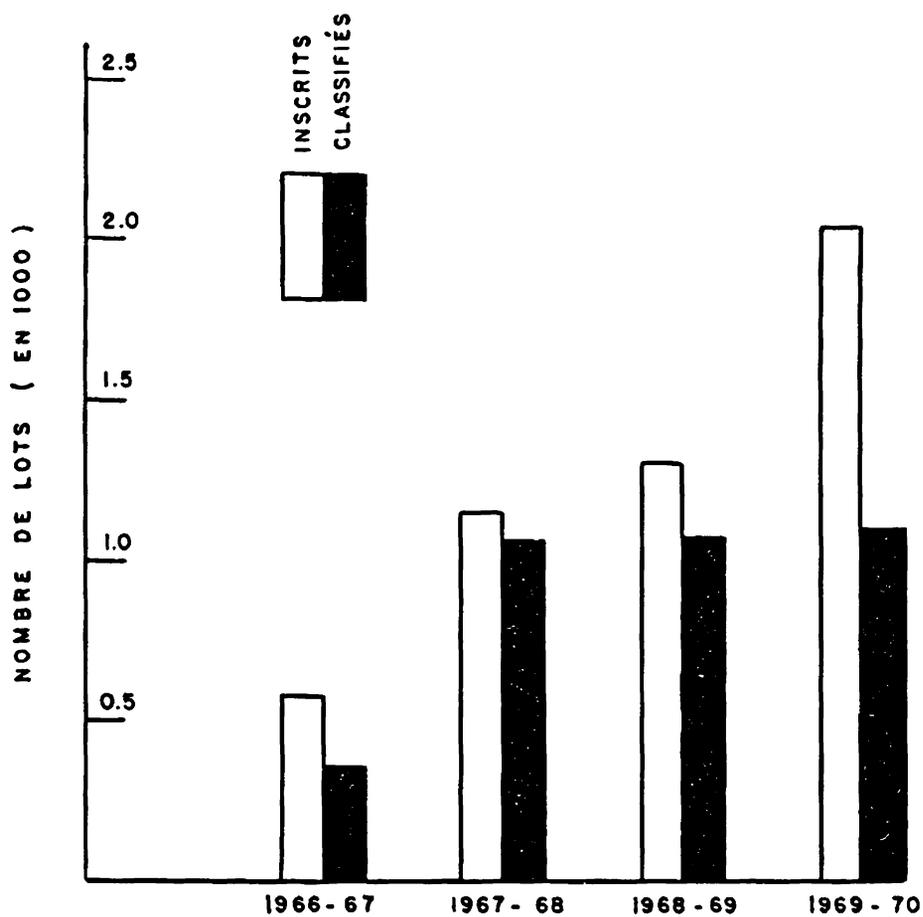
FORÊTS DOMANIALES

Volumes exploites (1,000,000 pi³)

1964 - 1970



Lots inscrits au programme et lots classifiés



Direction générale de la Conservation

- **Services**

**Protection
Entomologie**

Service de la Protection

Le Service de la protection, conjointement avec six associations de protection et dix-sept concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, a assuré la protection des forêts dans la province en 1969/70.

Ce service est un organisme gouvernemental établi en 1924 pour assurer la mise en vigueur des lois et des règlements concernant la protection des forêts contre le feu, pour contrôler tout le système de protection des forêts de la province et pour veiller lui-même à la protection des terrains forestiers tels que les forêts vacantes, les réserves cantonales et les territoires de colonisation. Il assure également la protection de nombreuses concessions forestières, comme celles du Parc des Laurentides, et la plupart de celles qui sont enclavées dans les divisions territoriales, à l'extérieur des territoires sous la juridiction des associations de protection.

Les associations de protection sont des groupements formés de concessionnaires et de propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de se grouper pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi qui les oblige à protéger leurs concessions forestières, ainsi que leurs forêts privées si ces dernières ont 2 000 acres et plus en étendue. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le ministère des Terres et Forêts.

Les concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, au nombre de 17 en 1969, forment la troisième catégorie. Ils assument eux-mêmes la protection de leurs boisés et ont les mêmes obligations et mêmes privilèges que les associations.

Faits dominants de l'année

Le Service de la protection qui était antérieurement sous l'autorité de la direction générale des Bois et Forêts, est maintenant sous l'autorité d'une nouvelle direction générale, créée en juin 1969, celle de la Conservation. La création de cette direction générale et la nomination d'un nouveau sous-ministre adjoint, dont la tâche est exclusivement orientée vers le domaine de la conservation, marquent une étape importante dans l'histoire du Service de la protection et sont certainement les principaux faits dominants de l'année écoulée.

Un autre fait important a été la signature en septembre 1969 d'une entente internationale avec les états limitrophes américains en matière de prévention contre les incendies de forêt. Par cette entente, le Québec est devenu membre à part entière de la Commission de protection des forêts contre le feu des Etats du Nord-Est, un organisme inter-étatique américain d'assistance mutuelle dans les domaines de la prévention et de la suppression des feux de forêt. En s'associant à cette communauté des six Etats de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York, le Québec vise principalement à fournir une meilleure protection à la partie boisée du territoire québécois qui est limitrophe aux Etats américains du Maine, du New-Hampshire, du Vermont et de New-York.

Un autre fait à souligner, dans le domaine technique cette fois, est celui de la télédiffusion d'informations pour le public. En effet, en 1969, le ministère des Terres et Forêts, a transmis au public pour la première fois par l'intermédiaire de la télévision, des prévisions d'indice sur les dangers d'incendie en forêt. Ces informations étaient transmises au cours de l'émission « Forêt-Météo », durant laquelle le public était également informé des dommages causés par les incendies de forêt durant la saison en cours.

Il y a également lieu de souligner que la saison 1969 fût exceptionnelle dans le domaine des incendies forestiers, en ce sens que seulement 609 incendies forestiers ont pris naissance, détruisant 3 310.5 acres de forêt, soit moins de 5.2 milles carrés. Bien que le nombre d'incendies ait déjà été inférieur au cours de saisons antérieures, le chiffre représentant la superficie dévastée constitue par contre un record. En effet, la meilleure saison que l'on connaît dans le passé fut celle de 1928 alors que 6 533.25 acres de forêt ont été incendiés.

Superficie protégée; personnel; équipement

On trouvera ci-après trois tableaux donnant des précisions au sujet de la superficie protégée, du personnel et de l'équipement.

1 — Superficie protégée

Le territoire protégé par les différents organismes de protection s'étend de la limite sud de la province jusqu'au 51e degré de latitude nord approximativement et représente une superficie de 186 946 milles carrés.

Depuis trois ans, un territoire additionnel de quelque 110 000 milles carrés, situé de façon générale entre les 51e et 53e degrés

de latitude, est l'objet d'une surveillance qui s'accroît chaque année de la part des organismes dont le territoire est adjacent. Ces forêts du Grand Nord québécois avaient été jusque là pratiquement ignorées en ce qui a trait à la protection contre le feu. Quoique la protection de ces forêts présente de nombreux problèmes, leur conservation est absolument essentielle au progrès économique du Québec. Cette addition porte à environ 300 000 milles carrés, la superficie du territoire actuellement protégée.

2 — Personnel

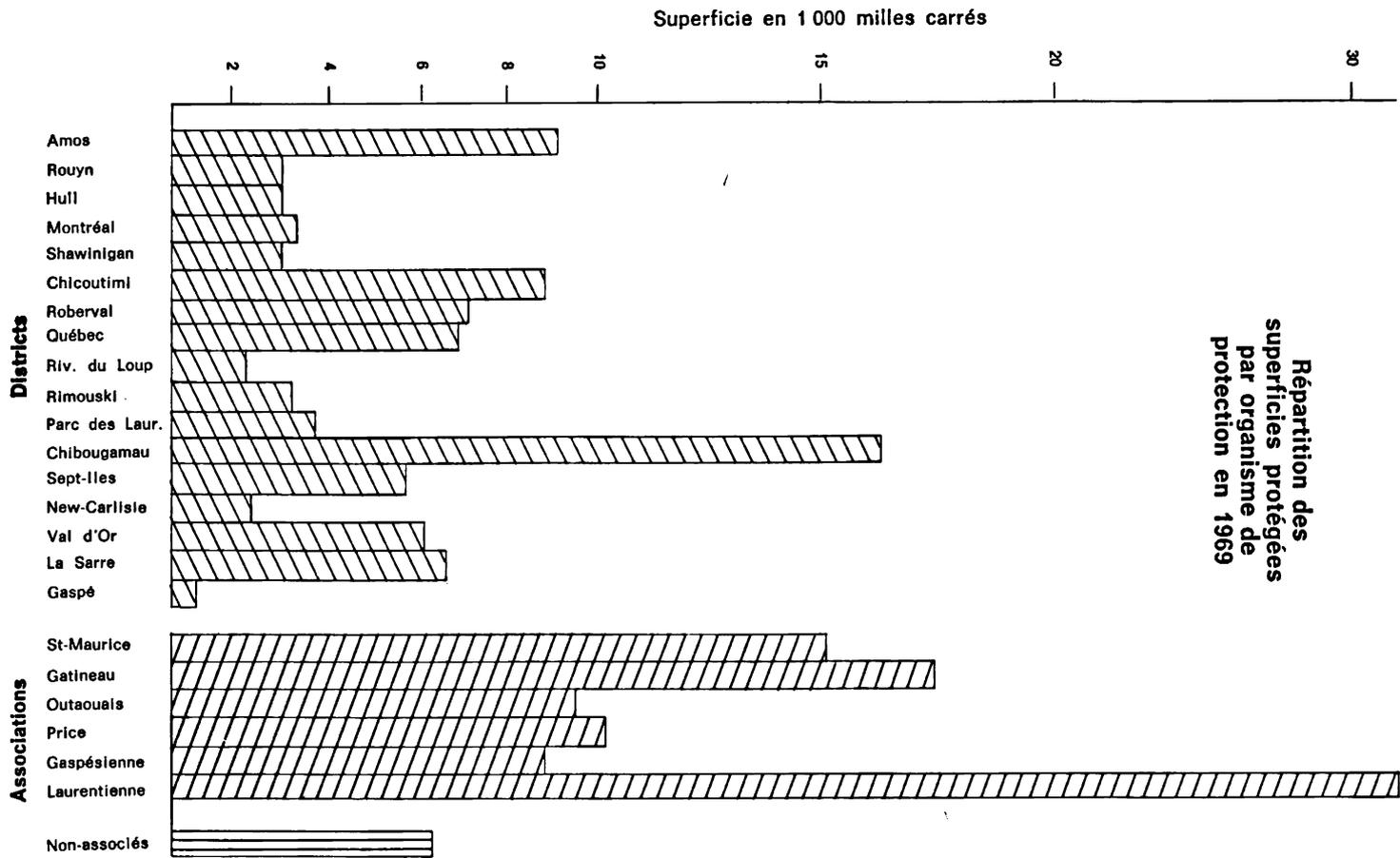
Encore cette année, le personnel affecté à la protection des forêts a diminué en nombre, tant pour le personnel régulier que pour le personnel auxiliaire. Cette baisse est de l'ordre de 20% chez les auxiliaires et de 13% chez les réguliers. Ce phénomène est dû principalement à l'utilisation de plus en plus grande d'équipement spécialisé, plus particulièrement dans le domaine de la détection, où l'avion a remplacé la plupart des tours d'observation.

3 — Equipement

De façon générale, la quantité d'équipement utilisé par les différents organismes de protection pour combattre les feux de forêt diminue quelque peu. Ainsi, on note une baisse de 13% dans le nombre de réservoirs à eau avec gicleur et une autre de 9% dans le nombre de motopompes. L'usage de l'avion-citerne est la principale cause de cette diminution. On remarque cependant une hausse importante du nombre d'appareils de radio utilisés par rapport à l'an dernier, soit 21%. Dans ce tableau de l'équipement, le nombre de tours d'observation indiqué correspond au nombre total de tours pouvant être opérées. Toutefois, la plupart d'entre-elles ne le sont pas. En effet, 110 seulement soit moins de 25% ont été utilisées, soit de façon permanente, soit de façon occasionnelle.

Répartition des superficies protégées par organisme de protection, en 1969

Organisme	Acres	Superficie mi ²	Pour- centage
SERVICE DE LA PROTECTION			
District No 1 — Amos	5 803 520	9 068	
" " 2 — Rouyn	1 885 280	2 946	
" " 3 — Hull	1 872 640	2 926	
" " 4 — Montréal	2 059 328	3 218	
" " 5 — Shawinigan	1 891 520	2 955	
" " 6 — Chicoutimi	5 668 480	8 857	
" " 7 — Roberval	4 705 152	7 352	
" " 8 — Québec	4 505 600	7 040	
" " 9 — Rivière-du-Loup	1 449 680	2 265	
" " 10 — Rimouski	2 087 821	3 262	
" " 12 — Parc des Laurentides	2 405 120	3 758	
" " 13 — Chibougamau	10 401 664	16 252	
" " 15 — Sept-Îles	3 285 760	5 134	
" " 16 — New-Carlisle	1 032 960	1 614	
" " 20 — Val d'Or	3 463 680	5 412	
" " 21 — La Sarre	3 890 624	6 079	
" " 23 — Gaspé	311 040	486	
Total	56 719 869	88 625	47.4
Associations de Protection			
Association de Protection des Forêts du St-Maurice	9 609 293	15 014	
Association de Protection forestière Gatineau	11 075 840	17 306	
Association de Protection des Forêts de l'Outaouais	5 968 640	9 326	
Association de Protection forestière Price Ltée	6 212 429	9 707	
Association Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée	5 575 290	8 711	
Association protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	20 370 335	31 829	
Total	58 811 827	91 893	49.2
Concessionnaires et propriétaires non-associés (19)	4 113 850	6 428	3.4
Grand Total	119 645 546	186 946	100.0



Personnel affecté à la protection des forêts en 1969

Organisme	Réguliers		Auxiliaires	
	Inspecteurs	Gardes-feu	Inspecteurs	Gardes-feu
Service de la protection				
Bureau-chef	39	—	78	149
District No 1	10	32	9	45
" " 2	7	27	9	76
" " 3	5	23	2	29
" " 4	5	26	—	—
" " 5	3	9	—	16
" " 6	7	45	13	47
" " 7	21	51	81	113
" " 8	11	32	9	42
" " 9	4	30	7	9
" " 10	11	50	26	46
" " 12	16	89	12	18
" " 13	3	37	61	261
" " 15	3	17	—	8
" " 18	3	25	—	—
" " 20	6	26	38	33
" " 21	8	25	13	10
" " 23	2	16	6	25
Total	125	560	286	768
Associations de protection				
Ass. P.F. St-Maurice	38	37	81	242
Ass. P.F. Gatlneau	41	39	280	345
Ass. P.F. Outaouais	29	19	39	195
Ass. P.F. Price	14	54	53	178
Ass. Gaspésienne P.F.	10	56	48	219
Ass. P.F. Laurentienne	60	287	102	365
Total	192	492	603	1 542
Concessionnaires et propriétaires non-associés	24	81	4	140
Grand Total	341	1 133	893	2 450

Équipement des organismes de protection en 1969

Organisme	Tours d'observation	Milles de lignes de téléphones	Stations météorologiques	Moto-pompes	Boyaux de 1/2", longueurs de 100'	Sacs à eau avec gicleur	Réservoirs à eau avec gicleur	Automobiles	Camions	Camions-citermes	Nombre d'appareils radio
Service de la protection											
Bureau-chef	—	—	—	14	30	—	13	6	2	—	675
District No 1	11	—	—	71	1 138	225	468	—	15	1	68
" " 2	4	1	—	58	1 070	22	518	1	4	—	27
" " 3	2	—	3	46	807	—	209	4	1	—	—
" " 4	6	3	—	50	942	—	457	4	10	—	—
" " 5	—	—	1	7	180	—	103	—	1	—	—
" " 6	10	44	3	66	1 202	389	250	2	10	1	42
" " 7	15	18	4	79	879	194	315	—	8	1	65
" " 8	1	—	3	86	1 007	9	539	5	9	—	18
" " 9	1	1	—	54	829	—	669	—	4	1	—
" " 10	2	26	6	133	2 330	190	676	—	12	2	22
" " 12	17	557	5	74	829	407	243	1	27	1	71
" " 13	14	—	4	43	633	65	151	1	5	—	46
" " 15	8	—	4	42	237	21	—	—	2	—	27
" " 16	—	—	1	36	577	—	170	—	2	1	—
" " 20	10	—	3	40	620	89	258	—	4	—	30
" " 21	8	1	2	41	648	88	370	9	7	1	36
" " 23	—	—	—	21	377	—	127	—	2	—	5
Total	109	651	47	961	14 335	1 719	5 534	29	125	9	1 130
Associations de protection											
Ass. P.F. St-Maurice	73	10	14	120	2 577	899	269	7	32	10	123
Ass. P.F. Gatineau	58	134	22	192	3 684	332	915	1	20	1	313
Ass. P.F. Outaouais	40	—	5	34	700	75	272	3	19	—	140
Ass. P.F. Price	26	45	9	101	2 182	872	177	5	6	—	90
Ass. Gaspésienne P.F.	27	—	14	92	2 322	—	—	2	40	1	103
Ass. P.F. Laurentiennes	119	89	29	370	7 258	728	1 708	4	112	7	388
Total	343	278	83	909	18 723	2 906	3 341	22	229	19	1 157
Concessionnaires et propriétaires non-associés											
	12	440	4	96	1 464	213	459	35	51	6	28
Grand Total	464	1 369	144	1 966	34 522	4 838	9 334	86	405	34	2 315

Travaux d'ensemble

L'activité du personnel des divers organismes de protection est axée sur l'application des lois et règlements concernant la protection des forêts, l'exécution de patrouille aériennes et terrestres, la surveillance dans les tours d'observation, le combat des incendies, l'aménagement et l'entretien des facilités de transport, des camps, des bâtisses et de l'équipement; le contrôle du brûlage des abatis et de la cueillette des fruits sauvages; le relevé des observations météorologiques et le prélèvement d'échantillons d'insectes.

Municipalités rurales

Depuis 1956, le Service de la protection s'efforce d'aider les municipalités rurales situées en zones boisées à assurer la protection de leurs forêts contre le feu. Le nombre de gardes-feu municipaux s'élevait en 1969 à 327 répartis dans 69 municipalités couvrant une superficie de 658 329 acres ou 1 029 milles carrés de forêt. Onze de ces municipalités ont été appelées à combattre 23 incendies qui ont dévasté 42.75 acres de forêt et ont nécessité 633 heures de travail. Les gardes-feu de ces municipalités ont posé 643 affiches et émis 169 permis en vertu desquels on a brûlé 1 230 acres de déchets forestiers.

Éducation populaire

Au cours de l'année écoulée, le Service de la protection a utilisé de façon plus intense la télévision comme moyen d'éducation populaire. Par l'émission télévisée « Forêt-Météo », qui a débuté en 1969, le grand public est atteint et graduellement sensibilisé à la protection. Les postes de télévision ont également été utilisés à de nombreuses reprises pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle provinciale.

Comme par le passé, de nombreux dépliants et fascicules ont été distribués par le Service et celui-ci a participé à diverses expositions dans les villes suivantes: Québec, Trois-Rivières, Montréal, Sherbrooke, Thetford-Mines et Granby.

Infractions

Au cours de la saison 1969, 221 plaintes ont été portées pour des infractions aux lois et aux règlements concernant la protection des

forêts contre le feu, dont 121 par le Service de la protection et 100 par les associations de protection. Les infractions commises sont les suivantes:

Allumer un abatis sans permis	91
Manque de surveillance en brûlant un abatis	9
Fumer en circulant ou en travaillant	85
Feu de camp négligé	23
Pare-étincelles non-conforme aux règlements	10
Autres	3

Les mesures prises à l'égard des individus concernés sont:

Réprimande verbale ou écrite	150
Amendes imposées par les tribunaux	55
Paiement des frais d'extinction	11
Condamnation à la prison	1
Plainte annulée	1
Plaintes en suspens	3

Entraînement du personnel

En 1969, aucun cours n'a été présenté à l'Ecole de protection des forêts de Duchesnay. Le cours régulier de huit semaines avait été présenté en 1968, alors que le dernier cours abrégé de trois semaines avait été donné l'année précédente. Cependant, dans quelques districts, un entraînement de quelques jours a été donné au personnel avant le début de la saison.

Ce fut le cas également des associations de protection, qui ont cependant dispensé des cours sur une période beaucoup plus longue et à un nombre plus élevé de candidats.

La plupart de ces associations bénéficient de centres d'entraînement. De nombreux employés du ministère bénéficient d'ailleurs des services offerts par ces centres d'entraînement.

Arrosage aérien

La flotte d'avions-citernes de type « Canso » a été réduite à six appareils pour la saison 1969. En effet, un des appareils qui avaient été

prêtés au Chili a été détruit lorsqu'il s'est écrasé en montagne en combattant un incendie. Toutefois, la saison 1969 ayant été très clémente, cette perte n'a pas causé d'ennui aux organismes chargés de la protection contre le feu. L'activité de ces avions a été très réduite comme l'indique le tableau ci-dessous:

	Saison 1969	Saison 1968
Heures de vol	297 25	1 229 30
Nombre d'arrosages	1 253	4 802
Gallons d'eau déversés	1 002 400	3 841 600
Nombre de sorties	101	471

Activités des avions Canso en 1969

Mois	Heures de vol		Sorties		Arrosages		Gallons d'eau déversés	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Mal	49:30	16.7	17	16.8	326	26.0	260 800	26.0
Jun	39:45	13.4	16	15.8	105	8.4	84 000	8.4
Juillet	184:30	62.0	58	57.4	761	60.7	608 800	60.7
Août	8:40	2.9	5	5.0	14	1.1	11 200	1.1
Septembre	15:00	5.0	5	5.0	47	3.8	37 600	3.8
Total	297:25	100.0	101	100.0	1 253	100.0	1 002 400	100.0

Incendies en forêt

La saison 1969 a été pour le Québec la meilleure saison au point de vue incendies de forêt, avec 609 feux, 3 310.5 acres de forêt brûlée et \$156 211.21 de dommages. Au cours de 10 saisons, depuis 1924, le nombre de feux a été inférieur à 609, mais jamais la superficie incendiée n'a été aussi minime. La meilleure saison dans la passé fut celle de 1928, avec 295 feux et une superficie incendiée de 6 533.25 acres.

L'incendie le plus important a détruit 640 acres de forêt au lac de la Vieille dans le canton Limousin, à quelque 35 milles au nord de Maniwaki. Le second en importance était situé près de Newport dans le comté de Bonaventure. Il a dévasté 557 acres de terrains boisés. Seulement quatre autres incendies ont ravagé une superficie supérieure à 100 acres.

L'incendie qui a causé le plus de dommages est survenu à quelque 18 milles au sud de Labrieville. Bien que la superficie incendiée

ait été limitée à 190 acres, principalement dans un bûché récent, les dommages causés se sont élevés à \$74 461. en raison de la destruction de pièces d'équipement lourd et de 991 cordes de bois résineux. Les dommages causés par ce seul incendie représentent près de la moitié de la totalité des dommages causés par les 609 incendies de la saison 1969. Seulement deux autres incendies ont causé des dommages importants. Ce sont les incendies de Notre-Dame des Anges dans le comté de Portneuf, \$15 150, et de Newport dans le comté de Bonaventure, \$12 671.

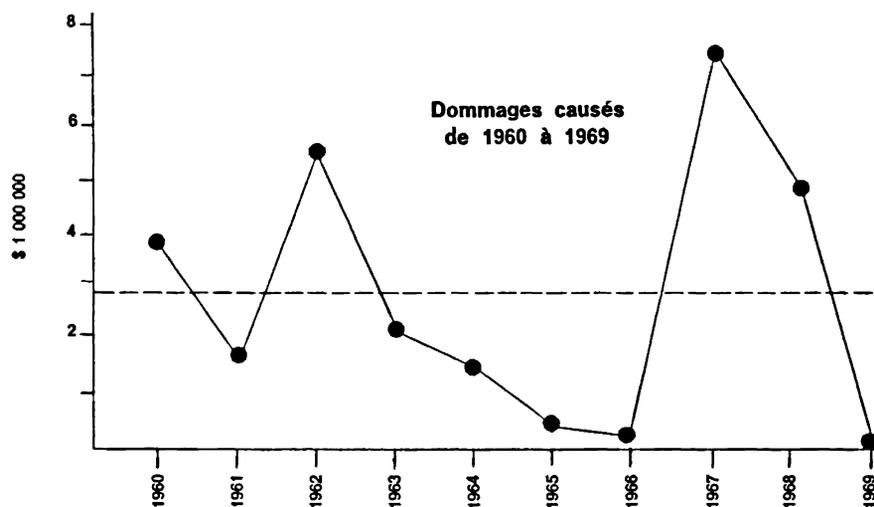
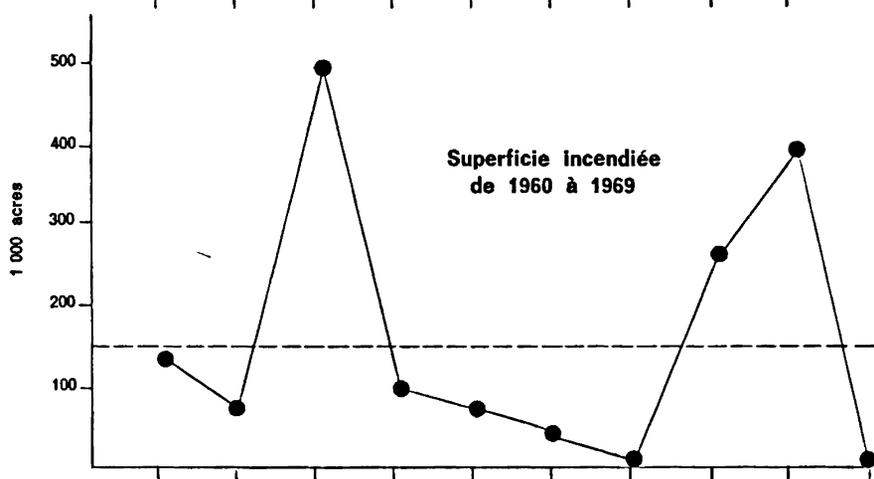
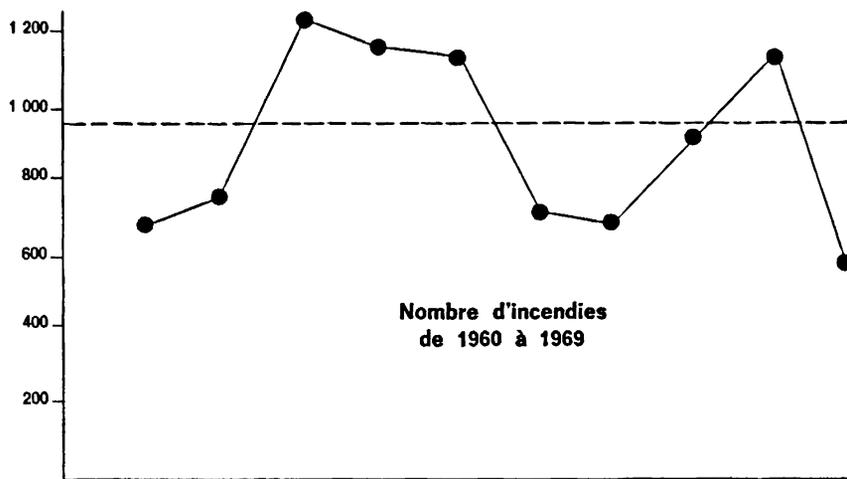
La récréation a été la cause la plus importante quant au nombre d'incendies avec un total de 134. Viennent ensuite la foudre avec 111 et les voyageurs avec 79. Toutefois, en ce qui concerne la superficie incendiée, les ouvriers forestiers et la foudre ont été les deux causes nettement dominantes avec respectivement 985 et 854.75 acres de forêt détruite.

Concernant les trois années précédentes, la région protégée du Grand Nord n'a pas contribué à augmenter sensiblement le bilan de la saison. En effet, un seul incendie a été rapporté dans cette région. Il a cependant détruit quelques acres de forêt.

**Nombre d'incendies,
superficie incendiée
et dommages causés, par année**

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, (acres)	Dommages causés (*)
1924	636	203 262.75	
1925	607	20 130.01	
1926	799	33 343.16	
1927	514	40 969.34	
1928	295	6 533.25	
1929	426	10 494.00	
1930	591	44 034.00	
1931	1 020	42 485.25	
1932	1 466	1 027 159.00	
1933	1 553	113 358.00	
1934	1 102	287 649.50	
1935	1 277	280 295.50	
1936	556	29 546.50	
1937	1 033	90 286.24	
1938	1 150	126 535.25	
1939	856	80 300.75	
1940	861	39 948.00	
1941	1 710	1 590 234.25	
1942	931	27 613.75	
1943	699	48 305.75	
1944	1 542	599 818.00	
1945	996	43 688.25	
1946	992	55 764.00	
1947	1 111	96 919.25	
1948	1 280	224 749.75	
1949	1 537	137 888.00	
1950	1 304	203 618.00	
1951	869	267 659.75	
1952	604	55 856.75	
1953	2 257	574 481.75	
1954	392	51 858.75	
1955	1 276	549 550.50	
1956	384	30 229.00	
1957	864	71 783.25	
1958	377	6 893.00	
1959	669	94 888.75	\$ 1 171 031.17
1960	874	127 668.00	3 627 273.28
1961	850	67 241.25	1 796 668.68
1962	1 249	493 033.00	5 512 203.07
1963	1 172	96 219.50	2 336 407.67
1964	1 157	71 118.00	1 570 328.92
1965	746	43 587.25	622 720.77
1966	732	20 450.75	462 977.06
1967	939	269 187.25	7 421 949.58
1968	1 164	324 539.25	4 819 054.71
1969	609	3 310.50	156 211.21
Total	44 028	8 724 585.75	\$29 496 826.12
Moyenne annuelle	957.1	189 664.91	\$ 2 681 529.65

(*) Depuis 1959, on utilise une nouvelle méthode d'évaluation des dommages qui ne permet pas d'établir de comparaison avec les années antérieures.



**Nombre d'incendies,
superficie incendiée
et dommages causés en 1969
par organisme de protection**

Organisme	Nombre d'incendies	Superficie incendiée (acres)	Dommages causés
Service de la protection			
District No 1	3	24.00	\$ 93.00
" " 2	12	38.25	243.50
" " 3	37	211.25	11 198.25
" " 4	55	130.25	4 758.05
" " 5	2	1.75	61.00
" " 6	3	57.25	705.25
" " 7	6	40.00	872.87
" " 8	40	245.25	18 152.65
" " 9	5	2.50	6.55
" " 10	8	13.25	170.00
" " 12	5	9.00	269.00
" " 13	1	0.50	3.50
" " 15	1	—	—
" " 16	5	18.00	227.00
" " 20	6	32.75	947.00
" " 21	1	2.00	24.00
" " 23	7	17.50	121.45
Total	197	843.50	\$ 37 853.07
Associations de protection			
Ass. P.F. St-Maurice	97	293.75	6 238.89
Ass. P.F. Gatineau	38	16.50	410.00
Ass. P.F. Outaouais	81	713.50	6 135.50
Ass. P.F. Price	16	116.75	3 570.30
Ass. Gaspésienne P.F.	18	575.75	12 844.75
Ass. P.F. Laurentiennes	158	528.25	86 106.10
Total	406	2 244.50	\$ 115 305.54
Concessionnaires et propriétaires non-associés			
	5	47.50	\$ 952.60
Feux extra-territoriaux			
	1	175.00	\$ 2 100.00
Grand Total	609	3 310.50	\$ 156 211.21

Nombre d'incendies en 1969 par organisme de protection et par causes

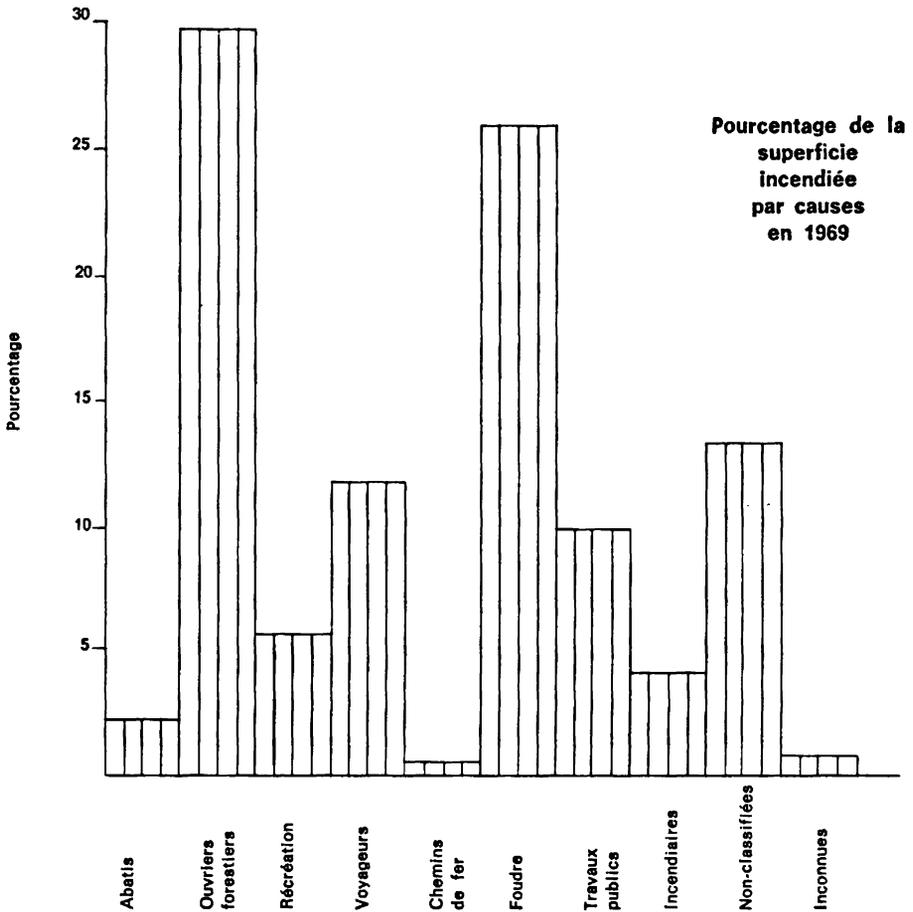
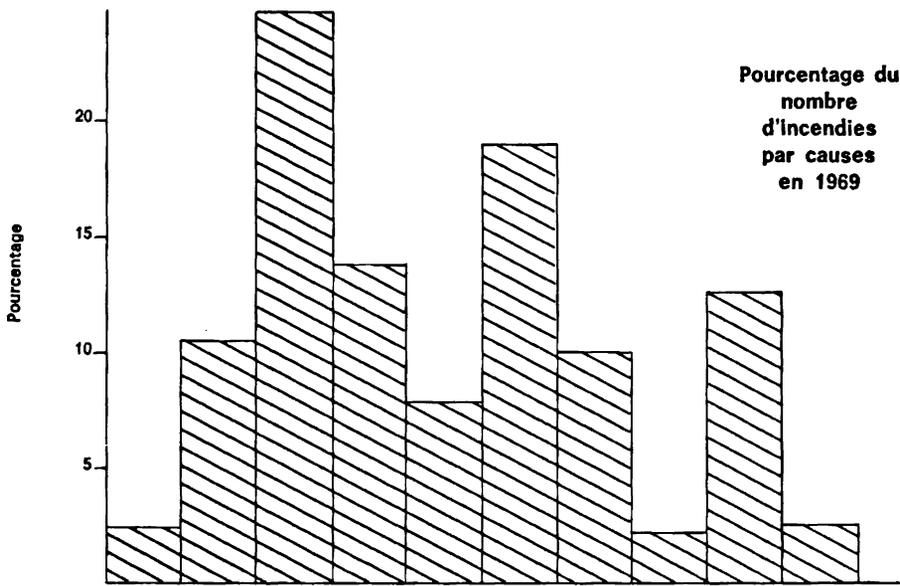
Organisme	Abatis	Ouvriers forestiers	Récréation	Voyageurs	Chemins de fer	Foudre	Travaux publics	Incendiaires	Non-classifiées	Inconnues	Total	Pourcentage
Service de la protection												
District No 1	—	—	—	1	—	1	—	—	1	—	3	0.5
" " 2	1	1	1	1	1	—	—	4	3	—	12	2.0
" " 3	1	—	12	4	—	4	3	—	13	—	37	6.1
" " 4	9	1	20	8	—	2	9	—	6	—	55	9.0
" " 5	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2	0.3
" " 6	1	—	—	1	—	—	—	—	1	—	3	0.5
" " 7	—	1	—	3	—	—	—	1	1	—	6	1.0
" " 8	2	—	3	6	—	1	25	—	2	1	40	6.6
" " 9	—	1	—	—	1	1	—	—	—	2	5	0.8
" " 10	2	—	2	1	—	2	—	—	1	—	8	1.3
" " 12	—	—	2	—	—	2	—	—	1	—	5	0.8
" " 13	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	0.2
" " 15	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	0.2
" " 16	—	—	1	2	—	—	—	1	—	1	5	0.8
" " 20	—	2	—	—	—	—	1	1	2	—	6	1.0
" " 21	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	0.2
" " 23	—	—	—	3	—	—	—	—	1	3	7	1.2
Total	16	6	41	30	2	14	40	7	34	7	197	32.3
Associations de protection												
Ass. P.F. St-Maurice	—	11	25	6	23	13	1	—	18	—	97	15.9
Ass. P.F. Gatineau	—	1	3	1	—	28	—	1	—	4	38	6.2
Ass. P.F. Outaouais	—	6	21	9	—	36	2	—	6	1	81	13.3
Ass. P.F. Price	—	1	3	2	—	9	—	—	—	1	16	2.6
Ass. Gaspésienne P.F.	—	4	2	5	—	4	—	—	—	1	16	2.6
Ass. P.F. Laurentiennes	—	31	37	26	20	6	18	4	16	—	158	25.9
Total	—	54	91	49	43	96	21	5	40	7	406	66.7
Concessionnaires et propriétaires non-associés												
	—	3	2	—	—	—	—	—	—	—	5	0.8
Feux extra-territoriaux												
	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	0.2
Grand Total	16	63	134	79	45	111	61	12	74	14	609	
Pourcentage	2.6	10.3	22.2	13.0	7.4	18.2	10.0	2.0	12.2	2.3		100.0

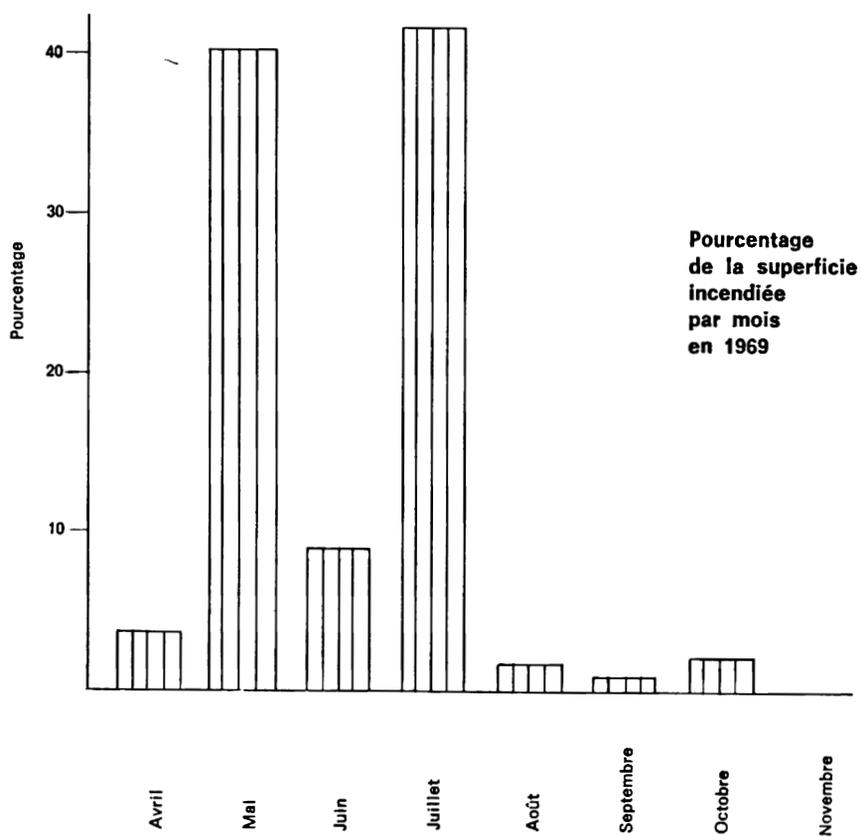
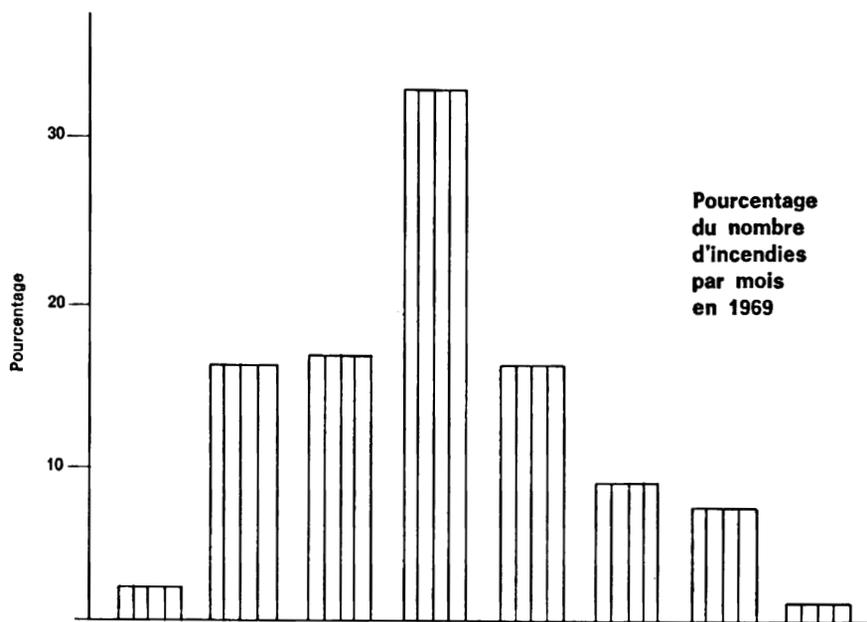
**Nombre d'incendies en 1969
par mois et par causes**

Causes	Avril	Mal	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	—	5	2	4	2	1	2	—	16	2.6
Ouvriers forestiers	—	4	11	30	11	6	1	—	63	10.3
Récréation	—	29	29	29	9	18	19	1	134	22.2
Voyageurs	6	13	9	14	20	15	2	—	79	13.0
Chemins de fer	—	5	7	13	20	—	—	—	45	7.4
Foudre	—	7	14	67	22	1	—	—	111	18.2
Travaux publics	—	9	10	24	5	2	11	—	61	10.0
Incendiales	1	8	3	—	—	—	—	—	12	2.0
Non-classifiées	3	20	16	15	7	6	7	—	74	12.2
Inconnues	—	—	3	4	4	3	—	—	14	2.3
Total	10	100	104	200	100	52	42	1	609	
Pourcentage	1.7	16.4	17.1	32.8	16.4	8.5	6.9	0.2		100.0

**Superficie incendiée
(en acres) en 1969
par mois et par causes**

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total	Pourcentage
Abatis	—	41.75	2.25	3.50	0.50	0.75	10.50	59.25	1.8
Ouvriers forestiers	—	8.00	27.00	939.25	1.00	9.75	—	985.00	29.8
Récréation	—	84.00	42.50	12.75	2.00	7.25	31.50	180.00	5.4
Voyageurs	99.00	71.00	140.00	9.50	46.00	13.25	0.25	379.00	11.4
Chemins de fer	—	1.25	0.25	0.50	0.25	—	—	2.25	0.1
Foudre	—	646.00	11.25	197.25	0.25	—	—	854.75	25.8
Travaux publics	—	75.00	4.50	202.00	1.00	0.25	48.75	331.50	10.0
Incendiaires	0.50	58.75	34.00	—	—	—	—	93.25	2.8
Non-classifiées	45.00	340.75	5.25	7.75	0.50	1.25	13.00	413.50	12.5
Inconnues	—	—	2.00	2.00	6.75	1.25	—	12.00	0.4
Total	144.50	1 326.50	269.00	1 374.50	58.25	33.75	104.00	3 310.50	
Pourcentage	4.4	40.1	8.1	41.5	1.8	1.0	3.1		100.0





**Superficie incendiée
(en acres) en 1969
par catégorie de terrain et par causes**

Causes	Bois marchands	Jeunes bois	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non-forestiers	Total	Pourcentage
Abatis	11.00	24.00	—	—	10.25	1.50	12.50	59.25	1.8
Ouvriers forestiers	19.50	12.00	—	—	953.50	—	—	985.00	29.8
Récréation	15.75	55.75	2.50	6.00	6.50	73.00	20.50	180.00	5.4
Voyageurs	92.00	87.00	47.00	1.00	58.00	16.00	78.00	379.00	11.4
Chemins de fer	—	0.75	—	—	—	—	1.50	2.25	0.1
Foudre	18.00	180.00	5.00	—	651.25	0.25	0.25	854.75	25.8
Travaux publics	30.25	28.50	2.00	11.00	237.75	7.00	15.00	331.50	10.0
Incendiales	0.25	41.75	23.00	—	7.00	—	21.25	93.25	2.8
Non-classifiées	7.75	34.75	11.00	—	17.50	1.75	340.75	413.50	12.5
Inconnues	1.75	0.25	—	—	8.75	1.00	0.25	12.00	0.4
Total	196.25	464.75	90.50	18.00	1 950.50	100.50	490.00	3 310.50	
Pourcentage	5.9	14.1	2.7	0.6	58.9	3.0	14.0		100.0

Entomologie

Inventaire des insectes forestiers

Le service de la Protection poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu des divers organismes de protection et des employés de certaines compagnies forestières. En 1969, il a été prélevé à cette fin dans la province un total de 10 212 échantillons d'insectes, dont 75% sur des essences résineuses et 25% sur des essences feuillues. Tous ces échantillons sont envoyés pour fin d'identification à la station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf.

Relevé des dommages causés par les insectes forestiers

Comme par les années passées, les techniciens du service de la Protection ont fait en 1969 un relevé des dommages causés par les insectes forestiers. Des observations ont été effectuées à cette fin sur les différentes essences forestières dans les divers bassins hydrographiques de la province.

Ce relevé a permis de constater que la tordeuse des bourgeons de l'épinette, le porte-case du bouleau, la mouche à scie de Leconte, la mouche à scie du pin gris de Swaine, la spongieuse, la mineuse du cèdre, l'anisote de l'érable et la tordeuse des bourgeons du pin gris ont été les insectes les plus actifs dans les forêts du Québec en 1969. D'autres espèces d'insectes, telles que la mouche à scie à tête jaune de l'épinette, la petite mineuse du bouleau, la chenille à tente des forêts, la mouche à scie du mélèze, le puceron lanigère du sapin, le puceron de l'épinette, la chenille à tente d'Amérique, la chenille à bosse orangée et la chenille à tente du cerisier ont aussi présenté ici et là des foyers d'infestation.

Un inventaire aérien des forêts susceptibles d'être infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été effectué en 1969 à l'aide d'hélicoptères sur une superficie de quelque 16 000 milles carrés à l'ouest de la rivière Gatineau. Le territoire inventorié a également fait l'objet d'un inventaire terrestre afin de vérifier les données recueillies lors de l'inventaire aérien et d'évaluer la population de l'insecte par le nombre de masses d'oeufs déposés au cours de l'été.

Les techniciens du service de la Protection ont aussi réalisé en 1969 un inventaire aérien des plantations de pin ou d'épinette des régions du Nord de Montréal, de la Gatineau, et de Pontiac. Cet inventaire, qui a été effectué par hélicoptère sur une superficie de quelque 2 300 milles carrés, avait pour but de déterminer les plantations affectées.

tées par la mouche à scie de Leconte ou la mouche à scie à tête jaune de l'épinette et d'évaluer le degré de défoliation causée par ces insectes.

Lutte contre les insectes forestiers

Pour une quatrième année consécutive, le service de la Protection a aidé les propriétaires-plantateurs de la vallée de la Rouge et du comté de Pontiac à protéger leurs plantations de pin ou d'épinette, qui étaient infestées par la mouche à scie de Leconte ou la mouche à tête jaune de l'épinette. Cette assistance a consisté à fournir des motopompes portatives et des insecticides à ceux qui étaient intéressés à faire l'arrosage de leurs plantations. Trente et une plantations renfermant quelque 791 000 plants de pin rouge, 12 500 plants de pin sylvestre, 4 000 plants de pin gris et 94 000 plants d'épinette blanche ont ainsi fait l'objet d'arrosages.

Encore cette année, les techniciens du service de la Protection ont également participé aux travaux d'arrosages aériens qui ont été effectués par le ministère de l'Agriculture du Canada sur une superficie de quelque 6 000 acres dans le sud de la province contre la spongieuse, un insecte défoliateur des feuillus et des conifères.

Comme par les années passés, les techniciens du service de la protection ont été appelés à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes et les moyens de les combattre.

Direction générale des Divisions territoriales

Direction générale des Divisions territoriales

Pour les besoins administratifs généraux du ministère des Terres et Forêts, le territoire du Québec est divisé en dix-huit (18) districts administratifs d'étendue variable, appelés divisions territoriales, qui sont maintenant sous la juridiction d'une nouvelle direction générale créée par l'Arrêté-en-conseil numéro 1597, du 28 mars 1969.

La direction générale des Divisions territoriales relève de l'autorité administrative du sous-ministre et elle a la responsabilité d'assurer la coordination administrative et technique des divisions territoriales, de canaliser les directives émanant des autres directions générales, d'uniformiser leur mise en application, et d'organiser les divisions territoriales de façon à ce qu'elles puissent appliquer efficacement les directives et les politiques du ministère.

Les activités des Divisions territoriales ont trait principalement aux exploitations forestières, à la location et à la vente des terres publiques, à la conservation des forêts, à la restauration forestière et à l'aménagement des forêts publiques et privées. Les rapports des services des autres directions générales reflètent généralement le volume de l'activité des Divisions territoriales, qui a connu une augmentation très sensible au cours de l'année.

Dans le cadre d'une réorganisation du bureau central de cette nouvelle direction générale, il faut souligner la nomination d'un attaché d'administration et d'un agent de la gestion financière.

Au 31 mars 1970, les effectifs permanents, réguliers et occasionnels se répartissaient comme suit:

1 — Personnel permanent et régulier: 938

a) Professionnels	67
b) Fonctionnaires	513
c) Ouvriers	358

2 — Personnel saisonnier, surnuméraire et occasionnel: 9 875

a) Fonctionnaires	232
b) Ouvriers	9 643

Divisions territoriales

No	District	Chef de district	Case postale	Adresse du bureau de district
1	Amos	Roger-R. Roy	C.P. 428	742, 11ième avenue ouest, Amos
2	Rouyn	Arthur Bérubé	C.P. 790	115, McQuaig ouest, Rouyn
3	Hull	Gaston Côté	————	191, rue Principale, Hull
4	Montréal	Louis-René Pedneault	————	Edifice Carré Phillips 1255, Carré Phillips Montréal 111
5	Shawinigan	Jean-Claude Racine	C.P. 730	465, 5ième rue, Shawinigan
6	Chicoutimi	Gaétan Côté	————	54 est, rue Racine, Chicoutimi
7	Roberval	Yvon Martin	C.P. 98	1182, boul. St-Joseph, Roberval
8	Québec	Paul-Henri Côté	————	200, Chemin Ste-Foy, Québec
9	Riv. du Loup	Jean-Louis Vézina	C.P. 340	18, rue de la Cour, Riv. du Loup
10	Rimouski	Romuald Fournier	C.P. 700	125, boul. René Lepage est, Rim.
11	Hauterive	R.-Alban Lapointe	C.P. 70	1131, rue Leventoux, Hauterive
12	Parc des Laurentides	Moise Verret	————	200, Chemin Ste-Foy, Québec
13	Chibougamau	Simon Couture	————	624, 3ième rue, Chibougamau
15	Sept-Iles	(à venir)	————	425, avenue Laure, Sept-Iles
16	New-Carlisle	Marcel Léveillé	C.P. 547	Edifice de l'Agriculture et de la Colonisation Rue Principale, New-Carlisle
20	Val d'Or	Maurice Doucet	C.P. 998	Coin Sullivan & Escalé Val d'Or, Abitibi-est, P.Q.
21	La Sarre	Yvon Fortin	C.P. 1020	600, 2ième rue est, La Sarre Abitibi-ouest, P.Q.
23	Gaspé	Jean-Claude Simard	C.P. 950	Rue de la Reine, Gaspé

La Commission de Géographie

Commission de Géographie

La Commission de Géographie détermine la toponymie officielle du Québec. Elle dénomme les entités géographiques encore anonymes du territoire et elle contrôle sur place, au moyen d'enquêtes orales, les formes consacrées par l'usage. Elle rétablit l'écriture des appellations géographiques dans une orthographe conforme aux normes de la langue française.

La Commission se compose de quatorze membres choisis parmi les fonctionnaires des divers ministères de l'administration. Monsieur Benoît Robitaille est le président de la Commission et monsieur Jean-Marie Bourbeau, sous-ministre adjoint, en est le vice-président.

La Commission tient des réunions périodiques et crée également des comités en vue de régler les questions ressortissant à la nomenclature géographique du territoire québécois. Elle est appelée à prendre des décisions sur les noms géographiques de types divers dont, en particulier, ceux de municipalités, localités, gares, cantons, bureaux de poste, lieux-dits, routes, ponts et détails topographiques naturels. Ses décisions sont sujettes à l'approbation du ministre et ont force et effet après leur publication dans la Gazette officielle du Québec. ~

Activités du secrétariat

Les tâches du secrétariat sont diverses. Mentionnons d'abord, parmi celles-ci la vérification et la correction des documents cartographiques préparés par les divers ministères de l'administration québécoise de même que ceux publiés par le gouvernement canadien. C'est ainsi que plus de 200 cartes géographiques ont fait l'objet d'étude par le secrétariat au cours de l'exercice. Plusieurs ministères dont principalement ceux des Terres et Forêts, de l'Industrie et du Commerce, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des Richesses naturelles, ont soumis leurs cartes à la Commission pour vérification de leur toponymie. Le secrétariat a vérifié et corrigé 170 cartes topographiques fédérales à diverses échelles avant leur publication.

C'est surtout à la demande des ministères que le secrétariat doit trouver des noms pour identifier les entités géographiques du Québec. Voilà pourquoi quelque 1,160 nouvelles appellations géographiques ont été acceptées et approuvées au cours de l'année. Pour chaque nom, des recherches appropriées furent effectuées et le choix des nouveaux noms s'est fixé soit en se basant sur l'usage local déjà établi, lorsque la Commission avait les éléments nécessaires, soit en s'inspirant des données que lui fournit la petite histoire.

L'inventaire des noms géographiques figurant sur divers documents anciens et modernes s'est également poursuivi au cours de l'exercice. Il faut mentionner à titre d'exemples, les plans d'arpentage et de cadastre et les cartes géologiques. Une fois complété, cet inventaire permettra d'abord une documentation plus complète sur la nomenclature géographique du Québec tant dans l'espace que dans le temps. Ce relevé servira en outre à normaliser de façon plus poussée la toponymie du territoire.

Vu le nombre assez imposant de nouvelles décisions prises au cours de l'exercice (1160 toponymes), il est prévu pour très bientôt la publication d'un supplément au Répertoire géographique du Québec. Ainsi les divers services de l'administration seront informés des nouvelles décisions de la Commission depuis la parution du répertoire.

Enquêtes toponymiques

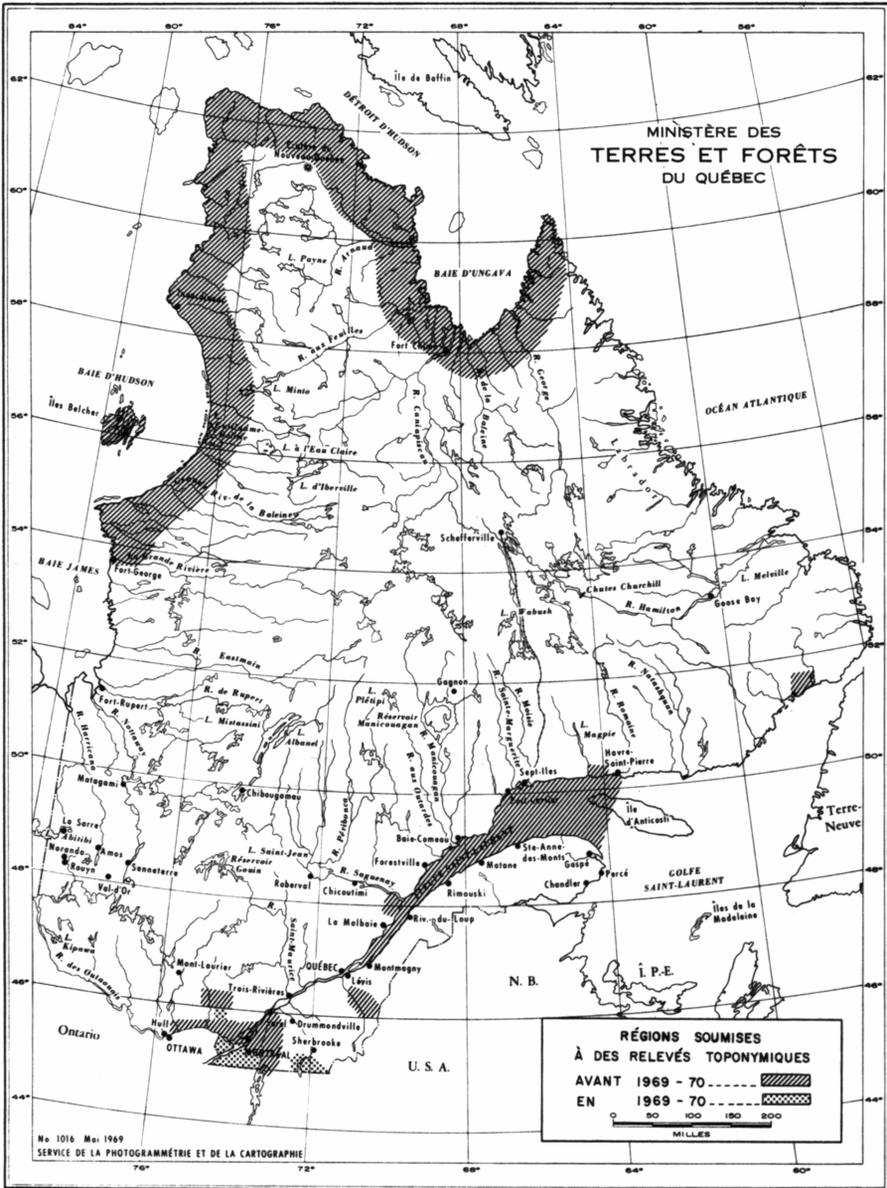
Le programme de recherche toponymique sur le terrain s'est poursuivi au cours de l'année et trois rapports furent transmis à la Commission (voir la carte pour leur localisation).

Une enquête effectuée dans la région située au Sud-Ouest de Montréal, enquête qui s'est étendue dans les comtés de Vaudreuil, Soulanges, Beauharnois et Huntingdon et en partie ceux de Laprairie, Châteauguay et Saint-Jean a permis de colliger et d'étudier 750 noms géographiques dont 395 d'entre eux n'ont pas encore paru sur les cartes topographiques en particulier.

Le relevé toponymique des comtés de Brome et de Stanstead a été complété et le rapport, qui étudie 306 noms tant au point de vue de leur usage que de leur histoire, a été remis récemment au secrétariat.

Enfin la région de Shawbridge, s'étendant sur une superficie de 420 milles carrés et comprenant des secteurs des comtés d'Argenteuil, de Terrebonne et de Deux-Montagnes, a été parcourue par un toponymiste de la Commission. Quelque 550 noms géographiques ont été recueillis sur place, accompagnés selon les cas des éléments topographiques et historiques pertinents.

Ces enquêtes nous renseignent sur l'usage actuel de la toponymie des régions inventoriées ce qui permet à la Commission de mettre à jour la nomenclature géographique paraissant sur les cartes, en plus d'augmenter sur la plupart d'entre elles leur densité toponymique. Mais il y a plus. Grâce aux informations recueillies, plus particulièrement en ce qui a trait à l'origine et à la signification des toponymes, notre organisme peut mieux fonder ses décisions en s'appuyant surtout sur l'usage et l'histoire.



Les activités de la Commission de Géographie sont diverses et répondent aux besoins de plus en plus grands de la cartographie québécoise. Par exemple le nombre de cartes produites par les ministères provinciaux et fédéraux augmente constamment. Il en résulte que les nouveaux noms que la Commission doit adopter chaque année sont toujours plus nombreux. Les recherches effectuées sur le terrain et dans les documents historiques doivent donc être de plus en plus poussées afin de doter le territoire québécois d'une nomenclature toponymique moderne, précise et plus complète.

États des revenus et des dépenses

État comparatif des dépenses

Dépenses ordinaires	1968-69	1969-70
Administration	\$ 1 248 066.65	\$ 1 444 836.92
Direction générale de la Planification		
Aménagement régional — Etudes économiques	149 025.22	217 052.67
Service Etudes économiques	173 592.50	175 128.91
Service de la Recherche	246 228.35	489 245.74
Service de la Formation technique (Ecole forestière de Duchesnay)	522 356.36	345 226.88
Direction générale du Domaine territorial		
Service des Terres	262 816.16	286 336.94
Service du Cadastre	398 798.73	513 425.78
Service de l'Arpentage et de la Géodésie (y compris subventions)	1 678 736.23	1 778 812.22
Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie	2 214 868.94	2 029 273.48
Direction générale des Bois et Forêts		
Service de l'Aménagement forestier	450 683.61	492 076.81
Service des Exploitations forestières	236 948.21	270 912.74
Service de la Restauration forestière (Reboisement et pépinières)	2 676 733.27	3 386 427.73
Service de la Forêt rurale	283 841.14	311 738.31
Service de l'Inventaire forestier	1 457 702.01	1 270 691.91
Service des Forêts domaniales	641 882.25	1 068 390.09
Direction générale de la Conservation		
Service de la Protection forestière	2 370 851.99	1 882 901.62
Direction générale des Divisions territoriales	7 420 477.57	7 965 628.37
Inventaire canadien des Terres		189.69
Commission de Géographie du Québec	60 269.20	54 977.13
Commission d'Etude sur l'intégrité du territoire du Québec	137 440.41	134 235.03
Bourses d'études, subventions, dépenses imprévues et diverses	411 469.27	383 535.75
Indemnités aux accidentés ou à leurs dépendants et soins médicaux	149 914.88	125 189.31
Intérêt sur solde du prix d'achat:		
Propriété Seigneurie du lac Matapédia	8 400.00	4 200.00
Propriété de Hammermill Paper Co.	43 187.95	29 488.37
	<u>23 244 290.90</u>	<u>24 659 922.40</u>
Immobilisations		
Achat, construction et transfert d'immeubles y compris ameublement, équipement, construction de chemins d'accès et d'exploitation forestière	1 826 768.65	1 781 574.26
Exécution programme	899 585.00	995 800.00
Versement à effectuer pour achat		
Seigneurie du lac Matapédia	70 000.00	70 000.00
Versement à effectuer pour achat		
Propriété Hammermill Paper Co.	136 995.88	143 845.67
Versement à effectuer pour achat		
Propriété Seigneurie de Lotbinière		<u>300 000.00</u>
	<u>2 933 349.53</u>	<u>3 291 219.93</u>
	<u>26 177 640.43</u>	<u>27 951 142.33</u>

État comparatif des revenus

Privilèges, honoraires et autres	1968-69	1969-70
Permis de coupe, y compris taxe du fonds éducationnel	\$15 545 388.00	\$17 062 917.32
Droits d'exportation	8 564.00	2 270.23
Honoraires frais de mesurage	460 299.00	615 861.90
Location de terres publiques	324 904.00	363 213.00
Rente foncière	1 796 487.00	1 625 505.01
Prime d'affermage		1 125 000.00
Permis d'érablières	7 192.00	6 058.15
Biens des Jésuites	1 082.00	943.02
Seigneurie de Lauzon	105.00	—
Honoraires de transfert	7 670.00	26 921.00
Honoraires de baux et contrats	28 543.00	30 231.76
Honoraires d'examens de mesureurs	708.00	972.00
Location d'immeubles	9 086.00	9 444.00
Echange sur chèques	9.00	6.08
Indemnité assurance accident	2 617.00	3 075.24
Divers	—	408.31
	<u>18 192 654.00</u>	<u>20 872 827.02</u>
Ventes et services		
Publications officielles, formules autres documents	155 135.00	115 938.14
Marteaux de mesureurs, insignes uniformes	901.00	911.96
Ventes de bois	25 846.00	12 192.83
Ventes de terrains	398 347.00	430 704.23
Divers	14.00	27 127.35
	<u>580 243.00</u>	<u>586 874.51</u>
Intérêts	42 004.00	45 070.64
Amendes et confiscations	63 650.00	74 710.59
Recouvrements		
Dépenses des années antérieures	1 535.00	11 097.33
Gouvernement du Canada		
Contribution afférente aux années antérieures en rapport avec certains programmes conjoints	33 984.00	16 726.71
	<u>18 914 070.00</u>	<u>21 607 306.80</u>

Annexes

Statistiques concernant l'industrie forestière

Valeur des expéditions de pâtes et papiers en 1969

Description	Valeur en \$'000
Expéditions de pâte de bois hors du Québec	131,857
Expéditions de papiers et cartons au Canada et à l'étranger	807,315
Total	939,172

Production de pâtes, papiers et cartons en 1969

Description	Nombre de tonnes	
PRODUCTION DES PÂTES		6 482 000
Pâte mécanique	3 468 000	
Pâte au bisulfite	1 204 000	
Pâte au sulfate	1 581 000	
Autres pâtes	141 000	
Sassures	88 000	
PRODUCTION DES PAPIERS ET CARTONS		5 738 000
Papier à journal	4 182 000	
Papier bouquin ou à écriture	169 000	
Papier d'emballage	248 000	
Papier de soie	98 000	
Autres papiers	115 000	
Cartons	926 000	

Personnel employé et salaires payés par l'industrie des pâtes et papiers en 1969

Description	Nombre d'employés	Salaires payés	
Employés appointés	5 369	\$ 49 347 827	
Employés à gages	24 149	186 156 769	
Aux usines	29 518		\$235 494 596

Statistiques concernant l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec en 1969

Description	Quantité	Valeur
Bois coupé et acheté (cordes)	6 948 000	
Valeur de la pâte vendue		\$131 857 000
Valeur des papiers et cartons vendus		\$807 315 000

**Statistiques sur l'industrie
des pâtes et papiers
dans le Québec 1968-69**

Année	Nombre d'usines	Nombre d'employés à l'usine	Salaires payés	Bois à pâte utilisé	Copeaux reçus à l'usine	Production	
						Pâtes	Papiers
			\$	cordes	tonnes	tonnes	
1968	54	28 815	210 120 000	7 533 000	869 888	5 809 000	5 235 000
1969	54	29 518	235 495 000	8 398 000	1 024 000	6 482 000	5 738 000

**Production totale de bois d'oeuvre,
par essence, et autres
principaux produits — 1968**

Essence	Quantité	
		'000 pmp
RÉSINEUX		
Epinette et sapin	1 093 862	
Pin gris	176 608	
Pruche	17 227	
Pin blanc	64 001	
Pin rouge	2 520	
Cèdre	1 877	
Autres bois tendres	1 525	
		1 357 620
FEUILLUS		
Bouleau	15 003	
Merisier	115 191	
Erable	81 050	
Peuplier ou tremble	9 234	
Orme	6 381	
Tilleul	10 137	
Chêne	3 246	
Frêne	2 847	
Hêtre	3 935	
Autres bois durs	3 613	
		250 637
		1 608 257
AUTRES PRINCIPAUX PRODUITS		
Bois à fuseaux (M.p.m.p.)		12 404
Bardeaux (carrés)		153 000
Lattes (mille)		115 552
TRAVERSESES		
Résineux (unités)		19 400
Feuillus (unités)		164 100

**Statistiques sur l'industrie
des bois de sciage
du Québec 1957 à 1968**

Main-d'oeuvre et salaires			Production					
Année	Nombre de scieries	Nombre d'employés	Salaires payés	Sciages '000 p.m.p.	Fuseaux '000 p.m.p.	Bardeaux (carrés)	Lattes (mille)	Traverses (unités)
1957	1 662	13 351	\$14 120 000	1 047 257	10 681	43 494	46 321	627 398
1958	1 613	12 347	14 476 000	917 735	8 465	42 478	38 712	529 935
1959	1 559	12 377	15 670 000	997 486	7 091	65 768	68 300	493 909
1960	1 390	13 089	18 590 000	1 032 969	10 037	121 862	64 012	311 891
1961	1 184	12 585	17 825 000	1 013 115	10 554	63 880	58 315	203 803
1962	1 127	13 986	24 050 000	1 125 792	11 666	78 193	90 084	195 624
1963	1 074	14 233	25 483 000	1 247 268	15 259	84 885	102 404	191 162
1964	822*	13 322	30 266 000	1 430 314	10 029	87 183	100 174	202 865
1965	756*	13 035	33 362 000	1 449 310	11 852	93 000	107 291	268 500
1966	662*	12 136	33 104 000	1 395 006	11 040	126 200	161 262	268 700
1967	618*	11 731	39 460 000	1 407 808	12 126	110 600	132 989	219 900
1968	619*	11 681	41 746 000	1 608 257	12 404	153 000	115 552	183 500

*Scieries en activités

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Limited, C.P. 1487, Québec 2.	Riv. Montmorency Riv. Betsiamites et Sault-au-Cochon	169 } 3 263 }		3 432
004	Arnold Farms Limited, Grenville (Argenteuil).	Canton de Grenville	7		7
016	Baie St-Paul Lumber Company Limited, a/s St. Anne Power Company, Beaupré, (Montmorency).	Riv. du Gouffre	59		59
017	Barnet & Company Limited, A. C.P. 730, Maniwaki (Gatineau).	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181		181
020	Belley Epiphane St-Siméon (Charlevoix).	Canton de Callières	7		7
021	Bisson Raoul Senneterre (Abitibi-Est).	Canton de Faillon Canton de Vauquelin	6 } 6 }		12
022	Bonneau & Fils Ltée, J.A. 2651 Ste-Cunégonde, Montréal 105.	Canton de Desglis	47		47
023	Booth Lumber Limited, Suite 1700, Château Maisonneuve, 4999 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 215.	Riv. des Outaouais et Kipawa	1 161		1 161
025	Booth Veneer Limitée, Suite 1700, Château Maisonneuve, 4999 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 215.	Riv. Dumoine Riv. à l'Ours	300 } 80 }		380

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
024	Byrne Frank, 1925 Mont St-Denis, Sillery.	Cantons de Boisseau, de Dollard et de Faucher		8.3	8.3
051	Canada Paper Company, 395 Ouest, boul. Maisonneuve, Montréal 111.	Rivière Chaudière Canton de Risborough	75	12.5}	87.5
054	Cellard, Mme Vve Eugène Pointe-à-la-Garde (Bonaventure).	Canton de Gravier	25		25
055	Champagne, Herménégilde St-Magloire (Bellechasse).	Canton de Bignell	49		49
056	Chantiers Conjoints Enr. a/s Elzéar Tremblay & Fils Ltée, St-Bruno (Lac St-Jean).	Lac Kénogami	26		26
058	Charbonneau, Paul & Normand St-Gabriel de Brandon (Berthier).	Canton de Peterborough	2		2
060	Chibougamau Lumber Limited St-Prime (Roberval).	Cantons d'Ailleboust, d'Argenson, Canton de Bochart	92} 50}		142
061	Collin Lumber Limited Montmagny (Montmagny).	Rivière du Sud	55		55
065	Collins Christopher Hall Otter Lake (Pontiac).	Canton de Leslie	6		6
062	Commonwealth Plywood Company Limited Ste-Thérèse de Blainville (Terrebonne).	Cantons de Cognac, de Mortagne et de Sébille	50		50

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
070	Cie de Bois de Nouvelle Limitée, La Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Pilote	50		50
064	Cie de Contre-Plaquée du Canada (Québec) Ltée, La Belleterre (Témiscamingue).	Lac Chenon	80		80
110	Compagnie Donohue Limitée, La Clermont (Charlevoix).	Riv. Chicoutimi et Malbaie Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmorency Riv. Malbaie (rég.) Riv. Malbaie (spéc.) Riv. St-Jean Riv. Ouelle et Lac de l'Est	92 31 417 280 383	136.1	1 339.1
131	Compagnie Eagle Lumber Limitée, La 6235 boulevard St-Laurent, Montréal 326.	Canton d'Olier	24		24
066	Cie Gagnon Ltée, La 1, rue Carillon, St-Félicien (Roberval).	Rivière du Cran Cantons de la Dauversière, de Fancamp et de Rasles	70 } 125 }		195
164	Compagnie Gaspesia Limitée, La	Rivière Betsiamites Riv. Grande Rivière et Pabos	347 } 640 }		987
067	Compagnie Grenon & Fils Ltée, La Grande-Baie (Chicoutimi).	Rivière Cyriac	18		18

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada Edifice Sun Life Montréal 110.	Rivière Gatineau	6 980	11.7	} 21 367.7
		Canton de Huard (E)			
		Rivière Noire	200		
		Rivière Opawica	1 545	115	
		Rivière Opawica (F)			
		Rivière des Outaouais	5 119		
		Rivière Pentecôte	505		
		Rivière Rouge	982		
		Rivière St-Maurice inf.	2 640		
	Rivière St-Maurice sup.	3 270			
069	Compagnie Price Limitée, La 65, rue Ste-Anne, Québec 4.	Riv. Betsiamites et Shipshaw	2 211	} 8 164.1	
		Lac Kénogami sup.	1 266		
		Riv. Mitis et Rimouski	617		
		Rivière Péribonca	4 042		
		Rivière Shipshaw (spéc.)			28.1
071	Consolidated-Bathurst Limitée, 800 boulevard Dorchester Ouest, Montréal 101.	Riv. Assomption et Mastigouche	612	} 13 915	
		Riv. Batiscan et Ste-Anne	795		
		Cantons de Bazin et de Monet	234		
		Rivière Escoumains	379		23
		Rivière Manouan	1 574		
		Rivière à Mars et Ha! Ha!	226		
		Rivière Mattawin inf.	644		
		Rivière Mattawin sup.	1 406		
		Rivière Métabetchouan	927		
		Rivière Normandin	1 040		
		Rivière des Outaouais inf.	815		
		Rivière des Outaouais sup.	429		
		Rivière Péribonca	1 468		
		Rivière Portneuf	682		
		Rivière Trenche et Saumon	1 363		
Rivière Vermillon	1 298				

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
074	Cossette Inc., J.J. Champneuf (Abitibi-Est).	Canton de Hurault	50		50
072	Cournoyer & Fils Limitée, H. St-Roch de Mékinac (Lavoilette).	Canton de Carignan	10		10
073	Cumyn & Company Limited 224 Senneville Road, Senneville 830, Qué.	Canton de Morin	2		2
102	D'Auteuil Lumber Company Limited, The 56 rue St-Pierre, Québec 2.	Lac Témiscouata	49.8	89	138.8
103	Dent Lumber Limited, C.P. 730, Maniwaki (Gatineau).	Rivière des Outaouais	253		253
104	Didier Ferdinand, Causapscal (Matapédia).	Canton de Ristigouche	28		28
105	Dionne, Paul C.P. 115, Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Malartic	1		1
106	Dionne & Dionne Enr. St-Mathieu (Rimouski).	Seigneurie de Nicolas Rioux	51		51
107	Domaine Seignurial du Lac Matapédia Enr. C.P. 320, Rimouski (Rimouski).	Lac Matapédia	5		5

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
109	Domtar Limited 395 Ouest, boulevard de Maisonneuve Montréal 111.	Rivière Jacques-Cartier Quévillon No. 1	710 } 7 000 }		7 710
111	Dufresne Jos. A. C.P. 220 Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Pascalis	16		16
132	Eddy Company, The E.B. Hull (Hull).	Rivière Coulonge Rivière Dumoine Rivière du Lièvre Rivière Rouge Rivière Gatineau sup.	1 541 } 1 253 } 55 } 109 } 976 }		3 934
134	Eddy Company, The E.B. & The Royal Trust Company, Hull (Hull).	Rivière Gatineau sup.	305		305
136	Entreprises Marois Inc. a/s de Gilbert Gonthier C.P. 420 Barraute (Abitibi-Est).	Canton de Daine et de la Ribourde	50		50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée, Les 23 Est, rue Racine Chicoutimi.	Rivière Blanche	33		33
149	Fonteneau Inc. a/s de Me Jacques Taschereau 747 avenue Stuart Outremont, Montréal 154.	Cantons de Fonteneau et de Thémimes	69		69

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
147	Forest Industries Limited a/s de Q. N. S. & L. Railway, C.P. 600 Sept-Iles (Duplessis).	Rivière Moisie	50		50
148	Forêt Coulonge Inc. 1250, 3ème avenue Québec 3.	Riv. Coulonge et Lac Duval	140		140
151	Fortin Lumber Inc. Amos (Abitibi-Est).	Canton de Chaste	52		52
152	Fox Lake Timber Company Limited c/o Guaranty Trust Co. of Canada 366 Bay Street, Toronto, Ont.	Canton de Delbreuil	77		77
160	Gagnon A. & M. Ltée 70, rue St-Pierre Québec 2.	Cantons de Besthelot et de Noiseux (3) Canton de Noiseux (2) Canton de Noiseux (1) Cantons de Valmy et de Vasson	76	12.7 9.4 11.2	109.3
161	Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C.P. 66, Station B, Québec 2.	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville	43 8		51
162	Gagnon & Frères de Roberval Limitée C.P. 427 Roberval (Roberval).	Cantons d'Avaugour, de De Cazes et de Meilleur Canton de Crespieul Rivière Ouiatchouaniche	230 31 130		391
163	Garthby Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac).	Cantons de Carthby, de Ham Nord, etc...	5		5

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
166	Gaudreau Aimé 56 rue St-Pierre Québec 2	Rivière Godbout		7.8	7.8
167	Gilbert Ronaldo Courcelles (Frontenac).	Canton d'Adstock		1	1
168	Gillies Bros & Co. Ltd Braeside Ontario.	Rivière Coulonge Rivières Noire et Schyan	739} 433}		1 172
169	Gohier Limitée, Edouard 365 boulevard Ste-Croix Cité de St-Laurent Montréal 379	Rivière Noire		75	75
171	Gonthier & Frères Inc. Barraute (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Fonteneau		51	51
175	Grégoire Harvey R. R. No. 2 Matapédia (Bonaventure)	Canton de Ristigouche		3	3
173	Gulf Pulp & Paper Company C.P. 1004 Québec 2.	Rivière Marguerite		927	927
192	Howard-Bienvenu Inc. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Carqueville, de Céloron, etc...		152	152
001	Industries Alarie de Malartic Ltée, Les Malartic (Abitibi-Est).	Cantons de Fournière et de Surimau		50	50

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
201	Industries de Girardville Ltée, Les C.P. 252, Normandin (Roberval).	Cantons de Crevier, de Dosquet, etc...	50		50
202	Industries de Luceville Inc. Luceville (Rimouski).	Rivière Betsiamites		20.2	20.2
211	Jalbert & Tremblay Limitée 125 est, rue Racine Chicoutimi (Chicoutimi)	Canton de Harvey	9		9
212	Jean Sarto Morigeau (via St-François Station) (Bellechasse)	Canton de Denault	50		50
213	J. R. Lumber Company Limited Amos (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Coigny	51		51
221	Kingsberry Arthur Ironsides (Hull).	Canton de Wakefield	6		6
223	Kruger Pulp and Paper Limited 1170 Beaver Hall Sg. Montréal 111.	Rivière Opawica	250		250
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc. St-Prime (Roberval).	Canton de Condé Canton d'Ailleboust, de Béland, etc.	28 } 115 }		143
232	Laberge & Laberge Limitée C.P. 250 St-Félicien (Roberval).	Riv. du Cran (sup.), Vermillon et canton de Louvigny	150		150
233	Lacroix André Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Carleton	11		11

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
236	Lacroix Lumber Limitée Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Cantons de Boutet et de Dunière Canton de Gravier Canton de Nouvelle	25 } 35 } 6 }		66
237	Lagueux & Frères Inc. 915 Ouest, rue St-Cyrille Québec.	Canton de Pershing		11.9	11.9
238	Lake Megantic Pulp Company Lac Mégantic (Frontenac).	Rivière Chaudière Sup.	85		85
239	Laliberté Hector Ruisseau-à-Rebours (GaspéNord).	Canton de Duchesnay	5		5
240	Lamontagne Alphonse Station Morisset (Dorchester).	Canton de Ware Canton de Daaquam	1 } 12 }		13
241	Lamoureux Léopold 93, 17ème avenue Lachlne 600.	Canton de Doncaster	2		2
242	Larouche Aimé Ste-Croix (Lac St-Jean).	Canton de Caron	5		5
246	Lavoie & Frères Inc. Landrienne (Abitibi-Est).	Cantons de Chaste et de Fonteneau	50		50
261	MaClaren Company Limited The James Buckingham (Papineau).	Rivière du Lièvre (inf.) Rivière du Lièvre (sup.)	1 206 } 1 353 }		2 559
262	Madawaska Corporation Limitée Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Nouvelle	9		9

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
279	Manitou Forest Products Limited 4795 Ouest, rue Ste-Catherine Montréal 215.	Cantons de Beresford et de Wolfe	8		8
263	Maniwaki Lumber Company Limited 4795 Ouest, rue Ste-Catherine Montréal 215.	Lac Trente et Un Milles	38		38
265	Mason & Risch Limited a/s de Georges Dansereau & Fils Ltée Grenville (Argenteuil).	Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	19		19
266	Matapédia Company Limited Edifice Tréco, Centre Industriel St-Romuald (Lévis).	Rivière Etchemin	25		25
267	McGibbon & Sons Limited, A.D. C.P. 7 Lachute (Argenteuil).	Cantons de Harrington et de Wentworth	28		28
268	McGillivray Lake Lumber Limited a/s de M. L. Wasmund 600 rue Elizabeth Pembroke, Ontario.	Lac McGillivray	29		29
280	McMurray Raynald et Clovis Giguère St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Canton de Belleau	12		12
269	Megantic Manufacturing Company Lac Mégantic (Frontenac).	Rivières Chaudière et St-François Canton de Ditton Canton de Marston	94	5 5 }	104

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
273	Moose Lake Timber Limited a/s de Albert Giguère Ltée Chemin de la Fonderie Shawinigan (St-Maurice).	Rivière Coulonge	139		139
275	Murdock Limitée, John 2475 boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Cantons de Bongard et de Bourgmont Cantons de Baudin, Bongard, Vasson	12 } 33 }		45
277	Murdock Lumber Company 2475 boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Rivière Ste-Marguerite	240		240
278	Murdock & Murdock Ltée 2475 boulevard Laurier Sillery, Québec 6.	Rivière Oulasiemska Rivière Oulasiemska Rivière Mikoasas Rivière aux Dorés	221 } 20 } 277 } 40 }		558
296	New-Brunswick International Paper Company Edifice Sun Life Montréal 110.	Baie des Chaleurs	1 164		1 164
297	New-Brunswick International Paper Company & Lacroix Lumber Ltée a/s de André Lacroix Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Mann	2		2
300	Normick Limitée, J.H. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Bacon, de Boivin, etc.	101.64		101.64
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les 635 Ouest, boulevard Dorchester Montréal 101.	Riv. Bonaventure et Cascapédia	1 623		1 623

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
312	Paradis & Fils Limitée Chambre 1463, Edifice Sun Life Montréal 110.	Rivière Mégiscane	280	75.5	355.5
314	Pelchat Antonin et Camilien St-Romain de Winslow (Frontenac).	Canton de Winslow	1		1
315	Pineau Jr, Alphonse St-Anaclet (Rimouski).	Canton de Nelgette	1		1
319	Produits Forestiers Dufresne Inc. C.P. 220 Val d'Or (Abitibi-Est).	Cantons de Marias et de Sabourin Canton de Denain	20 } 50 }		70
330	Quebec Hardwoods Inc. 84, rue Vaudreuil Hull (Hull).	Canton de Edwards	45		45
331	Quebec North Shore Paper Company 680 Ouest, rue Sherbrooke Montréal 110.	Riv. Franquelin, Manicouagan et Plistuakanis Rivière aux Rochers Canton de Morency	4 819 808	} 30.8	5 657.8
356	St. Anne Power Company Beaupré (Montmorency).	Rivière Ste-Anne	88		
358	St. Lawrence Corporation Limited 395 Ouest, boulevard Maisonneuve Montréal 111.	Cantons de Chesham, de Ditton et de Hampden Rivière du Loup (Yamachiche) Rivière Mistassini	14 } 328 } 3 835 }		4 177
359	St. Raymond Paper Limited 1155 boulevard Dorchester Ouest Chambre 915, Montréal 102.	Riv. Chamouchouane et Azianne Rivière Métabetchouan Rivière Ste-Anne	331 } 160 } 204 }		695

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
360	St. Regis Paper Company (Canada) Limited 284 boulevard Laurier Beloeil (Verchères).	Rivière Godbout (f) Rivière Godbout (g) Rivière Godbout	92	5.8 } 9.2 }	107
361	St. Siméon Timber Products Ltd 56, rue St-Pierre Québec 2.	Cantons de Bungay, Chabot et Pohénégamook Cantons de Parke et Pohénégamook	16.1 } 42.7 }		58.8
362	Saguenay Furniture Company Rivière du Moulin (Chicoutimi).	Rivière du Moulin	91		91
363	Saucier Limitée Gérard Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Comtois	51		51
364	Seale Succession de Joseph Edgar a/s de L. S. Hollingworth 195, 54ème avenue Lachine.	Canton de Howard	6		6
365	Seigniorv Timber Lands Limited C.P. 650 Amqui (Matapédia).	Rivière Cascapédia	90		90
367	Soucy Ernest (décédé) St-Alexandre (Kamouraska).	Cantons de Bourgmont et de Chassigne		12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	3	4.9 } }	7.9
369	Soucy Inc. F.F. C.P. 490, Rivière-du-Loup.	Canton de Parke	15		15

Liste des concessionnaires forestiers au 1er avril 1970

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
370	Soucy Inc. J.O. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bongard	16		16
373	Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts, Le St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Rivière Mattawin	50		50
385	Thurso Pulp and Paper Company Thurso (Papineau).	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sour	479 } 238 }		717
386	Timbers & Powers Limited 1403 Edifice Sun Life Montréal 110.	Cantons de Louvicourt et de Vauquelin	24		24
154	Université Laval Cité Universitaire Ste-Foy, Québec 6.	Forêt expérimentale		25.8	25.8
390	Weyerhaeuser Quebec Limited Princeville (Arthabaska).	Rivière des Outaouais	175		175
TOTAL:			87 396	671	88 067

*Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

L'Éditeur officiel du Québec.
Roch Lefebvre

\$1.50